

# Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION  
BOURSE

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE - N° 13328 - 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine SAMEDI 5 DÉCEMBRE 1987

## Deux sommets décisifs, à Copenhague et à Washington

### Une concertation forcée

Les États-Unis ayant fini par donner une preuve de bonne volonté en promettant de réduire leur déficit budgétaire, la RFA se devait de faire un geste. Elle a diminué son taux d'escompte, limité par ses partenaires européens. La crainte d'une récession mondiale et le souci de freiner une baisse du dollar très préjudiciable aux exportations ouest-allemandes ont fini par amener les résolutions du gouvernement de Bonn. La Bundesbank, hantée par la possibilité d'une reprise de l'inflation, et, à ce titre, très réservée à l'égard d'une nouvelle diminution des taux d'intérêt outre-Rhin, s'est inclinée.

C'est donc, en apparence, une victoire de la concertation des pays occidentaux dans un climat assombri par la crise financière. Il s'agit grand temps, après les cafouillages et autres déclarations menaçantes de l'été. C'est aussi, plus réellement, une victoire des États-Unis, qui appellent leurs partenaires commerciaux à prendre le relais et à jouer les locomotives pour tirer la croissance dans le monde, ce discours s'adressant évidemment surtout au Japon et à la RFA.

Sur cette victoire américaine, véritable récompense donnée au leadership impérial d'une démocratie livrée à la démagogie électoraliste, on pourra s'interroger et à nouveau dénoncer violemment l'égoïsme américain devant les lenteurs mises pour réduire le déficit budgétaire.

Mais la RFA n'est pas sans reproche. Littéralement obsédée par la croissance trop rapide de sa masse monétaire, qui pourrait, selon elle, relancer l'inflation, n'avait-elle pas entrepris, dès la fin de l'été dernier, de relever ses taux d'intérêt. Pour forcer aussi les Américains à relever les leurs, ce qui déclenche la fureur du secrétaire au Trésor des États-Unis, James Baker, qui fit clairement comprendre à Bonn qu'il entendait décider lui-même de la politique américaine. Et de laisser glisser un peu plus le dollar. L'ampleur de la réaction a été telle et les conséquences si graves, que les autorités allemandes, gouvernement et banque centrale, ont dû faire amende honorable.

À la partie de bras de fer engagée cet été succède donc une période de concertation. Il faut certes s'en féliciter. Mais aussi convenir que rien n'est vraiment réglé, notamment en ce qui concerne l'énorme déficit commercial des États-Unis, devenu maintenant le souci lancinant des milieux financiers internationaux et la principale raison de la faiblesse du dollar. Le risque est évidemment que la concertation ne soit pour les Américains qu'une façon de gagner du temps, en attendant la prochaine élection présidentielle. Les accords de Louvre, sur lesquels avaient été fondés tant d'espoirs, ont montré à quel point les engagements étaient fragiles dès lors que les intérêts des États étaient en cause. On ne sait toujours pas si les Américains sont vraiment décidés à mettre un terme à la baisse du dollar ou s'ils se laisseront glisser davantage encore sur la pente dangereuse dans laquelle ils se sont engagés.

(Lire nos informations page 30.)



### La Communauté européenne joue sa crédibilité

Le conseil européen de Copenhague - où la France est représentée par MM. Mitterrand et Chirac - s'est ouvert le vendredi 4 décembre sous la présidence de M. Poul Schlüter, premier ministre danois. Les travaux du conseil seront décisifs pour l'avenir budgétaire et agricole de la CEE et pour la crédibilité de l'Europe alors que continue à sévir la crise boursière et que MM. Reagan et Gorbatchev s'apprentent à signer le traité sur l'élimination des missiles intermédiaires (FNT).



Lire page 4 l'entretien avec le secrétaire au Foreign Office.

### L'Irak dans l'attente d'une nouvelle offensive

## Bassorah sous les canons iraniens

L'Irak poursuit son effort de mobilisation contre l'Irak. La radio de Téhéran a annoncé le départ pour le front, jeudi 3 décembre, de milliers de jeunes volontaires. Elle a, d'autre part, mais en garde le Koweït contre les risques qu'il court en favorisant la présence militaire américaine dans le Golfe.

BASSORAH de notre envoyée spéciale

Bassorah, 18 heures. Si la deuxième ville d'Irak brûle toujours de ses feux malgré la proximité du front, les rues du centre sont quasiment désertes, et les rares voitures qui circulent ne s'attardent pas.

A quoi bon d'ailleurs flâner, dans ces magasins fermés, murés derrière leurs remparts de sacs de sable ? Seuls, dans les souks, quelques échoppes et cafés sont encore ouverts. Les travailleurs égyptiens y tiennent leur café en buvant le traditionnel thé noir très sucré, offert sur le trottoir, ou en

jouant d'interminables parties de dominos.

Bassorah survit, mais inconsciemment la grande offensive irannienne du début 1987 a marqué un tournant et a vidé la ville de la quasi-totalité de ses habitants. Ceux-ci se sont repliés dans les faubourgs, dans la région ou tout simplement à Bagdad où chacun a plus ou moins de la famille.

Sur la corniche du Chott-el-Arab, tous les grands hôtels sont fermés et, le long de la promenade, ce ne sont que des bunkers de sacs de sable hérissés de mitrailleuses.

Certes, Bassorah n'est pas un champ de ruines, loin s'en faut, mais tous les immeubles portent plus ou moins les stigmates de la guerre. Les larges avenues ombragées, bordées d'élégantes villas désertes, sont vides, comme cabaret Les Palmes, hier lieu de détente recherché, dans un jardin public aménagé.

FRANÇOISE CHIPAUX. (Lire la suite page 3.)

### M. Reagan espère faire « un pas de géant » avec M. Gorbatchev

Quatre jours avant l'arrivée de M. Gorbatchev à Washington, M. Reagan a déclaré, le jeudi 3 décembre, à la télévision, qu'il espérait « faire un nouveau pas de géant » avec le numéro un soviétique « vers l'élimination des armes nucléaires ». Il a ajouté que si les négociations sur le désarmement avaient progressé avec Moscou, ce n'est pas parce qu'il avait changé sa perception du système soviétique, mais parce que M. Gorbatchev appliquait une politique différente de celle de ses prédécesseurs.

WASHINGTON de notre correspondant

Le sommet approche - en fait, il a déjà commencé par télévision interposée. Trois jours après la longue prestation de M. Gorbatchev, le président Reagan s'est employé, le jeudi 3 décembre, à relever le défi médiatique lancé par son hôte, et il a répondu pendant une demi-heure aux questions des présentateurs-vedettes des quatre principales chaînes.

Il ne s'agissait pas seulement d'empêcher M. Gorbatchev de monopoliser les feux de la rampe, alors que le dirigeant soviétique bénéficie de l'avantage de la nouveauté et de l'excitisme pour le public américain. M. Reagan

devait aussi montrer qu'il reste fermement sur ses gardes, alors que bon nombre de ses propres partisans acceptent difficilement qu'on puisse signer un traité avec l'URSS, et s'inquiètent des concessions qu'il pourrait être tenté de faire sous la pression de son redoutable interlocuteur. Mais il lui fallait en même temps éviter de compromettre par une rhétorique trop agressive la réussite des entretiens. M. Reagan a résolu la difficulté en redisant tout le mal qu'il pense du système soviétique, mais en épargnant soigneusement M. Gorbatchev lui-même.

JAN KRAUZE.

(Lire la suite page 4.)

### POINT DE VUE

## L'option dissuasion

par Lionel Jospin

premier secrétaire du PS

Depuis des mois, ça bouge, entre les États-Unis et l'URSS, dans le domaine des armes. Le sommet Reagan-Gorbatchev sera une étape. Le paysage stratégique mondial se modifiera encore. Reagan a changé, parce qu'il a été dur et qu'il peut maintenant négocier. Gorbatchev agit, parce que les Pershing sont là, que l'IDS menace et qu'il faut bien traiter.

Ces glissements dans le paysage désorientent certains « experts » français. Le même alarmisme prévaut au RPR et à l'UDF, même si l'attitude des autres Européens et les contraintes de la « cohabitation » (le président a adopté une attitude positive) les obligent à la prudence.

Que faut-il penser du processus en cours ? Doit-on le craindre ou s'en réjouir ? Quel est l'intérêt de la France ?

D'abord ne laissons pas les fameux experts nous faire peur.

Il nous affirmant que le retrait des SS-20 et des Pershing-2 va nous découpler des États-Unis, alors qu'il n'y avait pas de Pershing-2 avant 1983 !

Il nous parle de dénucléarisation de l'Europe pour un retrait limité d'ogives ! Ils s'inquiètent de ce que M. Gorbatchev va retirer, au terme des deux « options zéro », beaucoup plus de missiles que les États-Unis ! Ils confondent dissuasion et bataille, couplage et localisation en Europe, information et intoxication ! Ils ne font jamais de propositions pour un désarmement raisonnable.

La position des dirigeants conservateurs français n'est pas plus claire. Ils ont approuvé la double décision de l'OTAN en 1979 et le président Reagan, quand celui-ci a proposé l'« option zéro » en 1981. Et tout d'un coup, lorsque M. Gorbatchev accepte cette « option zéro » en 1987, ils la présentent comme une manœuvre et une menace !

(Lire la suite page 2.)

### Nouvelle baisse à la Bourse de Paris

Moins 4 % vendredi en fin de matinée.

PAGE 36

### La recherche d'un règlement au Cambodge

Le prince Sihanouk et M. Hun Sen se rencontreront à nouveau en France en janvier.

PAGE 36

### Des micros au Palais ?

Des vérifications techniques avaient été opérées au cabinet du juge Michau.

PAGE 14

### Vote de confiance

Aucune voix de la majorité n'a manqué à M. Chirac.

PAGES 9 à 11

### 26<sup>e</sup> congrès du PCF

Une seule fausse note dans le débat.

PAGE 12

## Le Monde

■ La Ruhr entre au musée.  
■ Les paillettes du mont Goda.  
■ Gastronomie.  
■ Jeux.

Pages 15 à 19

Le sommaire complet se trouve page 36

**PRIX MÉDICIS DE L'ESSAI**

**GEORGES BORGEAUD**

Le Soleil sur Aubiac

**PRIX MEDICIS DE L'ESSAI**

**GRASSET**

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,80 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 AS ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 195 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 190 dr. ; Hongrie, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Singapour, 325 F CFA ; Suède, 12,50 sk. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 \$ ; USA (West Coast), 1,75 \$.

### Les spécialistes s'inquiètent d'un engouement coûteux

## La vogue de l'échographie

Déficit de la Sécurité sociale, limitation des dépenses de santé, rien n'y fait : les Françaises réclament de plus en plus d'échographies pendant leurs grossesses. Avec trois millions d'exams de ce type, chaque année, pour sept cent mille grossesses, la France est le champion du monde de la consommation d'échographies obstétricales. A tel point que le coût de cette pratique est nettement supérieur à celui de toutes les autres thérapeutiques ou examens diagnostiques proposés aux femmes enceintes. Cet engouement est-il médicalement justifié ?

Afin de répondre à cette question, les gynécologues et obstétriciens français ont organisé, les 2 et 3 décembre, une conférence de consensus à

saxon, sorte de passage au crible d'une technologie et d'une pratique médicale devant être scientifiquement évaluées. Le jugement des spécialistes est sans ambiguïté : « Pour une grossesse à priori normale, il est raisonnable et suffisant de conseiller deux échographies systématiques, respectivement vers quatre mois et vers sept mois. » Autrement dit, près d'une échographie sur deux actuellement pratiquées en France chez les femmes enceintes est - médicalement du moins - injustifiée. Ce « conseil » sera-t-il suivi d'effets ? La balte est dans le camp des pouvoirs publics, peu enclins jusqu'à présent à promouvoir efficacement la mise en place d'une structure d'évaluation calquée sur le modèle anglo-

(Lire page 23 l'article de FRANCK NOUCHI.)



صحة من الامل

# Débats

## L'option dissuasion

(Suite de la première page.)  
 La seule logique sous-jacente à ces contradictions, c'est le refus de tout désarmement, c'est l'immobilisme de la pensée.  
 Il est piquant de voir M. Barre qui ne s'inquiétait pas quand le déséquilibre se créait à nos dépens, avec l'installation des SS-20 — manifester des craintes quand l'équilibre se rétablit à notre profit!  
 Quant à M. Chirac, il est à la fois pour et contre les « options zéro » ! Mais sait-il lui-même ce qu'il pensera demain !  
 Tout autre a été et est l'attitude de François Mitterrand. Il s'est battu contre le déséquilibre vers le haut ; il a contribué au rééquilibrage vers le bas ; il a toujours été contre les SS-20.  
 Ce qui explique les errements des premiers, c'est que, ayant perdu de vue le raisonnement qui fonde la dissuasion, ils n'ont plus de point de repère dans leur réflexion stratégique. Face à une politique étrangère soviétique redevenue dynamique et aux mouvements des Etats-Unis, ils ont peur de toute initiative, sans d'ailleurs en prendre aucune eux-mêmes.

### Du faible au fort

Dans l'affaire des deux « options zéro », les réussissent le tour de force de présenter à l'opinion comme une menace un succès que nous devons à la ténacité des pays occidentaux (dont la France depuis six ans) face à dix ans de manœuvres soviétiques. Comment peut-on oser que les SS-20 étaient « comme je l'avais dit à Brejnev en 1983 — l'arme anti-européenne par excellence (puisqu'il ne peuvent pas franchir l'Atlantique) et que leur élimination sera un succès pour l'Europe ?  
 Les socialistes approuvent la double « option zéro ». Les dirigeants conservateurs me paraissent peu armés pour affronter les défis intellectuels et politiques qui nous sont lancés du fait du réaménagement des relations Est-Ouest.  
 Sur quelles bases reprendre aujourd'hui ces questions de sécurité ?  
 Les dirigeants soviétiques les dirigeants et américains disent parfois qu'ils veulent un monde sans armes nucléaires. Mais

aucune stratégie, aucun des systèmes de défense évoqués pour remplacer la dissuasion nucléaire n'a pu faire la preuve de son sérieux et de sa crédibilité. Peut-être nos successeurs vivront-ils un jour dans un monde totalement désarmé ! Mais à vue humaine, la dénucléarisation complète, c'est-à-dire le recours au seul conventionnel, serait plus déstabilisant pour la planète, plus aléatoire et coûteux pour la France que le système actuel.  
 Le président de la République a eu raison, depuis le début de son mandat, d'assurer la crédibilité de notre force de dissuasion.  
 Faire cela, ce n'est pas vouloir la course aux armements. Rester attachés, dans cette phase historique, à la dissuasion nucléaire, ce n'est pas se résigner à l'accumulation effrénée d'armes de plus en plus perfectionnées, à laquelle se livrent les deux premières puissances depuis quarante ans. L'idée d'établir l'équilibre de la dissuasion à des niveaux plus bas n'est pas une idée en l'air. Les Etats-Unis disposent de trente mille têtes nucléaires et l'URSS de onze mille. Mais ils envisagent de réduire leur arsenal stratégique de 50 %. C'est la bonne direction.

La France, avec ses trois cents têtes nucléaires, applique le concept de dissuasion minimale. Pourquoi ne pas imaginer qu'un jour, si l'URSS et les Etats-Unis réduisent chacun leur arsenal à mille têtes, la France puisse réduire par exemple à deux cents ? Nous devons être favorables à des progrès dans le désarmement stratégique, s'il est équilibré et s'il ne met pas en cause notre seuil de crédibilité.  
 Encore faut-il que notre conception stratégique soit claire. Dissuader consiste à prévenir la guerre et non à la gagner, car la guerre nucléaire n'est pas gagnable. Malheureusement, depuis que les Etats-Unis sont devenus vulnérables à des représailles soviétiques et n'ont plus cet maintien intégral de leur dissuasion stratégique, on s'est éloigné de ce concept au profit de celui d'une riposte graduée.  
 Officiellement, la doctrine de la France n'est pas celle-ci, puis que notre pays, membre fidèle de l'alliance, n'est plus dans le commandement intégré de l'OTAN. Notre doctrine est celle de la dissuasion du faible au fort.  
 Pourtant, des cercles politiques et militaires importants ont implicitement en tête le schéma de l'OTAN. Ils ont accepté la dégradation du concept de dissuasion

en riposte graduée, puis en bataille nucléaire limitée, puis en bataille nucléaire limitée et prolongée. Etranges théories ! Si l'on joue à simuler des batailles nucléaires sur des territoires étroits et peuplés, comment s'étonner que l'angoisse saisisse les populations occidentales censées être protégées par une stratégie qui postule un préalable son propre échec et implique la vitrification des amis et des alliés pour arrêter sur leur sol l'agresseur éventuel ?  
 Pour moi, ce grave contresens doit être corrigé. Comme vient de le rappeler avec éclat en Allemagne le président de la République, la stratégie de la France est de dissuader l'agresseur sans menacer l'allié.

Les socialistes sont favorables à la double « option zéro ». Qu'en serait-il d'une troisième « option zéro », du moins d'une réduction des armes nucléaires à très courte portée ? Si les Etats-Unis et l'URSS s'y engageaient, pourquoi y serions-nous nécessairement opposés ? Nous avons des armes de portée comparable : les Pluton, demain les Hadès. Mais leur nature est en principe différente. Un débat a eu lieu entre le président, François Mitterrand, et le premier ministre, Jacques Chirac, sur l'appellation de ces armes. Sont-elles préstratégiques ou tactiques ? D'ultime avertissement ou de champ de bataille ? Le président a justement tranché pour le préstratégique. Il a aussi clarifié le concept d'ultime avertissement, qui doit pour lui faire corps avec la dissuasion. Mais si l'on refuse d'ouvrir la porte au concept de riposte graduée, force sera pour nous d'aller plus loin dans la définition du statut et du concept d'emploi des armes préstratégiques.

### La limitation des armes conventionnelles

La redéfinition d'un concept cohérent de dissuasion ne nous dispense pas d'un effort d'imagination sur les forces conventionnelles en Europe. Toutes les guerres, depuis 1946, ont été conduites avec des armes conventionnelles. Or un déséquilibre existe en Europe en faveur du pacte de Varsovie.  
 Si le désarmement nucléaire progresse, la question du déséquilibre conventionnel sera posée avec plus d'acuité. Faudra-t-il renforcer le conventionnel pour rééquilibrer vers le haut ? Mais quelle voie lourde financièrement et économiquement, et folle humainement ! Ne vaut-il pas

mieux rechercher l'équilibre vers le bas par les négociations avec le pacte de Varsovie ? C'est notre intérêt. Nous devons dire aux dirigeants soviétiques que c'est sur ce terrain qu'ils seront jugés par les opinions européennes. Il nous faut définir, en commençant par les armes les plus offensives (chars, avions de chasse, missiles), la quantité, la nature, la disposition des armements conventionnels nécessaires à l'établissement en Europe d'un équilibre stable à un bas niveau vérifiable et excluant toute attaque surprise.  
 Il faut être prêt à parler dans le cadre des négociations de Vienne comme dans celui de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

Quant à l'arme chimique, nous ne devons avoir qu'un seul objectif : son élimination pure et simple. Si l'URSS renonce à la fabrication et au stockage, nous renoncerons nous-mêmes à ce qui est prévu dans la loi de programmation militaire.  
 D'autres pas en avant pourraient être faits, sans amoindrir notre sécurité, pour montrer que notre pays n'a pas une attitude négative. Pourquoi, moyennant un certain toilettage des textes, ne pas signer le traité de Moscou de 1963 sur l'interdiction des essais atmosphériques, voire celui de non-prolifération nucléaire ?  
 Je termine par l'Europe. Vouloir une défense européenne, ce n'est pas pour moi réviser de remettre la France dans le giron de l'OTAN. C'est viser le couronnement militaire et politique de la construction d'une Europe indépendante. C'est dire qu'il faudra du temps. Le tabou nucléaire allemand, la question de savoir qui est dans l'OTAN et qui n'y est pas, le désir de ne pas sacrifier la Grande-Bretagne, l'Espagne ou l'Italie à un axe franco-allemand, tout cela ne peut être esquivé.  
 C'est pourquoi je suis partisan d'une politique à petits pas, telle qu'elle est engagée actuellement, sans céder aux modes ou aux aventures.  
 Je souhaite que dans le concert des nations, sur ces questions de la paix et de la guerre, les socialistes et la France aient une position équilibrée. Il faut réduire les dépenses militaires mais pas les militaires mais que nous sommes pour la sécurité. Que nous ne sommes pas pacifistes, mais que nous sommes pour la paix. Car la détermination d'une opinion convaincue, parce que clairement informée, c'est aussi un élément de la sécurité de la France.

LIONEL JOSPIN.

## L'Allemagne et la terre promise en 1992

par XAVIER DE VILLEPIN (\*)

LES Allemands de l'Ouest sont-ils fascinés par la construction européenne et la réussite de l'Acte unique ? On est, à Bonn, très conscient des difficultés qui existent sur la route de la terre promise de 1992. L'Europe n'y est pas, comme à Paris, un thème d'incantation politique, les options allemandes, plus larges que les nôtres, veulent ménager trois orientations économiques : les Etats-Unis, les Douze — et en tout premier lieu la France — et les marchés de l'Est. Cette stratégie n'est pas en soi nouvelle, mais elle interpelle la France dont les possibilités sont plus réduites.

### Ecouter les autres

Bien entendu, en matière d'armement et de défense, les effervescences internationales sont suivies avec beaucoup d'attention. Si l'on avait raison d'être optimiste sur l'hélioptère franco-allemand, il faut en revanche se garder d'illusions sur l'avion de combat.  
 En matière stratégique, tout le monde paraît bien conscient de la nécessité d'organiser un pilier européen de défense, mais bien des esprits butent sur la difficulté de concevoir des rapprochements pratiques entre les pays intégrés de l'OTAN et ceux qui ne le sont pas.

### Commerce extérieur et investissements

Les idées généreuses de notre ministre sur l'aide alimentaire au tiers-monde sont accueillies avec un léger sourire. Pour la RFA, il faut plutôt laisser aux pays en développement des espaces d'exportation pour leurs productions agricoles et engager une politique de concentration avec les Etats-Unis, afin d'éviter que l'Europe ne sombre dans un déficit budgétaire colossal.  
 Autre difficulté dont on ne parle en Allemagne qu'à voix basse : le commerce extérieur avec la France. La détérioration de notre solde a pour cause première non pas une insuffisante progression de nos ventes, mais une poursuite régulière de nos achats de produits industriels et de biens de consommation.  
 Du côté des investissements, la situation n'est guère plus brillante. En 1976, il y avait égalité, mais, en 1986, les investis-

sements allemands en France ont été le double des nôtres en RFA. Ces déséquilibres risquent donc de créer pour la France des conditions défavorables à la réalisation du grand marché.  
 Les Allemands semblent peu enclins à vouloir prendre en charge les déficits des uns ou des autres et à construire la seconde phase du système si des efforts sérieux et durables de convergence ne se manifestent pas.

### Commerce extérieur et investissements

Pour éviter les déceptions, un grand effort de communication devrait donc être fait dans la Communauté des Douze afin de mieux percevoir les positions de chacun des partenaires. L'Acte unique n'est pas une séquence qui va se dérouler avec des automatismes définis à l'avance. Réussir la construction du grand marché intérieur exige de nous tous une forte capacité d'écoute du point de vue des autres.  
 Sur cette longue route, faite d'échecs — Copenhague le prochain week-end, présidence allemande en janvier 1988, vingt-cinquième anniversaire du traité de l'Elysée, — nous, Français, avons une grande espérance et beaucoup d'idées, mais il faut s'efforcer d'éviter de nous placer en position d'éternels demandeurs.

### Commerce extérieur et investissements

(\*) Sénateur (Union centriste) représentant les Français de l'étranger, président de la commission 1992 de la chambre de commerce et d'industrie de Paris.

## Au Courrier du Monde

### Presse et « affaires »

« Ah, ces sacrés journalistes ! A. Voilà une expression courante qui peut être interprétée de deux manières diamétralement opposées. L'affaire Luchaire agit actuellement la classe politique au point que certains de nos témoins et non des moindres ont cru bon de s'interroger publiquement, et pas toujours innocemment, sur le rôle de la presse.  
 C'est la presse qui a révélé l'affaire. Au départ, il s'est agi d'un travail d'investigation jusqu'au moment où la découverte de la fraude a fait apparaître les ingrédients d'un scandale politique. Fallait-il, à quinze jours des élections législatives, publier le « scoop » au risque de gêner le gouvernement et du même coup de paraître faire le jeu de l'opposition d'alors ? En retenant l'information, on s'exposait au reproche de prendre parti dans le débat électoral et au danger d'une publication de la même révélation dans un journal national. De plus, le respect de nos lecteurs nous impose naturellement de refuser le principe douteux selon lequel « toute vérité n'est pas bonne à dire ».  
 Au cours d'une conférence de presse tenue à Vesoul le 7 novembre, Laurent Fabius a tenu à établir une distinction entre le journalisme d'investigation de la Presse de la Marche et les « manipulations » de certains organes nationaux qui « n'hésitent pas à diffuser des informations inexactes ». L'ancien premier ministre visait l'utilisation de l'explosif C 4 dans les attentats de septembre 1986.  
 Il n'est nullement dans mon propos de donner (de quel droit ?) des leçons de journa-

lisme. En fait, c'est au lecteur de juger et de choisir. Un journal d'opinion et un journal d'information obéissent à deux logiques très différentes. Chacun, à sa manière, remplit son rôle. Les accusations survenues lors de la conférence de presse de Varsovie, en faveur du pacte de Varsovie, ont été reprises par nature pour reprendre une expression célèbre. Le rôle de la presse, dans l'affaire Luchaire, reste, malgré quelques dérapages, globalement positif. Tout comme ce n'est pas la presse qui a vendu des armes à l'Iran, ce n'est pas elle qui a « balancé » le rapport Barba. La tentation de condamner le porteur de mauvaises nouvelles, on l'a vu dans ces colonnes à propos de l'affaire Chaumet, relève d'une conception féodale de l'information.  
 Malheureusement, ce mauvais réflexe a la vie dure dans tous les partis et chez la quasi-totalité des hommes politiques, y compris chez ceux qui, entre deux « affaires », n'hésitent pas à affirmer qu'une presse libre et indépendante représente une chance et une garantie pour la démocratie.  
 DANIEL JUBERT, directeur de la Presse de la Marche.

### HOMMAGE

#### Une pionnière de la psychiatrie de secteur

Le Monde du 27 octobre a signalé le décès de M<sup>lle</sup> Marie-Rose Mamelet. Comblée de titres sociaux, de psychologues et de psychiatres, elle savait encore aujourd'hui ce que doit la psychiatrie publique à Marie-Rose Mamelet ? Pour les hommes de sa génération, elle est celle qui est à l'origine de la fameuse circulaire du 13 mars 1960 créant la psychiatrie de secteur. Evoquer son nom fait surgir dans nos mémoires ces moments d'élan et de force de la fin des années 50 et du tout début des années 60. Ce fut elle qui, au vingt ans après que le secteur est devenu une réalité, mais il existait déjà dans ce que — sans la peur des mots — il faut bien appeler la révolution de la psychiatrie. Elle remonte à 1944, quand les psychiatres du service public tels que Le Guillant, Lucien Bonnafé et Henri Ey parurent haut et fort des murs qui devaient tomber. On vit alors que le malade mental pouvait être soigné, vivre ailleurs sans risque majeur. C'était bien avant Basaglia et avec combien plus de prudence que grâce à Marie-Rose Mamelet les murs tombèrent vraiment. C'était à côté de l'introduction de psychotropes, une révolution, humaine celle-là.  
 Malheureusement, d'autres dirent les contradictions que le projet devait subir avec ce que je pense avoir été la désignation auprès du ministre de M<sup>lle</sup> Mamelet. Il fallut attendre près de vingt ans pour voir s'étendre le projet dont elle avait su percevoir toute l'importance. Que les malades et les services sachent ce qu'ils devaient à cette « sous-directrice » — tel était son titre officiel — au ministère de la Santé.  
 L.-M. RAYMONDES (professeur des universités, Nice).

**B P&F**

Depuis 1731

**BOUCHARD PÈRE & FILS**

250 ans de grands vins

"Domanes de Châteaux de France"  
 "52 hectares dont 7 hectares de premiers crus et grands crus"

Clos de Beaune Villages  
 Saigny-le-Beaune "Les Lévrières"  
 Beaune Clos de la Monne  
 (Clos Propriétaires)  
 Beaune Trosses  
 Beaune Maronniers  
 Beaune Grèves  
 "Vignes de l'Enfant Jésus"  
 Volney Fréminot  
 "Clos de la Rougette"  
 (Clos Propriétaires)  
 Volney Chaubin  
 Volney Talpépère  
 (Clos Propriétaires)  
 Volney Colleville  
 "Ancienne Cave Caron"  
 Pommard 1<sup>er</sup> cru  
 Le Corton  
 Chambolle-Musigny  
 Chambolle  
 Beaune Clos Saint-Lambert  
 Moreuil Gervaisier  
 Corton Charlemagne  
 Chassagne Montrachet  
 Montrachet

Départementales LSA ou demandés à Maison Bouchard Père & Fils  
 21000 Beaune B.P. 70  
 21002 Beaune Cedex Tél. 03.22.91.41  
 Vins Bouchard 1987  
 Distributeur exclusif de "La Revue" et de "Vins de France"  
 "Aux Religieuses de la Société Civile de Châteaux de Vins-Bouchard"

**Le Monde**

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09  
 Tél. MONDIPAR 659572 F  
 Télécopieur : (1) 45-23-66-81  
 Tél. : (1) 42-47-97-27

Édité par la S.A.R.L. Le Monde

Gérant : André Foucault, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beau-Méry (1944-1969) Jacques Fauret (1969-1982) André Laurens (1982-1985)

Dirige de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944. Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile "Les Rédacteurs du Monde", Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, M.M. André Fontaine, gérant, et Hubert Beau-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Wouta. Rédacteur en chef : Daniel Veret. Correspondant en chef : Claude Sales.

**Le Monde PUBLICITE**

5, rue de Valenciennes, 75007 PARIS  
 Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71  
 Tél. MONDIPUB 206 136 F

Le Monde (ISSN 776-910) is published daily, except Sundays for \$ 400 per year by Le Monde et le Speedprint, 45-45 38 th street, L.I.C., N.Y. 11104. Second class postage paid at L.I.C. and additional offices. N.Y. government : used address change to The World of Speedprint U.S.A., P.O. Box 45-45 38 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

ABONNEMENTS BP 507 09 75422 PARIS CEDEX 09  
 Tél. : (1) 42-47-98-72

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE  
 354 F 672 F 954 F 1 200 F  
 TOUS PAYS STRANCIERS PAR VOIE NORMALE  
 687 F 1 337 F 1 952 F 2 530 F  
 ÉTRANGER (par mandat)  
 L. - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS  
 389 F 761 F 1 089 F 1 398 F  
 II. - SUISSE, TUNISIE  
 504 F 972 F 1 404 F 1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : vos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les adresses propres ou capitales d'empire.

**Le Monde TÉLÉMATIQUE**  
 Composés 36-16 - TEXE MONDIE

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437  
 ISSN : 0395-2037



# Etranger

## La normalisation en cours des relations franco-iraniennes

### Les Iraniens saluent la fin de la crise dans leurs relations avec la France

Téhéran a salué, le jeudi 3 décembre, la fin de la « crise dans les relations politiques » entre la France et l'Irak, six jours après la libération de deux otages français, MM. Jean-Louis Normandin et Roger Augue, deux jours après avoir récupéré M. Gordji, l'ex-interprète à l'ambassade d'Irak à Paris, et alors que devrait s'effectuer un nouveau remboursement partiel par Paris du prêt Eurodif.

Évoquant cette étape dans la normalisation des relations franco-iraniennes, M. Hossein Cheikholslam, vice-ministre iranien des affaires étrangères, a précisé que ce résultat avait été obtenu grâce à des « négociations secrètes et directes ». Il a remercié à cette occasion trois pays : « la Syrie, l'Algérie et le Pakistan ». Ce dernier État représente les intérêts iraniens auprès de la France depuis la rupture des relations diplomatiques entre Paris et Téhéran. Les Algériens, on le sait, jouent un rôle actif d'intermédiaire, depuis un certain temps, entre les deux capitales pour tenter de sortir de la crise.

Quant à la Syrie, il semble, au contraire — en dépit des remerciements successifs, français et iraniens à Damas, — qu'elle n'ait pas tenu le rôle qu'elle aurait désiré jouer dans la libération de MM. Normandin et Augue. Les Syriens n'ont d'ailleurs pas caché leur agacement d'être exclus des tractations et l'ont particulièrement manifesté, vendredi dernier à Beyrouth, pendant l'heure qui a séparé le moment où les deux

otages sont arrivés à l'Hôtel Sumnerland de celui où ils en sont repartis libres sous la houlette de l'ambassadeur de France. Si les Français ne voyaient pas d'inconvénient à « faire une fleur » aux Syriens — dont les forces sont massivement présentes au Liban, — il apparaît que l'Irak y a été hostile, selon de bonnes sources.

#### Colère à Bagdad

Les ravisseurs volaient, dans un premier temps, relâcher MM. Normandin et Augue entre 2 heures et 3 heures du matin, devant la chancellerie française à Beyrouth-Ouest. Apprenant cela, les Syriens ont immédiatement corcé les lieux, les rendant inaccessibles. Ce que voyant, les Iraniens ont exigé que la libération s'effectue au Sumnerland et non au Beau Rivage, QG des forces syriennes à Beyrouth, comme essayaient de l'obtenir les officiels syriens, faute d'avoir obtenu qu'elle se produise à Damas. Ce fut ensuite la longue discussion devant le Sumnerland entre Français et Syriens tandis que les otages « libérés » attendaient dans une camionnette. Le retour se fit sur Paris en fin de compte par Larnaca et non par la capitale syrienne.

Le processus en cours entre la France et l'Irak a, d'autre part, soulevé la colère de Bagdad. Le quotidien *Al Thawrah*, organe du parti Baas — au pouvoir en Irak, — a ainsi

dénoncé jeudi les « transactions avec les preneurs d'otages ». « Nous sommes incapables de comprendre comment ceux qui prétendent lutter contre le terrorisme et les terroristes concluent, tout secrètement que publiquement, des transactions avec des terroristes », écrit le journal, qui ne cite toutefois à aucun moment la France. « Tout cela, poursuit *Al Thawrah*, ne signifie-t-il pas que l'Irak utilise le terrorisme comme un moyen pour réaliser ses desseins et dicter ses conditions à tous, petits ou grands ? »

Parmi les conditions posées par Téhéran à la normalisation de ses relations avec Paris figure en première place l'arrêt du soutien français à Bagdad ou, à défaut, la livraison d'armes à l'Irak dans des proportions égales à ce que les Français livrent à l'armée irakienne.

Par ailleurs, répondant aux accusations portées par M. Augue à sa libération, selon lesquelles ses gardiens étaient en grande partie des Palestiniens, M. Yasser Arafat a nié jeudi toute implication palestinienne dans l'enlèvement et la détention des otages. « Le gouvernement français sait avec qui il a conclu un marché pour libérer les deux otages et qui les détenait », a déclaré M. Arafat à la radio phalangiste libanaise La Voix du Liban depuis un pays qui n'a pas été précisé. « Il y a eu un accord secret au terme de négociations que je suivais de loin », a-t-il dit, pour préciser que « l'affaire a été examinée directement avec l'Irak ».

### Un entretien avec M. Muhammad Larjani

### « Nous avons conclu avec Paris un bon accord »

NEW-YORK (Nations unies) de notre correspondant

« Il n'y a pas un seul pays au monde qui sacrifierait d'éventuelles bonnes relations avec l'Irak au profit de sympathies, mais un pays riche et stratégiquement moins important ». Tassant le tabac dans sa pipe, le vice-ministre iranien des affaires étrangères, M. Muhammad Larjani, petit homme barbu aux allures d'instituteur de province, parle avec assurance de ce qu'il désigne lui-même comme « l'une des plus importantes affaires de moment », à savoir les relations franco-iraniennes.

« La France a tort de tant investir dans ses relations avec l'Irak, dit-il au lieu de faire fructifier le capital de sympathies qu'elle avait acquis dès les premiers instants de la révolution islamique, grâce à l'envoi d'un avion qui a déposé l'ayatollah Khomeiny à Téhéran » (le 4 février 1979). Selon M. Larjani, « l'Irak est un pays divisé, doté d'un régime faible et d'un président en suris, alors que le régime iranien est stable ».

« Nous proposons à la France une collaboration étroite et mutuellement profitable, à condition que Paris s'éloigne progressivement de Bagdad et de Washington », souligne-t-il, admettant qu'un tel changement d'orientation n'est sans

doute pas aisé à accomplir. « Néanmoins, nous sommes prêts à travailler avec patience à l'approfondissement de nos relations, à discuter de tout, y compris du sort des trois otages français détenus encore à Beyrouth : la balle est dans le camp de la France ».

#### « De Gaulle n'aurait pas aimé »

Faisant, à plusieurs reprises, appel aux « sentiments d'indépendance du peuple français », M. Larjani estime qu'« il n'est pas dans l'intérêt de la France d'apparaître comme soutenant automatiquement la diplomatie américaine ». « Le général de Gaulle n'aurait sans doute pas aimé cela », ajoute-t-il, répétant que « le général avait, dès le début du conflit israélo-arabe, gelé les ventes d'armes au pays du champ de bataille ». « En quoi, s'interroge-t-il, les ventes d'armes à l'Irak sont-elles plus « morales » que d'éventuelles fournitures militaires à l'Iran ? »

Les différends entre Paris et Téhéran sont-ils en voie de règlement ? « Oui, assure-t-il, nous avons récemment conclu un bon accord ». Évitant soigneusement de confirmer les informations selon lesquelles Paris avait accepté de régler, la semaine dernière, une partie des sommes réclamées par Téhéran,

M. Larjani admet cependant qu'« il y a trois jours l'argent n'était pas encore arrivé ». « Si un accord financier a été conclu, celui-ci ne faisait pas partie de l'affaire des otages ».

Pour le vice-ministre des affaires étrangères, « la France a tout intérêt à rembourser les sommes dues à l'Irak, car Paris doit honorer sa propre signature ». « La France est non seulement suffisamment riche pour payer ses dettes, mais son Trésor - fait une affaire - en payant maintenant, alors que le dollar est si bas, dit-il avec un sourire en coin. De toute façon, le problème d'argent est pratiquement résolu, car, au lieu de 300 millions de dollars (il y a peu de temps encore, le désaccord ne concernait qu'une petite somme insignifiante). Le règlement de ce reliquat serait davantage un problème de politique intérieure que de diplomatie ».

Que pense-t-on à Téhéran de la situation politique en France ? « C'est une arène enflammée », assure, sans hésiter, M. Larjani, dont les sympathies vont, pour le moment, manifestement vers Jacques Chirac : « Il ne faudrait pas lui reprocher d'avoir payé, car payer ses dettes n'est pas déshonorant ». En revanche, « l'Iran aurait des choses à reprocher à Claude Chéysson ».

CHARLES LESCAUT.

## Les initiatives des Nations unies et le conflit du Golfe

### Téhéran rejette formellement le plan de M. de Cuellar

NEW-YORK (Nations Unies) de notre correspondant

Vu des Nations unies, l'effort diplomatique en faveur de la paix dans le golfe Persique est désormais suspendu à l'ultime recours : le sommet soviéto-américain de Washington. Venu à New-York à l'invitation du secrétaire général de l'ONU, le vice-ministre iranien des affaires étrangères, M. Muhammad Javad Larjani, a confirmé, jeudi 3 décembre, que l'Iran n'acceptera d'appliquer un cessez-le-feu qu'après qu'« un organe crédible » aura désigné, officiellement, l'Irak comme « l'agresseur ».

Étant donné que le plan d'application de la résolution 598, soumis aux belligérants par M. Perez de Cuellar (le Monde du 17 octobre 1987), prévoyait un cessez-le-feu concomitant avec la création d'un comité chargé de déterminer les origines du conflit, la réponse iranienne constitue un refus, enfin articulé, de l'ordre des priorités établi par le Conseil de sécurité et « aménagé » par le secrétaire général.

#### Une « aire de mouvement » pour la négociation

La résolution 598 exigeait, « comme premier pas », l'établissement d'un cessez-le-feu, subordonnant toute autre considération à l'application de ce premier pas. Devant le refus de Téhéran de collaborer avec le conseil, le secrétaire général a tenté une approche plus nuancée fut tentée, en proposant que deux paragraphes de la résolution soient liés en un seul : un cessez-le-feu interviendrait le jour J, celui de la création d'un comité chargé de déterminer les responsabilités dans le déclenchement de la guerre.

Bien qu'officiellement rejetée par l'Irak, cette proposition était considérée comme « acceptable, in fine », par Bagdad. Or Téhéran affirme désormais que seule la désignation de l'agresseur (l'Irak) permettra de déclencher l'application des dispositions du plan, en créant une « aire de mouvement » pour la négociation.

Selon des sources proches du gouvernement iranien, Bagdad refusera cette modification, de même qu'il rejette déjà la notion d'« aire de mouvement » : un cessez-le-feu doit constituer une décision définitive et inconditionnelle, écrit le vice-premier ministre iranien dans sa réponse au plan de M. Perez de Cuellar. De surcroît, il semble tout à fait improbable que l'Irak puisse

### L'Irak dans l'attente d'une nouvelle offensive

(Suite de la première page.)

La partie résidentielle de Bassorah a les aspects de ces villes d'eau assoupies à la morte-saison. Au marché, relativement bien fourni malgré le nombre important de magasins fermés, les militaires sont de loin les premiers clients.

La nuit, surtout, la canonnade est parfaitement audible et, tous les jours, Bassorah vit sous la menace des artilleurs iraniens. Selon le gouverneur de la ville, plus de 60 000 obus se sont abattus sur la cité les deux derniers mois, faisant environ 250 morts civils et de nombreux blessés. La semaine dernière, des obus ont touché l'hôpital principal de la ville, qui fonctionne normalement, sans toutefois faire de victimes. Environ cent cinquante médecins irakiens y travaillent en permanence et, au titre du responsable de la santé dans le district, l'hôpital ne manque de rien et est équipé pour répondre à tous les besoins.

L'annonce de la mobilisation irakienne ne trouble pas l'apparente sérénité des responsables, qui se veulent tous confiants. « Depuis sept ans, nous avons l'habitude », déclare le gouverneur de Bassorah. Tout le

monde est prêt pour la défense de la ville. En attendant, nous continuons à entretenir la ville et les routes de secours, de passage des routes, d'adduction d'eau, sont en marche ». Quatre mille cinq cents travailleurs étrangers, essentiellement égyptiens et soudanais, vivent toujours à Bassorah. Située un peu à l'écart du centre de la ville, l'université, qui abrite douze mille étudiants, mobilisés pour la défense civile en cas d'attaque, n'a pas fermé ses portes.

Le front, à vingt kilomètres seulement, est invisible, interdit aux journalistes. Mais quelques éléments troublants expliquent l'apparente inefficacité irakienne. Ainsi tous les ponts sur l'autoroute Bagdad-Bassorah, qui, entre Amara et Bassorah, longe la frontière irakienne à des distances variant de 20 à 50 kilomètres, semblent intactes, comme le sont les immenses antennes de télécommunication que l'on voit un peu partout.

De l'autoroute, bordée de chaque côté par des camps militaires de toile, aucune défense n'est visible. L'armée irakienne s'est rapprochée de la frontière où, selon des témoignages, ont été construits trois murs de remparts de sable, solidement défendus, et édifiés dans le prolongement du lac aux poissons, un système de barges-fortés inondables à volonté.

C'est sur le front sud que l'armée irakienne attend la nouvelle offensive iranienne annoncée, et l'Irak a fait état, à la mi-novembre, de préparatifs « sans précédent » pour faire face à toute éventualité. Mais le fait d'avoir résisté, début 1987, à la grande attaque iranienne sur Bassorah a donné une nouvelle confiance aux Irakiens, appelés toutefois par le président Saddam Hussein à rester sur leurs gardes en permanence.

La reprise de Fao ne semble pas à l'ordre du jour. Occupé par trente mille pasdaran, il faudrait engager, selon les experts, près de quatre-vingt-dix mille hommes pour tenter l'opération, avec une perte estimée à quinze mille hommes. Or, comme le dit M. Saeedou Hammedi, membre du conseil de commandement de la révolution, président de l'Assemblée nationale, « cela ne mettrait pas fin à la guerre. Si nous étions sûrs que cette reprise signifiait la fin de la guerre, nous prendrions le risque. Mais maintenant, pour quoi faire ? ». Certes, la reconquête de Fao serait une victoire psychologique importante. Mais a contrario une défaite militaire passerait gravement sur un régime qui s'est installé dans la guerre et qui a renforcé son pouvoir grâce à elle.

Une guerre qui, selon tous les experts, est aujourd'hui inconsciemment mieux maîtrisée, l'expérience aidant. L'aviation en particulier, arme choyée et fer de lance de l'Irak, se montre beaucoup plus efficace, et le récent raid sur la centrale irakienne de Bouchehr est considéré ici comme le dernier exemple de la maîtrise technique des pilotes, qui ont pu franchir toutes les batteries de radars et les défenses installées



autour de Bouchehr. Si l'on considère qu'il faut environ cinq à six ans pour former un pilote, il est normal que ceux-ci soient aujourd'hui plus opérationnels et utilisent mieux les avions, notamment les Mirage F-1, que l'armée irakienne possède en grand nombre, malgré la perte de trente de ces appareils depuis le début de la guerre.

Le ravitaillement en vol paraît aujourd'hui une opération de routine, de sorte qu'aucun point du territoire irakien ne semble hors de portée de l'armée de l'air irakienne. L'armée, en tout cas, donne l'impression de ne manquer de rien. Confiée au colonel Hussein Kamil, gendre du président, l'industrie d'armement irakienne a l'air d'être bien partie. Sans que l'on sache avec exactitude ce qu'elle produit véritablement tant le secret est, à l'encore, mieux protégé que la norme, déjà rigoureuse, on sait qu'elle a expérimenté un missile qui a fait une course de 615 kilomètres, mais nul ne peut dire s'il était totalement ou partiellement de fabrication irakienne.

Quoi qu'il en soit, l'industrie d'armement est un domaine prioritaire, soumis, selon de bonnes sources, à des cadences « infernales » et qui bénéficie de toute l'attention du régime. Non sans assurance, le ministre de l'Industrie et de la Culture, M. Latif Nassif Jasseem, affirme, pour sa part, « quand les Iraniens tirent un missile, nous pouvons répondre par cent. Si les Iraniens veulent se suicider, c'est leur affaire, mais je peux dire avec certitude qu'ils vont être battus ».

En attendant, chacun s'interroge ici sur l'absence d'action irakienne depuis l'appel lancé, le 17 novem-

bre, par Téhéran à la population irakienne pour qu'elle évacue les villes, signe généralement annonciateur d'un tir de missiles sur Bagdad. De la panne du lanceur à une nouvelle évaluation des risques faite par Téhéran, toutes les hypothèses sont avancées pour expliquer ce fait qui ne manque pas de surprendre.

Les missiles sur Bagdad, treize en 1985, six l'année suivante et dix-sept depuis le début de l'année, sont bien évidemment le terreux de la population, qui craint cette espèce d'épée de Damoclès. Mais la capitale irakienne n'en connaît pas moins une vie normale et animée. Comme le dit un diplomate, « on a ici statistiquement beaucoup plus de risques de mourir d'un accident de voiture que d'un tir de missiles ». La quarantaine de missiles tombés sur Bagdad ont fait quelque trois cent cinquante morts, alors que les accidents de la route tuent, chaque année en Irak, environ dix mille personnes.

Tout est fait, en tout cas, par le régime pour que la guerre, qui a touché ou touche quasiment chaque famille — trois cent mille victimes, un million d'hommes environ sous les drapeaux — soit le moins possible apparente. Des manifestations calmes d'intérêts divers, mais qui déplacent à chaque fois plusieurs milliers d'invités venus de partout, se succèdent à Bagdad et, le soir les restaurants du bord du Tigre sont largement fréquentés. Pourtant, la guerre est présente dans tous les esprits d'une population lassée d'un conflit dont on ne voit pas la fin et qui sert d'argument idéal pour renforcer encore un encadrement déjà très pesant.

FRANÇOISE CHIPAUX.

**Revue d'études Palestiniennes**

N° 25 Automne 1987

**Un instrument de dialogue**

Pour son vingt-cinquième numéro, la *Revue d'études palestiniennes*, qui fête cet automne ses six ans d'existence, publie un numéro double riche et symbolique de l'ouverture que pratique depuis sa fondation cette publication écrite en français. Cette revue s'est imposée comme cadre privilégié du débat sur la question palestinienne. Les auteurs, d'horizons différents, de nationalités diverses, s'y expriment périodiquement avec une liberté de ton et surtout un sérieux dans la recherche qui tranchent sur le dogmatisme prévalant trop souvent dans la présentation de ce problème. Instrument de dialogue, la revue publie depuis longtemps des auteurs israéliens et fait dans chaque numéro à côté de la revue de presse arabe et internationale une revue exhaustive de la presse israélienne. On lira avec beaucoup d'intérêt, dans le numéro qui vient de sortir, le témoignage d'un jeune romancier israélien, David Grossman, sur « la Cisjordanie vingt ans après l'occupation ». On trouvera aussi un très beau reportage photographique de Joss Dray effectué dans les territoires occupés.

Françoise Chipaux, *Le Monde*

Le N° 70 F - Abonnement 1 an (quatre numéros), 180 F  
Échantillon (sur justification), 155 F  
Règlement au nom des Éditions de Minuit (CCP Paris 180.437)

Revue trimestrielle publiée par l'Institut des Études Palestiniennes  
Diffusion : les Éditions de Minuit - 7 rue Bernard Palissy - 75006 Paris

agne  
ise en 1991

Monde

3



سكزا من الاصل

# Diplomatie

## Le conseil européen de Copenhague s'annonce particulièrement difficile

Les chefs d'Etat ou de gouvernement de la CEE tiennent, vendredi 4 et samedi 5 décembre, à Copenhague, un conseil européen particulièrement difficile, destiné à modifier le financement de la Communauté dans la perspective du marché unique européen, qui doit être créé en 1992.

Dans leurs travaux préparatoires, les ministres des Douze ont laissé au conseil de Copenhague le soin de régler les désaccords qui subsistent sur les quatre grands dossiers : le contrôle des dépenses agricoles qui représentent les deux tiers du budget de la CEE, la fixation des ressources budgétaires, les crédits aux régions les plus défavorisées et le montant de la ristourne accordée à la

Grande-Bretagne sur sa contribution financière.

Le premier ministre danois, M. Poul Schlüter, président en exercice de la Communauté, a lancé, jeudi, à Copenhague, un appel aux Douze pour qu'ils modèrent leurs positions nationales afin d'arriver à un compromis raisonnable sur le financement de la Communauté. « Le problème est de dire quel rôle nous voulons faire jouer à l'Europe, à quelques jours du sommet américano-soviétique sur la sécurité en Europe et en Asie », a-t-il déclaré notamment. Les derniers événements monétaires devraient en outre être discutés au cours de ce sommet

européen, qui s'ouvre au lendemain d'une baisse concertée des taux d'intérêt par les banques centrales britannique, française et ouest-allemande.

Les Douze devraient aussi faire le point sur les questions de sécurité européenne et aborder d'autres questions internationales, comme la situation en Afghanistan, au Proche-Orient et dans le Golfe.

L'incertitude demeure en effet sur les intentions de Margaret Thatcher à la suite de la controverse avec la France sur les conditions dans lesquelles deux otages français au Liban viennent d'être libérés. Le premier ministre britannique pourrait profiter de la tribune de Copenhague pour rappeler à ses partenaires leur engagement de ne pas négocier avec les terroristes.

### Le sommet de Washington

## M. Reagan espère faire « un pas de géant »

(Suite de la première page.)

Comme on lui demandait s'il ne craignait pas de se « laisser dévorer par ce jeune marxiste-léniniste énergique et intelligent », le « vieux » président a répondu : « Je n'ai pas changé depuis le temps où j'ai parlé de l'empire du mal », et il a réitéré qu'au sommet de Reykjavik il n'avait pas cédé quand M. Gorbatchev avait voulu le faire renoncer à l'initiative de défense stratégique. Il a ajouté qu'il aurait été hors de question qu'il signe dans quelques jours le traité sur l'élimination des missiles intermédiaires en l'absence de « solides mesures de vérification ». M. Reagan s'est même donné le luxe de citer, sans s'écarter les mots, un dicton russe : « *Doverita no proveriat* » (Fais confiance mais vérifie).

Mais il s'est aussi attaché à montrer que si lui n'avait pas changé, les Soviétiques étaient, en revanche, venus à composition et que M. Gorbatchev était différent de ses prédécesseurs. « Il est le premier dirigeant soviétique qui se soit jamais déclaré disposé à éliminer des armes que l'URSS possédait déjà », a-t-il remarqué.

M. Gorbatchev serait ainsi le premier dirigeant soviétique à ne pas proclamer sa fidélité au « concept marxiste de l'expansionnisme ».

Enfin, M. Reagan a ménagé son interlocuteur sur une question très sensible, l'Afghanistan, en faisant remarquer que M. Gorbatchev a « hérité du problème ». Ce qui est exact, mais surtout confirme que la Maison Blanche espère quelque chose des entretiens à ce sujet. M. Reagan ne semble pas prêt pour autant à accepter la solution suggérée jusqu'à présent par les Soviétiques et leur protégé afghan, à savoir le retrait des résistants afghans pendant un an, en échange du premier retrait des troupes soviétiques. « Vous ne pouvez pas tout d'un coup les priver de leurs armes et les laisser en proie à l'instabilité », a-t-il dit, ajoutant que M. Gorbatchev souhaiterait sans doute laisser à Kaboul « un gouvernement semblable à celui des autres nations du bloc de l'Est. Notre tâche consiste à lui montrer qu'ils ne doivent pas seulement retirer leurs troupes, mais que le peuple afghan, tout comme le peuple du Nicaragua, a le droit de déterminer le gouvernement qu'il veut avoir ».

Les déclarations très stéréotypées faites lundi par M. Gorbatchev sur les droits de l'homme ou les causes de l'intervention soviétique en Afghanistan ont été peu appréciées par la presse américaine, et l'un des journalistes présents a demandé à M. Reagan ce qu'il pensait dans ces conditions de la « staccatité » du numéro un soviétique. Là encore M. Reagan s'est voulu indulgent et a expliqué : « Je crois qu'il écrit lui-même la propagande dans laquelle il a été élevé et qu'il entend ».

Même optimisme à propos de la négociation sur les armes stratégi-

ques - « Je pense qu'il y a une chance raisonnable que nous fusions un nouveau pas de géant vers l'élimination des armes nucléaires », et sur la perspective d'un nouveau sommet, l'an prochain, à Moscou.

### Plus chaleureux que M. Gorbatchev

Le président américain a aussi plaidé avec chaleur la cause du désarmement négocié : « Je pense que ceux qui refusent même d'envisager qu'on puisse jamais arriver à un accord, ces gens-là, consciemment ou non, ont accepté en plus profond d'eux-mêmes l'idée que la guerre est inévitable. Moi, je pense que tant qu'il y a une chance de lutter pour la paix, il faut lutter pour ». Mais il a ajouté : « Il s'agit pas question que nous capitulions ». Le président Reagan a aussi rappelé qu'il ne serait pas sage de diminuer les effectifs américains en Europe, et que les armes nucléaires tactiques de l'OTAN ne seront pas retirées du Vieux Continent tant qu'un équilibre des forces conventionnelles ne sera pas obtenu.

M. Reagan, qui a aussi tenté à répéter longuement et avec conviction qu'il avait été de bonne foi dans l'affaire de l'« Irangate », a-t-il réussi à rassurer les Américains sur ses capacités à faire face à l'épreuve du sommet ? Il a certes semblé plus fragile que le numéro un soviétique, un peu moins assuré, mais aussi plus spontané, chaleureux, et plus direct. Comme toujours, M. Reagan braille parfois sur les mots. On devine qu'il a le trac, qu'il a peur du trac. Mais il s'est plaidé bien sûr de l'épreuve. Il n'est pas au bout de ses peines, et M. Gorbatchev non plus. Le sommet à venir s'annonce comme une redoutable bataille d'images dans laquelle M. Gorbatchev part avec plusieurs longueurs d'avance devant un public et surtout une presse fascinée par cet homme « de là-bas ». Mais M. Reagan, qui est d'un naturel modeste, ne semble pas en prendre ombrage, comme il l'a dit spontanément il y a quelques jours et répété hier soir : « Après tout, j'ai joué avec Errol Flynn ».

YAN KRAUZE.

Un message de M. Gorbatchev à M. Mitterrand. - Le numéro deux soviétique, M. Egor Ligatchev, a remis jeudi 3 décembre au président Mitterrand un message écrit de M. Mikhaïl Gorbatchev portant sur les questions de désarmement. En quittant l'Élysée au terme d'une heure d'entretien, M. Ligatchev - accompagné de M. Vadim Zagladine, chargé du secteur international au comité central du Parti communiste soviétique (PCUS) - a indiqué que dans ce message, M. Gorbatchev invitait le chef de l'État français « à échanger des points de vue sur les problèmes de la sécurité internationale, au vu de la situation nouvelle créée en Europe et dans le monde par l'accord américano-soviétique sur l'élimination des FNI ».

### Un entretien avec le secrétaire au Foreign Office

## « Il faut enrayer l'accroissement explosif des dépenses agricoles »

### nous déclare Sir Geoffrey Howe

Au cours d'un entretien avant le sommet de Copenhague, Sir Geoffrey Howe fait le point sur la politique de la Grande-Bretagne.

LONDRES de notre envoyé spécial

« Croyez-vous que les Douze aient une chance d'aboutir au conseil européen de Copenhague, et quel est, d'après vous, le point qui pose le plus de problèmes ? »

« Il existe une chance raisonnable de réussir, mais ce ne sera pas commode. La chose la plus difficile et aussi la plus importante : nous devons parvenir à un accord clair, pour mettre en place des stabilisateurs qui permettront de maîtriser avec efficacité les dépenses agri-

coles. A cet égard, j'ai été encouragé par les propos de M. Jacques Chirac, qui a dit récemment qu'il était en faveur d'un système de stabilisateurs, à condition qu'il couvre la totalité de la production, que tout le monde soit logé à la même enseigne.

« Vous croyez donc que les Français, comme vous, veulent parvenir à une réelle maîtrise des dépenses agricoles ? »

« J'en suis convaincu. Au reste, les Douze ont une perception assez voisine de ce qu'il est nécessaire de faire. Le problème est de le concrétiser, comme nous l'avons fait naguère avec succès en contingentant la production laitière.

« Que signifie pour vous maîtriser les dépenses agricoles : les maintenir à leur niveau actuel ou bien les réduire ? »

« L'objectif immédiat est d'enrayer l'accroissement explosif des dépenses et d'établir un système qui ne soit pas un succès considérable. A moyen terme, nous devons réduire la part de l'agriculture dans l'ensemble des dépenses de la Communauté. Aujourd'hui, la majeure partie des crédits disponibles sont affectés à l'Europe verte. En soi, ce n'est pas un péché, mais que les deux tiers des crédits ainsi mobilisés servent au stockage des excédents, c'est vraiment du gaspillage et c'est néfaste pour les agriculteurs eux-mêmes.

« Nous pensons, comme la Commission, que si l'on veut stabiliser la production et les dépenses, il faut absolument, en cas de dépassement des seuils de prix substantiels. Voyez le cas du colza : la production cette année a augmenté de 70 % par rapport à 1986 ! Pour couper net à une telle évolution, la Commission a proposé une formule qui aboutit à baisser les prix, sans « butoir », aussi longtemps que la production continuera à augmenter. Nous appuyons la Commission. Est-ce la seule idée britannique excentrique, conçue en fonction des intérêts britanniques. Le colza, jadis, était une culture qu'on ne voyait jamais dans notre pays. Aujourd'hui, le Royaume-Uni, comme le reste de l'Europe du Nord, en est envahi.

### Faire preuve d'imagination politique

« Mais de telles baisses de prix ne sont-elles supportables pour les agriculteurs ? »

« Oui, je le crois. Nous ne sommes pas les seuls à le penser. La Commission et la presse danoise partagent notre point de vue. Evidemment, ce ne sera pas facile, mais comme toujours avec les réformes, plus on les diffère, plus les décisions sont difficiles à prendre. Il faut essayer de convaincre les intéressés. La proposition de la Commission visant à accompagner les baisses de prix des cotisations par des aides financières en faveur des agriculteurs qui mettront en jachère une partie de leurs exploitations a précisément pour objet d'atténuer le coût social de la réforme.

« Les Français suggèrent, en cas de dépassement des seuils, de limiter les baisses automatiques à 2 % ou 3 %, quitte à trouver d'autres moyens pour freiner la production. Est-ce là pour vous un compromis possible ? »

« L'essentiel, c'est de parvenir à une maîtrise effective des dépenses agricoles. Il y a probablement plusieurs manières de le faire. Si on peut atteindre le même résultat par une autre méthode que celle proposée par la Commission, nous sommes



SELAK MANN

prêts à l'envisager et à faire preuve de souplesse.

« Il nous faut tous faire preuve d'une imagination politique considérable pour trouver les moyens de maintenir une communauté rurale dynamique, mais à moindres frais.

### L'adhésion au SME

« A Bruxelles, on dit volontiers que, au Royaume-Uni, il n'y a plus que M. Thatcher à être hostile à l'adhésion au SME. Quelle est votre opinion ? »

« Nous avons dit que nous participerons aux mécanismes C des changes du SME lorsque le moment sera venu. Lorsque cela contribuera à un renforcement de la coopération économique européenne.

« Parteriez-vous que cela se passera en 1993 ? »

« Ce n'est pas un sujet sur lequel je parierais. Mais ce que je dirais, ce que j'ai déjà dit, c'est que nous ne pourrions pas indéfiniment répéter que nous allons participer lorsque le moment sera venu. Chaque fruit, un jour, doit parvenir à maturité... »

« L'approche des élections en France, les difficultés de la CDU en Allemagne, l'instabilité politique en Italie, ne constituent-elles pas autant d'obstacles à la relance de la construction européenne ? »

« Je pense que la Communauté a acquis la force suffisante pour continuer à vivre et à progresser malgré les élections ou les changements, qui sont la caractéristique d'une société démocratique. Si on admettait le principe que toute la Communauté doit s'arrêter quand l'un ou l'autre des Douze tient une élection, on ne ferait jamais de progrès. Je crois que nous devenons de plus en plus habiles pour nous accommoder de ce genre de péripécies. » C'est une espèce de cohabitation européenne », conclut (en français) Sir Geoffrey.

Propos recueillis par PHILIPPE LEMAÎTRE.

# L'HISTOIRE chez Fayard

**LES BORGIA**  
Ivan Clouas

Les Borgia princes du crime et des arts... Un livre passionnant sur la Renaissance.

Alberto Tenenti  
Le Monde

526 pages  
130F

Fayard

Du même auteur chez Fayard : Catherine de Médicis, Laurent le Magnifique, Henri II.

I-D NASIO

**Les yeux de Laure**

LE CONCEPT D'OBJET DANS LA THEORIE DE L'AN

« Les yeux de Laure » est un roman qui traite de la question de la connaissance, de la vérité, de la mort. C'est un roman qui explore les limites de la connaissance humaine et qui nous fait réfléchir sur la nature de l'existence.

Aubier

**24 HEURES Darlmat**

146, boulevard de Grenelle et 29, rue Frémicourt à Paris 15<sup>ème</sup>, du vendredi 11, 16 heures au samedi 12 décembre 1987 16 heures, Darlmat fête l'ouverture de sa Peugeot Talbot Boutique (pièces de rechange, accessoires et gadgets).

24 heures de course aux prix les plus bas. Exemple : 3 heures du matin, une Peugeot 405 à prix coûtant (prix d'achat effectif Darlmat).

24 heures d'animation et jeux concours permanents avec Radio Tour Eiffel (95.2).

Toute la nuit, buffet non-stop aux stands de ravitaillement sur le circuit interne des 24 heures Darlmat. Darlmat vous attend.

Darlmat  
Le concessionnaire dans la course  
45 75 82 80

FORMATION COM

au SOI

EN DIR

**JEAN-PI**

**CHAR**

JEAN-PIERRE

7, 8,

12 H 30 - 13 H

18 H - 20 H

DE GRAN



# Afrique

## MAURITANIE : accusés de complot

### Trois officiers toucouleurs condamnés à mort

La Cour de sûreté de l'Etat a prononcé, jeudi 3 décembre, la peine capitale contre trois des cinquante et une personnes, toutes de race noire, qu'elle jugeait depuis le 18 novembre pour un complot dirigé contre le régime du colonel Maouya Ould Sid'Ahmed Taya déjoué le 22 octobre. Il s'agit des lieutenants Ba Seydi, commandant la base navale de Nouakchott, Sarr Amadou et Sy Saïdon, officiers d'état-major. Ils n'ont pas la possibilité de faire appel, la Cour de sûreté de l'Etat étant une juridiction d'exception. Leur sort dépend maintenant du colonel Taya, qui peut exercer son droit de grâce, indique l'agence Reuter.

La Cour a également condamné aux travaux forcés à perpétuité dix-huit prévenus, parmi lesquels figurent le capitaine Sy Bocar, directeur

adjoint du cabinet militaire du président Taya, le lieutenant Ba Abdou Khoudos, extradé d'Algérie la semaine dernière, le lieutenant Ali Moutar, commandant d'escadron de la garde présidentielle, Dia Abderrahmane, officier de permanence à l'état-major, Ba Alassane Amadou, contrôleur du Trésor, et l'ex-capitaine Diop Djibril, qui fut directeur de la sûreté nationale. Neuf prévenus ont été condamnés à vingt ans de travaux forcés et cinq autres à dix ans de la même peine.

Les juges ont acquitté le colonel Anne Amadou Babaly, ancien ministre de l'intérieur, contre lequel le procureur avait pourtant requis les travaux forcés à perpétuité. Seul officier supérieur impliqué, l'ex-ministre avait nié toute participation au complot mais il avait reconnu avoir été « consulté ».

## CENTRAFRIQUE : Remaniement ministériel

Aux termes d'un décret présidentiel lu jeudi 3 décembre sur les ondes de la radio nationale, le gouvernement centrafricain a subi un léger remaniement. Les grands ministères - affaires étrangères, intérieur, économie et finances - n'ont pas changé de titulaires, mais les portefeuilles de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ont été regroupés en un seul ministère, confié à un ancien chargé de mission à l'éducation nationale, M. Pierre Sammy Mackitoy. Cette nomination intervient alors que les observateurs constatent une certaine agitation dans les lycées et universités de la capitale. A noter également le départ du ministre de la communication, M. Joachim De Silva-Nzengue, resté longtemps à ce poste, et remplacé par un ancien journaliste devenu ambassadeur, M. David Ngindo.

Bien que le décret ne le précise pas, il semble que le chef de l'Etat, le général André Kolingba, continue à assumer les fonctions de ministre de la défense nationale. - (AFP.)

## RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : pour prévenir des infiltrations de l'ANC

### Pretoria renforce les contrôles à la frontière du Botswana

JOHANNESBURG  
de notre correspondant

Depuis le mardi 1<sup>er</sup> décembre, la police sud-africaine a imposé de sévères mesures de contrôle aux douze postes-frontières avec le Botswana. Il ne s'agit pas d'un blocus complet, mais ces tracasseries qui provoquent de longues files d'attente ne sont pas sans rappeler les événements du mois de janvier 1988 à la frontière du Lesotho. Pendant trois semaines, les autorités de Pretoria avaient bloqué le trafic avec le royaume enclavé, ce qui avait conduit au coup d'Etat du 20 janvier par lequel le général Justin Lekhanya avait pris le pouvoir.

Ces mesures ont été justifiées par le souci de « protéger la population sud-africaine » contre les risques d'infiltration de « terroristes » du Congrès national africain (ANC). Selon des informations recueillies par les services de sécurité, indique la police, l'ANC va intensifier sa campagne de terreur au mois de décembre... Le Botswana est la principale route pour introduire des armes et des explosifs.

### Deux villes noires « rattachées » à des bantoustans

La semaine dernière, Pretoria avait adressé une note officielle aux autorités du Botswana leur enjoignant de refuser l'utilisation de leur territoire par les militants de l'ANC. Le ministre des affaires étrangères faisait état d'une rencontre entre les dirigeants du bras armé de l'organisation en exil, « Umkhonto We Sizwe » (la Lance de la nation) et de membres du gouvernement du Botswana pour l'obtention de facilités de transit à travers le pays. Des accusations que celui-ci a qualifiées de « calomnieuses ». L'ANC, depuis son siège de Lusaka (Zambie), a également démenti avoir projeté une campagne de terreur pour le mois de décembre.

Lié à Pretoria par une union douanière, le Botswana dépend à

81 % de son voisin pour ses importations. Le pays ne compte qu'une armée de 3 250 hommes, plus 1 000 policiers, pour contrôler un territoire grand comme la France.

En outre, deux townships noirs situés en territoire sud-africain ont été, d'un trait de plume, mercredi 2 décembre, incorporés à des « homelands » (bantoustans). Botshabelo, à 50 kilomètres à l'est de Bloemfontein (Etat libre d'Orange), considérée comme la deuxième cité noire du pays (environ 500 000 habitants), est rattachée au bantoustan autonome du Qwaqwa, situé à 330 kilomètres. Ekangala, autre township qui compte officiellement 5 000 habitants devient partie intégrante d'un autre homeland tout proche, celui du Kwanabele.

Les populations, qui s'opposaient à ces mesures, dépendent désormais administrativement des autorités de ces « Etats » autonomes créés par Pretoria dans le but de regrouper les ethnies noires. Le ministre du développement constitutionnel et du Plan, M. Chris Heunis, a cependant expliqué que ce rattachement n'impliquait pas une perte de la citoyenneté sud-africaine pour ces populations, qui auront toujours le droit de travailler sur le territoire de la République. En revanche, si l'« indépendance » revendiquée par le Kwanabele est un jour proclamée, les « rattachés » seront par décret considérés comme des étrangers en République sud-africaine.

MICHEL BOLE-RICHARD.

## ÉTHIOPIE : les menaces de famine

### Bob Geldof est de retour...

ADDIS-ABEBA  
de notre envoyé spécial

Bob Geldof est de retour sur la scène éthiopienne. Le fondateur de Band Aid est arrivé le mardi 1<sup>er</sup> décembre à Addis-Abeba, voyage payé par Continental Television, une chaîne privée britannique. Son objectif : attirer l'attention du public sur les menaces d'une nouvelle famine. A son avis, « il n'est pas trop tard pour agir afin d'éviter que ne réapparaissent les images de la famine de 1984-1985, mais il reste très peu de temps et, dans le Tigré, c'est une question de deux semaines ».

Cheveux longs, jean gris et sac de voyage à l'épaule, Bob Geldof n'a pas l'allure d'un diplomate de carrière. Ce rocker irlandais, qui fit un tabac avec les concerts qu'il organisa en 1984-1985 pour venir en aide aux victimes de la famine, n'a pas l'intention de mâcher ses mots pour plaire à ses hôtes qui l'ont accueilli presque avec déférence, mais qui ont tout de même qualifié de « tendancieuses » ses premières déclarations.

Bob Geldof tient la politique agricole suivie par les dirigeants éthiopiens pour responsable en partie de cette situation : « Le

tendance au collectivisme agricole au regard de l'histoire du vingtième siècle est stupide », souligne-t-il sans ambages.

Autre erreur aux yeux du fondateur de Band Aid : le fait que les pays occidentaux lient leur aide à des changements politiques en Ethiopie. A son avis, il faut régler ces problèmes en dehors des idéologies, « car c'est à cause d'elles que les gens meurent ».

Pour sa part, Band Aid apporte son concours à des organisations humanitaires en participant au financement de certains de leurs projets. Elle a déjà dépensé 60 millions de dollars en Ethiopie et il lui en reste 15 millions en poche pour des actions d'urgence. Bob Geldof n'envisage d'organiser ni collecte de fonds ni concert pour soutenir cette cause. Il est simplement venu ici pour sonner l'alarme.

Accompagné d'une suite de journalistes, le rocker irlandais s'apprête à visiter, à pied si nécessaire, les zones affectées par la sécheresse. Il ira ensuite au Mozambique, un pays auquel, selon lui, « on ne prête pas suffisamment attention » et où famine et politique sont étroitement mêlées.

JACQUES DE BARRIN.

Un nouvel appel du CICR. - L'appel lancé le 12 novembre par M. Cornelio Sommaruga, président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) (le Monde du 14 novembre), pour faire face à la famine en Ethiopie est loin d'avoir eu des résultats spectaculaires, bien que des promesses aient été faites de divers côtés. Le 3 décembre, le CICR a lancé un nouvel appel, précisant qu'il avait besoin de 111 millions de francs suisses pour les secours indis-

pensables à la survie des populations du Tigré, de l'Erythrée, du Gondar et du Wollo.

Pour que la tragédie de 1984-1985 ne se renouvelle pas, il est indispensable que le CICR soit en mesure de faire parvenir chaque mois - en toute indépendance et sans discrimination - 62 000 tonnes de vivres et 3 000 tonnes de semences à quelque huit cent mille personnes. - (Corresp.)

## FORMATION CONTINUE

### PERFECTIONNEMENT A LA GESTION DE L'ENTREPRISE

Formule discontinue sur 2 ans - 560 heures  
A partir du 2 mars 1988

Vous êtes cadre débutant ou non cadre. Vous avez un minimum de 3 ans d'expérience professionnelle et vous voulez accéder à des postes de plus grandes responsabilités

### ECCIP

Ecole Commerciale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris  
3, rue Armand-Moisant, 75015 Paris - Tél. : 43-20-08-82, poste 451.  
Métro Montparnasse

## MEUBLES 40 % MOINS CHER

Nos arrivages de salons de cuir de 1<sup>re</sup> qualité, nos copies d'ancien exclusives (en merisier massif) de bibliothèques, bureaux, tables, bahuts ainsi que toutes nos antiquités se vendent 40 % moins cher dans les 3 000 m<sup>2</sup> d'exposition du dépôt-vente de Paris, 81, rue de Lagny 20<sup>e</sup>. Tél. : 43-72-13-91. M<sup>o</sup> Porte-de-Vincennes. Sélectionné par PARIS PAS CHER.

Si vous êtes le chauffeur d'un homme d'affaires, détruisez cette page.

LE METRO, C'EST LE SENS DES AFFAIRES.

RAIP

# Europe 1 au sommet Reagan - Gorbatchev.

EN DIRECT DE WASHINGTON :  
**JEAN-PIERRE ELKABBACH**  
**CHARLES VILLENEUVE**  
**JEAN-PIERRE JOULIN ET JERÔME MARCHAND**

7, 8, 9 ET 10 DECEMBRE :

• 8H - 9H

• 12H30 - 13H30 "EUROPE MIDI" : ANDRE ARNAUD

• 18H - 20H "DECOUVERTES" : BERNARD RAPP

**EUROPE 1**

DE GRANDS MOMENTS A CHAQUE INSTANT.



سكزا من الاميل

# LA FUMÉE GÊNE

**CE SONT LES PROFESSIONNELS DU TABAC  
QUI LE RECONNAISSENT**

**LES CONSEILS DE COURTOISIE SONT UTILES  
VEILLONS A L'APPLICATION DE LA LOI**

- à l'école
- sur les lieux de travail
- dans les transports en commun
- dans les hôpitaux, etc.

**MAIS CHAQUE ANNÉE LE TABAC EST LA CAUSE  
DE 50 000 DÉCÈS, C'EST POURQUOI IL EXISTE  
UN PROGRAMME FONDÉ SUR UNE VOLONTÉ POLITIQUE**

Le 30 octobre dernier, au siège du Comité National Contre le Tabagisme, M<sup>me</sup> Michèle Barzach, Ministre délégué chargé de la santé et de la famille, a déclaré :

*« Vous m'avez fait part de vos projets sur trois ans pour la prévention chez les jeunes, l'aide au sevrage et la gestion des conflits fumeurs/non-fumeurs. Ils s'intègrent parfaitement dans la politique que je mène et vous pouvez compter sur le Ministère de la Santé pour vous aider »*

**EN 1988, LE COMITÉ NATIONAL CONTRE LE TABAGISME  
LANCERA 2 GRANDS PROGRAMMES**

- une campagne nationale pour la prévention du tabagisme passif : à partir de février 1988
- le développement de l'aide au sevrage tabagique avec le concours des médecins généralistes et des médecins du travail.

**LA TOLÉRANCE C'EST BIEN, L'ABSENCE  
DE POLLUTION C'EST ENCORE MIEUX**

**COMITÉ NATIONAL CONTRE LE TABAGISME**

Le CNCT recherche des partenaires pour accroître ses actions de prévention et développer les consultations de sevrage.  
Entreprises, particuliers, avec vous la lutte contre le tabagisme peut faire un bond en avant.

DONS à adresser au **COMITÉ NATIONAL CONTRE LE TABAGISME**  
126, rue d'Aubervilliers 75019 PARIS  
CCP : 660-77 D PARIS

Le CNCT étant reconnu d'utilité publique, les dons sont déductibles du revenu imposable

ASIE  
Peines de pr  
contre seize opprean  
PORTUGAIS  
ESPAGNOL  
QUEQUA  
ANGLAIS  
R. 45 01 99 60



# Asie

## La disparition du Boeing sud-coréen

### L'origine de la catastrophe reste mystérieuse

TOKYO  
de notre correspondant

Cinq jours après la disparition, le dimanche 29 novembre, à la hauteur de la frontière entre la Birmanie et la Thaïlande, de l'avion de Korean Airlines transportant cent quinze passagers et vingt membres d'équipage, le mystère continue de planer sur cette affaire. D'une part, on a encore retrouvé aucune trace de l'appareil. Il a dû, en effet, s'écraser dans une région couverte de jungle à une dizaine de kilomètres à l'intérieur du territoire birman.

Cette région est d'autant plus difficile d'accès que, pour y parvenir, il faut traverser le territoire contrôlé par les Karens, séparatistes birmanais qui mènent une guérilla vieille de près de quarante ans contre les autorités de Rangoon. En outre, si l'avion a explosé en vol, comme c'est probable, les débris se sont éparpillés dans la jungle et les recherches seront difficiles.

L'origine de la catastrophe reste également mystérieuse. On n'a pas encore établi l'identité du couple qui a voyagé à bord de l'avion disparu entre Bagdad et Abu-Dhabi (c'est entre cette escale et celle de Bangkok qu'a eu lieu la catastrophe). L'homme appréhendé à Bahrain qui s'est donné la mort alors qu'il allait être interrogé en absorbant une capsule de cyanure contenue dans une cigarette ne serait pas Akira Miyamoto, comme la police japonaise l'avait pensé tout d'abord (Le Monde du 3 décembre). La comparaison des photographies de Miyamoto et de l'homme qui s'est donné la mort à Bahrain indique qu'il s'agit de deux personnes différentes.

Miyamoto avait été mêlé en mars 1985 à une affaire d'espionnage par les Coréens du Nord. Il aurait aidé à la constitution d'un réseau et il a disparu lorsque celui-ci a été découvert par la police. Akira Miyamoto, d'origine coréenne (de son vrai nom Li Kyong U), est né en 1922 dans l'île de Cheju et fut membre du Parti du travail, organisation pro-communiste entre la libération de la Corée (1945) et 1949, année où il émigra au Japon. Le reste de sa famille s'est par la suite rendu au Nord.

En Japon, Li prit un nom japonais (Miyamoto) mais conserva aussi de faux noms coréens. C'est lui qui a

emprunté en vrai Shinichi Hachiya les documents et son sceau (qui sert au Japon de signature) pour faire fabriquer un faux passeport dont était porteur l'homme qui s'est suicidé à Bahrain.

La police japonaise écarte aussi l'hypothèse que cet homme soit Kenzo Kozumi, le chef du réseau d'espionnage nord-coréen découvert en mars 1985 qui, lui aussi, a disparu depuis lors. Les espions nord-coréens semblent particulièrement actifs au Japon : depuis la fin de la guerre, une quarantaine d'affaires d'espionnage ont été découvertes par la police japonaise. Les autorités de Bahrain devaient fournir, vendredi 4 décembre, aux autorités japonaises les empreintes digitales du mort, ce qui pourrait faciliter son identification.

La jeune femme qui accompagnait l'homme, dont l'identité est encore inconnue et qui se faisait passer pour sa fille (sous le nom de Mayumi Hachiya), a absorbé également les capsules de cyanure mais elle a survécu à sa tentative de suicide. Soignée dans un hôpital de Manama, elle a refusé, jeudi, de répondre aux questions avant de retomber dans un état « critique ». Il semble qu'elle ne parle que quelques mots de japonais mais parfaitement le coréen.

C'est son passeport qui a été à l'origine de son arrestation. Le consul japonais de Manama s'est en effet aperçu que le numéro qu'il portait correspondait au passeport d'un homme, et il en a conclu qu'il était faux. Le passeport dont la jeune femme était en possession est celui d'un employé de la compagnie de télécommunications NTT de la ville de Tokushima (île de Shikoku). Celui-ci pourrait lui aussi être mêlé à l'affaire. Non seulement la jeune femme connaissait le métier du vrai détenteur de son passeport puisqu'elle a dit travailler elle-même pour NTT (ce qui est faux) ; en outre, l'employé en question, dont l'identité n'a pas été révélée, paraît très lié aux milieux coréens du Japon.

Il semble que la jeune femme soit une Coréenne du Sud, considérée à Séoul comme une activiste et placée sous surveillance depuis 1983 lorsqu'elle essaya d'introduire clandestinement des diamants en Corée. PHILIPPE PONS.

# Amériques

## HAITI

### Le Conseil national de gouvernement est de plus en plus isolé

PORT-AU-PRINCE  
correspondance

Selon un témoignage recueilli par un journaliste du *San Francisco Examiner*, quarante-six jeunes, membres des brigades de vigilance électorales, ont été massacrés par des soldats dans la prison militaire de Fort-Dimanche à Port-au-Prince. Trois organisations haïtiennes de défense des droits de l'homme avaient lancé mercredi un appel à Amnesty International au sujet du sort des personnes arrêtées. Le capitaine Isidore Pogon, commandant Fort-Dimanche, a démenti l'information de *San Francisco*, la qualifiant d'« absurde ».

Le Conseil national de gouvernement (CNG), accusé par les principaux partis d'opposition et plusieurs personnalités religieuses d'être directement responsable des massacres, poursuit ses efforts pour organiser une nouvelle consultation. Mais les organismes de défense des droits de l'homme lui ont d'ores et déjà fait savoir qu'ils ne désigneraient pas de nouveaux représentants au Conseil électoral provisoire (CEP) dont le général Henri Namphy a annoncé la dissolution dimanche dernier. « La destitution des membres du CEP est une décision anti-constitutionnelle lourde de conséquences », a souligné le docteur Louis Roy considéré comme le « père » de la Constitution de 1987, pour la défense de laquelle il a appelé « à la mobilisation générale ».

Malgré les efforts de regroupement, les susceptibilités et les ambitions personnelles continuent de diviser la classe politique haïtienne. « Tant qu'ils ne pourront pas compter sur un point d'appui solide dans la société civile, les secteurs progressifs, non moutonnés, de l'armée ne bougeront pas », souligne un observateur.

L'isolement international du CNG devait apparaître vendredi au cours de la réunion d'urgence du conseil permanent de l'Organisation des Etats américains (OEA), convoquée à Washington pour étudier la situation en Haïti.

Selon une source digne de foi, les Etats-Unis ont mis trois conditions à la reprise de leur aide à Haïti : la participation des principaux leaders démocratiques à de nouvelles élections, une action énergique contre les forces duvaléristes et un élargissement du CNG. L'interruption de l'aide budgétaire américaine, 30 millions de dollars par an, devrait rapidement poser de graves problèmes de fin de mois au gouvernement haïtien. D'autant que Washington semble également décidé à bloquer un autre crédit de 30 millions de dollars que le FMI devait verser au Trésor haïtien avant la mi-décembre. « Sans l'aide budgétaire américaine, le CNG risque d'avoir du mal à payer les militaires et même l'essence pour les véhicules des forces armées », prévient un diplomate occidental.

JEAN-MICHEL CARROT.

### ÉTATS-UNIS : la fin de la mutinerie des détenus d'Atlanta

#### « Viva Cuba libre ! »

ATLANTA  
de notre envoyée spéciale

Il s'avient dit « demain nous serons tous dehors », ils ont tenu parole. Après une nuit de fête autour de l'arbre de Noël qu'ils avaient planté sur le toit du pénitencier d'Atlanta, peu après 1 heure du matin (7 heures heure française), le vendredi 4 décembre, les mille cinq cents détenus cubains encore à l'intérieur du bâtiment se sont rendus avec leurs quatre-vingt-neuf otages apparemment sains et saufs. Mettant ainsi, après onze jours de siège, un terme à la mutinerie la plus longue de l'histoire des Etats-Unis.

En fait, tout était déjà joué la veille, « Atlanta Libertad ! Viva Cuba libre ! » Dans l'après-midi de jeudi, une centaine de prisonniers, massés comme à l'habitude sur le toit, annonçant avec un porte-voix qu'ils viennent de voter, et qu'un accord sera signé plus tard dans la soirée.

Aussitôt la foule nombreuse de leurs familles et de leurs supporters donne libre cours à sa joie. « Quel que vous ayez fait voter, nous sommes fiers de vous », leur cria Hubert Metos junior, le fils d'un ancien détenu politique cubain célèbre, venu de Miami apporter son soutien. De part et d'autre de la double enceinte et du barrage formé par les hélicoptères de l'armée et les voitures de la police, les gens se répondent en écho : gospel, marches, chansons populaires et même l'hymne cubain chanté à pleins poumons, tandis que surgissent d'on ne sait où drapeaux et banderoles frappés aux couleurs nationales.

#### Vote à la chapelle

Après des discussions laborieuses qui précédaient ces derniers jours, la crise vient de se dénouer en deux heures. En début d'après-midi, alors que de nouveaux détenus venaient de se

rendre, les négociateurs du département de la justice émergent de la prison, munis d'un accord préalable signé par les six prisonniers délégués par les détenus cubains. Après quoi le vote commence. Il aura lieu à la chapelle du pénitencier, en présence des deux prêtres restés volontairement, depuis le début des événements, avec les détenus.

Venu lui aussi tout exprès de Miami, l'évêque américain d'origine cubaine, Mgr Agustin Roman, qui avait contribué à résoudre la mutinerie de la prison d'Oakdale, en Louisiane, arrive dans la soirée. Les détenus d'Atlanta avaient exigé sa présence pour signer le document final. Que contient-il ? Jusqu'à la dernière minute, le représentant du département de la justice se refuse à en communiquer le teneur. Toutefois, d'après les conseillers juridiques qui aident les prisonniers dans leur négociation, cet accord, plus précis que celui d'Oakdale, offre de réelles garanties aux prisonniers qui refusent de revenir à Cuba selon les termes d'un accord américano-cubain sur l'émigration.

De plus, il semblerait que les détenus d'Atlanta aient obtenu un réexamen cas par cas de leur statut, qui pourrait s'appliquer à tous les Cubains détenus à l'heure actuelle aux Etats-Unis, ainsi que l'assurance qu'ils ne seront pas poursuivis pour les délits commis à l'intérieur du pénitencier et que ceux qui ont eu besoin bénéficieront d'une assistance psychiatrique.

Les mutins devaient être, dès demain, dispersés dans plusieurs centres pénitentiaires, mais la difficulté resta à faire. Une énorme bataille juridique va s'engager qui, de l'avis des avocats qui ont déjà proposé leur concours, risque d'obliger les Etats-Unis à réexaminer bon nombre d'options de leur politique d'émigration.

M.-C. DECAMPS.

● ETATS-UNIS : nouveau maire noir à Chicago. — La troisième ville des Etats-Unis a désigné M. Eugene Sawyer comme maire par intérim pour remplacer M. Harold Washington, mort d'une crise cardiaque le 25 novembre dernier (Le Monde du 27 novembre). Noir comme son prédécesseur, M. Sawyer, âgé de cinquante-quatre ans, était le plus ancien conseiller municipal de cette métropole de plus de 8 millions d'habitants. Il a été désigné par le conseil municipal par 29 voix contre 19 et 2 abstentions. Le mandat du nouveau maire, de sensibilité démocrate, expirera en avril 1989, date à laquelle la population devra désigner un nouvel élu. (AFP.)

● PANAMA : fermeture des bureaux de l'AID. — Le département d'Etat américain a confirmé, le mercredi 2 décembre, que le gouvernement de Panama avait demandé à l'ambassade des Etats-Unis à Panama de fermer, dans les dix jours qui viennent, les bureaux de l'Agence internationale pour le développement (AID) situés dans la capitale panaméenne. Cette décision fait suite à la suspension par le Sénat américain de toute aide économique et militaire jusqu'à la mise en place de réformes démocratiques dans le pays. Quarante-huit employés américains de l'Agence et soixante-huit membres de leurs familles seront rapatriés aussi rapidement que possible, a indiqué le département d'Etat. (AFP.)

## Vietnam

### Peines de prison contre seize opposants au régime

HO-CH-MINH-VILLE  
de notre envoyé spécial

La Cour suprême de l'ancienne Saïgon avait à juger, le jeudi 3 décembre, une bien étrange affaire, car il faut croire que, douze ans après la victoire communiste au Vietnam, des Vietnamiens tentent encore non pas d'y reprendre le pouvoir par la force, mais d'organiser des maquis, notamment sur les hauts plateaux. C'était le cas d'un ancien contre-amiral de la flotte du Sud, Hoang Co Minh, dont l'expédition s'est achevée, en août dernier, en catastrophe dans le sud du Laos.

Hoang Co Minh, qui se servait de la chute de Saïgon, en avril 1975, organisée à l'étranger un front anticommuniste. Il collectait des fonds auprès de la diaspora vietnamienne, notamment celle de la côte ouest des Etats-Unis, et bénéficiait de complaisances thaïlandaises, bien que Bangkok le démentisse, bien que monde et, l'été dernier, après avoir franchi le Mékong, tenta de traverser

le sud du Laos en direction des hauts plateaux vietnamiens pour y organiser des noyaux de résistance. Il le fait à la tête d'environ deux cents hommes.

La colonne sera repérée et, par la suite, démantelée, dans la région de Saravane, soit à bonne distance de la frontière vietnamienne. Selon les autorités d'ici, plus de cent hommes sont tués, dont Hoang Co Minh, et soixante-dix-sept capturés. C'était là leur troisième tentative en quatorze mois pour pénétrer au Vietnam. Aux termes, dit-on encore ici officiellement, d'une convention judiciaire lao-vietnamienne, les « criminels » devaient être traduits devant une cour vietnamienne. Dix-huit d'entre eux l'ont été mardi. Dans leur majorité, apparemment, il ne s'agissait que de comparses. Plusieurs étaient des réfugiés de la zone partit après 1980 et qui ont affirmé avoir été recrutés directement, parfois sous la menace, dans les camps thaïlandais où ils étaient confinés. Certains étaient bien trop jeunes pour avoir appartenu à l'ancienne armée de Saïgon, et cette expédition fut, sans doute, leur premier coup de feu.

Le Vietnam ne reconnaissant l'acquisition d'une nationalité étrangère qu'en cas de renoncement à la nationalité vietnamienne, aucun de ces succès réfugiés ne pouvait donc se prévaloir d'un passeport étranger, et tous, de toute façon, ont affirmé ne pas en avoir. Les audiences ont donc été une affaire vietnamo-vietnamienne, avec une succession de témoignages sur les « crimes » commis ou avoués. Le procureur a dénoncé les avocats en se réclamant que des peines relativement légères compte tenu du forfait commis : une condamnation à perpétuité, une grâce et seize condamnations de trois à vingt ans.

Tout en retenant les accusations les plus graves — « banditisme » et surtout « trahison », — la cour a suivi le procureur, mais en abaissant certaines peines de prison et en assignant, en plus d'une grâce, une assignation de trois ans à résidence. Les deux avocats de la défense ne peuvent faire appel de la sentence.

Tout en accusant les « réactionnaires d'extrême droite parmi les autorités thaïlandaises » et des « forces bellicistes américaines » (non gouvernementales), les juges ont évité de soulever un problème diplomatique au moment où le Vietnam est engagé dans une négociation du conflit cambodgien.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

**COURS DE LANGUES**

PORTUGAIS - BRÉSILIEN  
ESPAGNOL  
QUECHUA  
ANGLAIS

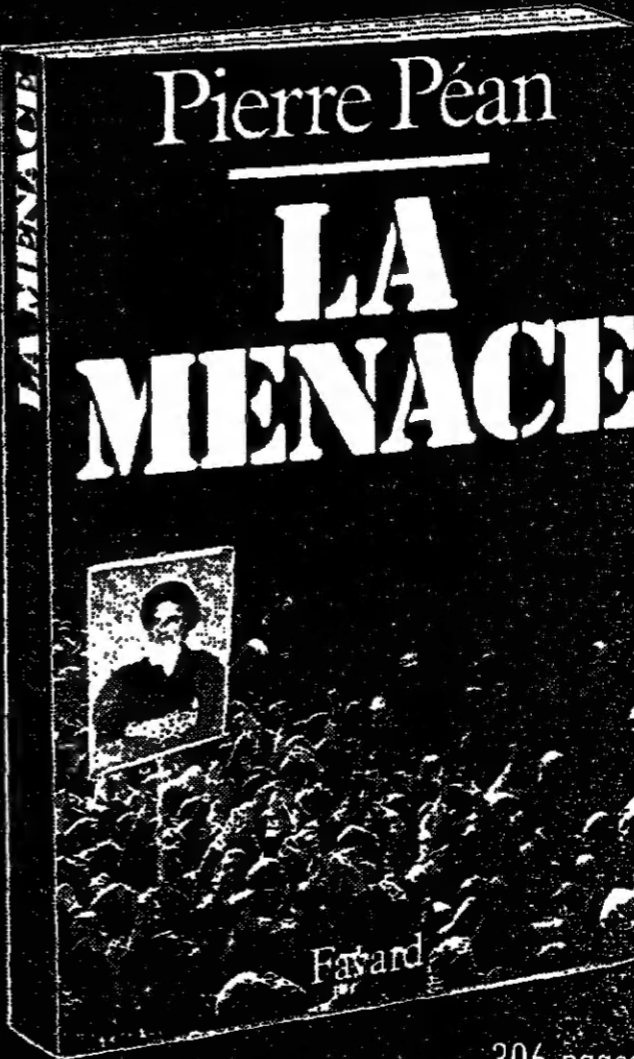
TEL. 45 41 39 40

21 bis, rue des Plantes  
75014 Paris

# FRANCE IRAN

prises d'otages  
chantages  
attentats terroristes  
négociations secrètes  
fournitures d'armes  
"affaires"  
trocs, rançons...

... "normalisation" ?



306 pages  
95F

Le livre qui inspire tous les commentaires

## FAYARD



سكزا من الاموال

Europe

ROUMANIE

Des sanctions sont annoncées à la suite des émeutes de Brasov

Vienna (AFP). — Dix-huit jours après la manifestation qui a réuni plusieurs milliers de personnes dans la deuxième ville de Roumanie, Brasov, la presse roumaine a évoqué pour la première fois, le jeudi 3 décembre, de façon voilée, les événements en rejetant la responsabilité sur les dirigeants de l'entreprise d'où est parti le mouvement.

Les dirigeants de l'usine de Brasov sont en quelque sorte accusés d'avoir mal appliqué l'accord global. L'application de celui-ci a déjà suscité de nombreuses manifestations de mécontentement. Selon un voyageur de retour de Roumanie, des mouvements de protestation auraient eu lieu pour la même raison il y a deux semaines dans les villes de Cluj et Sibiu (ouest), Iasi (nord), et plus récemment à Braïla (près du delta du Danube).

Cette allusion prend la forme d'un compte rendu d'une assemblée extraordinaire des représentants des ouvriers de l'entreprise de camions Steagul Rosu (l'Étendard rouge) de Brasov. Y sont mentionnés des « dérangements » dans l'usine, qui « ont permis à certains éléments fascistes de faire partie du personnel, dont l'activité dans l'usine et le comportement dans la société ne justifient pas l'honneur de faire partie de ce puissant détachement ouvrier, d'avoir pris part à des manifestations étrangères à la société ».

Les principaux dirigeants de l'entreprise ont été destitués lors de cette réunion, rapportent les journaux. Ils sont accusés d'avoir « modifié rétroactivement les prévisions du plan pour réaliser de façon illégale et abusive le nivellement des salaires ».

La baisse des salaires des ouvriers de l'usine avait directement déclenché le mouvement de protestation. Elle se faisait en application de la loi connue sous le nom d'« accord global », qui lie directement la rémunération au respect des normes du plan, même si les ouvriers ne disposent pas des moyens matériels de remplir ces normes.

Par ailleurs, on cherche à minimiser, de source officielle, l'audience dont peut disposer M. Silviu Brucan, membre du parti et ancien ambassadeur aux États-Unis, qui avait déclaré à la presse occidentale la semaine dernière que « la coupe des privatisations avait débordé » (le Monde daté 29-30 novembre).

Les principaux dirigeants de l'entreprise ont été destitués lors de cette réunion, rapportent les journaux. Ils sont accusés d'avoir « modifié rétroactivement les prévisions du plan pour réaliser de façon illégale et abusive le nivellement des salaires ».

« Ponts » d'aide alimentaire. — L'Association internationale pour la défense des droits de l'homme (IGFM), basée à Francfort, a annoncé jeudi 3 décembre la mise en place d'un « pont » d'aide alimentaire entre la RFA et la Roumanie, suite aux « nombreux appels de détresse de la population roumaine ». Selon l'IGFM, qui coordonne toute l'aide privée et celle des entreprises à la Roumanie, les plus touchés par la crise dans ce pays sont les enfants, car « il n'y a pour ainsi dire pas de lait frais ». La population roumaine a besoin en priorité de lait en poudre, de sucre, de farine, de riz et de conserves, ajoute l'IGFM. Les aliments sont emballés dans de petits paquets et livrés en Roumanie par camions.

GRANDE-BRETAGNE : la BBC censurée

La Haute Cour de justice interdit une série d'émissions sur les services secrets

LONDRES de notre correspondant

Les nombreux auditeurs qui s'apprêtaient à écouter, vendredi 4 décembre, la première d'une série de quatre émissions consacrées par la BBC aux services secrets de Sa Gracieuse Majesté seront déçus. Après avoir délibéré pendant une demi-heure, jeudi soir, la Haute Cour de justice a rendu une ordonnance interdisant cette diffusion. La radio britannique a immédiatement annoncé son intention de faire appel.

leur travail, y compris l'identité d'agents en activité ou à la retraite ».

Selon l'interprétation « large » de cette ordonnance, il serait donc formellement interdit aujourd'hui, de parler des services secrets britanniques. Downing Street a tenu à atténuer, jeudi soir, cette impression fâcheuse. Un porte-parole du gouvernement a déclaré : « Nous n'avons réclamé qu'une décision de justice pour empêcher la diffusion de cette série particulière d'émissions. Nous ne voulons pas interdire totalement aux agents du MI 5 ou du MI 6 de parler à la presse. » La série contenait des interviews de huit anciens membres des services de renseignement et d'un agent actuellement en activité au centre d'écoutes électroniques de Cheltenham. Se livrent-ils dans ces entretiens à des révélations sensationnelles ? On peut en douter mais M<sup>rs</sup> Thatcher estime que les ser-

vices secrets ne peuvent exister que s'ils restent secrets. L'obligation de réserve, pour ne pas dire de mutisme, est inscrite dans leur statut.

La plupart des quotidiens de ce vendredi estiment que cette « décision fait jurisprudence pour les autres médias ». Cela avait été déjà le cas dans l'affaire Spycatcher, ce livre de souvenirs écrit par un ancien agent du contre-espionnage britannique, qui est toujours interdit en Grande-Bretagne mais vendu à des millions d'exemplaires hors du Royaume-Uni. Le Sunday Times, le Guardian et l'Observer continuent de se battre sans succès pour obtenir le droit de publier des extraits de ce best-seller.

Initialement « My Country Right or Wrong » (« C'est mon pays, qu'il ait raison ou tort »), cette série est peut-être destinée à devenir aussi célèbre que Spycatcher grâce à la publicité gratuite et involontaire fournie par le gouvernement. « C'est une ordonnance draconienne. Elle interdit à la BBC de diffuser la moindre information sur les services de renseignement. Elle nous empêche en particulier de passer à l'antenne une série d'interviews qui constitue un examen responsable du rôle des services secrets dans une démocratie », a déclaré, jeudi soir, M. John Birt, directeur général adjoint de la BBC.

DOMINIQUE DHOMBRES.

BELGIQUE

Curieuse campagne contre le ministre de la justice...

BRUXELLES de notre correspondant

« Une soupe sans preuves », titre vendredi 4 décembre le Soir de Bruxelles, à la suite des « révélations » faites à deux reprises par M. Jean Buttot, ancien directeur de prison de la capitale belge, réfugié au Paraguay mettant en cause le ministre belge de la justice, M. Jean Gol. Jean Buttot, impliqué dans une affaire de race, et de trois autres, avait déclaré à la Gazette van Antwerpen et au Het Volk, que le ministre était mêlé à une série de scandales ayant dérangé la chronique ces dernières années, du procès de l'ancien premier ministre, M. Paul Vanden Boeynants, condamné pour fraude fiscale, au scandale d'Anvers — une escroquerie monstre mettant en cause certains diamantiers — en passant par les turqueries du Brabant wallon qui avaient fait vingt-huit morts.

Le général Augusto Pinochet a pour sa part affirmé jeudi que cette libération confirmait « l'organisation de nos ennemis, qui reçoivent de l'argent et des armes de l'étranger et qui sont soutenus par les chiliens mal nés ». L'Église chilienne, qui a fait part de sa satisfaction à la suite de la libération du colonel, s'est déclarée étonnée par l'intervention faite au prétexte argentin qui a servi de médiateur de rentrer dans son pays. La police de Santiago a en effet demandé au Père Alfredo Solz-Pinero de ne pas quitter Santiago. (AFP).

A Bruxelles, on s'étonne de la publicité donnée par les quotidiens flamands aux attaques d'un personnage aussi trouble, qui n'évoque ses accusations d'aucun début de preuve. D'autant plus que les campagnes électorales en vue des élections générales du 13 décembre se déroulent dans le plus paisible silence.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

A TRAVERS LE MONDE

Chili

Après sa libération au Brésil le colonel Carreno regagne Santiago

Le colonel chilien Carlos Carreno, qui avait été enlevé le 14 septembre dernier à Santiago par un commando du Front patriotique Manuel Rodríguez, a été libéré mercredi 2 décembre à Sao-Paulo au Brésil. Sa libération était attendue après un accord intervenu entre les revulseurs et sa famille. Il prévoyait le versement d'une aide humanitaire et alimentaire de 75 000 dollars aux habitants de trente quartiers pauvres de Santiago (le Monde du 27 novembre). Mais le lieu de sa libération a surpris nombre d'observateurs. Sao-Paulo est en effet distant de plus de 5 000 kilomètres de la capitale chilienne. Selon le colonel Carreno, qui a regagné son pays jeudi à bord d'un avion spécial du gouvernement chilien, le trajet aurait été accompli en voiture, en dépit des nombreux contrôles routiers qui jalonnent les routes.

Hongrie

Rien n'entravera le cours des réformes, affirme le premier ministre

Budapest (AFP). — Le premier ministre hongrois, M. Karoly Grosz, a confirmé, jeudi 3 décembre, sa détermination à poursuivre « sans concessions » les profondes réformes économiques engagées par le

gouvernement de Hongrie. « La pénurie, voire l'hygiène, l'emporte parfois, mais, si nous cédonc à des mouvements de mauvaise humeur et faisons des concessions en 1988, cela peut conduire à l'effacement économique du pays », a-t-il déclaré dans une interview publiée jeudi par le journal gouvernemental Magyar Hirnap. M. Grosz a rappelé que « l'objectif majeur » du gouvernement était de réduire de moitié le déficit budgétaire en 1988. Ce dernier s'élève à 800 millions de dollars, dont la moitié est due aux subventions d'État qui seront largement supprimées l'an prochain.

Le premier ministre a critiqué, d'autre part, « l'attitude petite-bourgeoise » qui prévaut en Hongrie face aux « remaniements de personnes » en cours. Ces remaniements touchent, selon les observations, aussi bien le gouvernement et le parti que les entreprises. Ils doivent être décidés par le plénum du comité central qui se réunit la semaine prochaine à Budapest.

COMMENT ROULER EN RENAULT 21 TL NEVADA\* POUR 939 F PAR MOIS ?

Mr. FINANCEMENT REPOND. L.O.A. SUR 60 MOIS.



Mr. FINANCEMENT, LE 1er SERVICE RENAULT.

Les barristes pa... Des réactions







صحة من الالهي

# Politique

## L'Assemblée nationale vote la confiance au gouvernement

### Nouvelle vague

La responsabilité du gouvernement ne s'arrête pas le 20 décembre au soir. Ceux qui auraient imaginé que, derrière un exercice du pouvoir devenant de pure forme, les partenaires de la coalition formée le 20 mars 1986 reprendraient leurs billes, en fait, dès le début de 1988 auraient commis une grosse erreur. Le gouvernement continue, et il a du pain sur la planche.

C'est une question de « crédibilité commune », a expliqué M. Jacques Chirac, jeudi, à l'Assemblée nationale. L'argument de base de la cohabitation fait encore de l'usage. De « Pouvons-nous gagner les élections et refuser de gouverner ? », on passe à « Pouvons-nous virtuellement cesser de gouverner à l'approche d'une élection qui exige, au contraire, que nous fassions nos preuves ? »

Les porte-parole patentés du barreau, le sachant, se sont obstinés de paraître dans ce débat. Il est revenu à M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF, une fois de plus, de ménager la chèvre et le chou. La voie était libre pour un ultime dialogue entre le premier ministre et « sa » majorité. Dans moins de trois semaines, en effet, nonobstant une probable session extraordinaire consacrée au financement des campagnes électorales, M. Chirac redeviendra le président du RPR — avant d'être le candidat — plus que le chef de la majorité.

Il s'est employé, jeudi, à étirer au maximum son statut actuel, en présentant, d'abord, une sorte de compte rendu de mission, sur lequel il a demandé qu'il soit, dès lors qu'on pose la question de confiance, que d'expliquer dans son intérêt le sens d'un vote assuré, mais M. Chirac a été clair. En mettant dans l'urne, au nom de M. Raymond Barre, un bulletin positif, M. Philippe Mestre a admis, si l'on en croit le premier ministre, que le gouvernement a mené, depuis mars 1986, « une politique conforme aux engagements pris, que le redressement est désormais en bonne voie » et que « des résultats appréciables sont déjà acquis ».

Ainsi reconnu par la majorité comme l'homme qui a rempli le contrat passé par celle-ci avec les électeurs, ce qui le qualifie incontestablement pour le premier tour

de l'élection présidentielle, M. Chirac s'est projeté, dès maintenant, dans la perspective du second tour, en se voulant le garant de l'union de la droite et, au-delà, porteur d'un projet à la nation et « de société », à destination de tous. C'est ainsi que le dernier acte politique parlementaire du chef du gouvernement aura été, en même temps, le premier de sa campagne pour la magistrature suprême.

### Rassembler une génération

M. Chirac ne pouvait que se garder de toute allusion à M. Barre — que l'on pourrait peut-être reconnaître, toutefois, sous la plaisante appellation de « ronchon traditionnel » — visant, dans le propos du premier ministre, ceux qui passent leur temps à en déplorer la dureté. L'ombre du député de Lyon n'en a pas moins effleuré à plusieurs reprises le discours de M. Chirac, lorsque celui-ci a défendu le choix fait en mars 1986 et, encore, lorsqu'il a annoncé une série de « priorités » — de l'éducation aux collectivités locales — correspondant aux principaux angles d'attaque retenus par son rival.

Surtout, en se posant en rassembleur d'une « génération », qu'il a appelée à « apporter sa pierre à l'édifice de l'union nationale », le premier ministre, d'un même mouvement, a voulu se placer à la hauteur de M. François Mitterrand, qui apporte méthodiquement ces espaces-là, et a paru disqualifier subitement tout autre sans yeux d'une jeunesse qui rejette la « sclérose intellectuelle » et l'« égisme parisien ».

Se réclamant du « rassemblement » des Français, auquel il a largement contribué, M. Chirac se veut, en même temps, le représentant d'une génération nouvelle. C'est un langage qui, comme on sait, plaît particulièrement à M. François Lédert et à ses amis du Parti républicain. Au RPR même, cette génération, qui s'est exprimée sur travers du discours de M. Chirac, ne demande qu'à se reconnaître en lui. Le premier ministre lui a adressé un clin d'œil sans ambiguïté.

PATRICK JARREAU.

### M. Jacques Chirac :

## « Ce que nous avons commencé ensemble, nous allons

Dans la déclaration de politique générale sur laquelle il a engagé la responsabilité de son gouvernement, à l'Assemblée nationale, le jeudi 3 décembre, M. Jacques Chirac a souligné, en premier lieu, que le gouvernement avait « atteint les principaux objectifs » que la majorité s'était fixés. Le premier ministre s'est félicité des résultats obtenus dans la lutte contre l'insécurité. « Pour la première fois depuis 1972, a-t-il dit, la délinquance et la criminalité ont régressé l'an dernier de 8 %. Le mouvement se confirme en 1987 puisque nous enregistrons une nouvelle baisse de 4 % au premier semestre ».

Évoquant la libération de deux otages français détenus au Liban, le premier ministre a affirmé qu'elle avait été obtenue « dans le strict respect de nos intérêts, de nos unités et de la politique étrangère définie par le gouvernement ». « Je suis persuadé, a-t-il ajouté, que la représentation nationale s'associera au gouvernement pour remercier ceux qui, depuis des mois, se sont dévoués sans compter pour la France ».

Au chapitre des résultats économiques, M. Chirac, observant qu'il a toujours été de mode de déplorer la dureté des temps, même dans les périodes les meilleures », a assuré qu'« il ne faut pourtant pas se laisser abuser par le ronchon traditionnel ». Il a souligné que la consommation des ménages devrait progresser de 2 % en 1987 et que l'investissement public sera de 10 % en volume pour l'ensemble des deux années 1986 et 1987. « Ce qui est le meilleur résultat depuis dix ans », a-t-il continué, « devrait se situer à peu près au même niveau que l'année dernière, contrairement aux prévisions faites en juillet dernier. Les carnets de commandes, intérieures et extérieures, demeurent bien garnis ; le chiffre d'affaires du bâtiment et des travaux publics progresse, certes, mais à un rythme deux fois plus vite qu'en 1986 ».

« On prévoit, a dit M. Chirac, une quasi-stabilité des effectifs salariés des secteurs marchands non agricoles en 1987, alors que, en juillet dernier, on craignait une aggravation de la situation. Le recul du chômage enregistré en septembre dernier est sans précédent depuis quatorze ans ». Le premier ministre a observé, aussi, que, avec un taux d'inflation annuel de 2,5 %, la

France se situe au troisième rang mondial.

Estimant que l'économie française, « plus forte qu'il y a vingt mois », a « encore des points faibles », M. Chirac a souligné que « la remise en ordre des finances publiques et la libération des entreprises sont plus que jamais nécessaires ». Sans « sous-estimer la gravité de la crise boursière et financière », M. Chirac a souligné que le gouvernement devait « d'abord procéder à une analyse correcte des événements », et il a déploré « la passion politique » qui a « parfois obscurci le débat ».

### La crise boursière

Rappelant les initiatives prises au début de cette année par la France pour tenter de mettre de l'ordre dans le système monétaire international, M. Chirac a souligné que notre pays avait été « exemplaire » dans la gestion de sa propre économie en réduisant son déficit budgétaire, en établissant la liberté des prix, des changes et du crédit, et en réduisant « la part écrasante du secteur public dans les domaines industriels et bancaires ». « L'inspiration selon laquelle sa politique de privatisation aurait eu quelque chose à voir avec le mécanisme de la crise fait aujourd'hui sourire », a-t-il déclaré.

Selon M. Chirac, « personne n'est en mesure d'apporter, aujourd'hui, une réponse précise » à la question de savoir quelles seront les conséquences économiques de la crise boursière. « Il semble logique », estime le premier ministre, « de prévoir que l'annulation des patentes boursières provoquera, aux États-Unis, un certain affaiblissement de la consommation et un certain décalage des investissements. Mais, inversement, la baisse des taux d'intérêt à long terme qui s'est amorcée peut avoir des effets positifs aussi bien sur les marchés obligataires que sur la stratégie de développement des entreprises ».

M. Chirac a ajouté : « Il faut donc se garder d'annoncer je ne sais quel début de récession et de précipiter ce que je ne sais quelle relance conjoncturelle. Dans l'incertitude, il faut garder son sang-froid et se raccrocher à quelques idées-forces. La première, c'est que l'Europe doit obtenir des États-Unis des décisions rapides, permettant de réduire

effectivement le déficit budgétaire américain ; cet objectif est atteint. La deuxième, c'est que la France doit assumer pleinement ses responsabilités ».

Après avoir rappelé l'accord franco-allemand du 5 novembre dernier sur les taux d'intérêt, le premier ministre a indiqué que le prochain collectif budgétaire comporterait une dotation de 1,2 milliard de francs au profit des régions pour la construction et la rénovation des lycées et pour l'accélération de plus d'un an du plan en faveur des rapatriés et des Français musulmans. Il s'est engagé à ce que le déficit budgétaire ne soit pas « majoré d'un centime ».

M. Chirac a présenté, en second lieu, ses « priorités pour les six prochains mois », ont, a-t-il dit, « dans la période qui commence, ni le gouvernement ni sa majorité ne doivent faire réclamer ou prétendre que des échéances électorales approchent ». Rappelant les conditions du choix fait en 1986 d'assumer le gouvernement, malgré un « contexte institutionnel nouveau et (...) difficile », le premier ministre a déclaré : « Nous savions bien que les temps seraient durs. Nous savions bien que les obstacles s'accumuleraient devant nous, et que, au bout, nos adversaires multiplieraient, sous nos pas, les chausse-trappes. De ce point de vue, nous n'avons pas été déçu. Et, pourtant, nous n'avons pas reculé, pour une seule raison : nous ne pouvions accepter l'idée de voir la France perdre encore deux années dans la compétition mondiale et s'enliser un peu plus dans les querelles et les blocages politiques. Et nous ne nous sommes pas bornés à expédier les affaires courantes, en attendant que viennent les élections présidentielles ».

### + 10 % pour les prix du tabac

M. Chirac a continué : « Pas plus en 1988 qu'en 1986 nous ne nous réfugerions dans l'autisme. (...) Ce que nous avons commencé ensemble, nous allons le poursuivre ensemble. Il y va de notre crédibilité commune : il y va, plus encore, de l'intérêt national. Et si nous le voulons ensemble, personne ne nous en empêchera ».

Au sujet de la situation de la Sécurité sociale, M. Chirac a souligné que l'année 1987 se terminait en équilibre, « et même un peu

mieux », pour l'assurance-maladie, les accidents de travail et les allocations familiales. « Je prends le même engagement pour 1988 », a-t-il dit. Il a annoncé une « séparation rigoureuse » des quatre branches du régime général, la création d'un fonds national de prévention, une incitation financière au départ anticipé en retraite des médecins, une hausse de 10 % des prix du tabac au 1<sup>er</sup> avril 1988, une majoration de 2 francs au 1<sup>er</sup> janvier 1988 du forfait hospitalier, une baisse de la TVA sur l'appareillage des handicapés et, enfin, la création d'une mission d'innovation et d'aide à la gestion hospitalière.

« Reste le problème le plus grave, celui de l'assurance-vieillesse, a dit le premier ministre. Son déficit structurel s'élèverait chaque année d'une dizaine de milliards. Les causes en sont maintenant bien connues : notre population vieillit, nos régimes arrivent à maturité, et ces tendances, qui s'imposent à nous, ont été aggravées par le choix que nous avons fait de la retraite à solde mensuel ». M. Chirac a annoncé une consultation du Conseil économique et social, dont il souhaite qu'il apporte, « dès les premiers mois de l'an prochain », des réponses aux questions suivantes : « L'économie française, exposée aux durs assauts de la compétition mondiale, pourrait-elle supporter le quadruplement du prélevement sur les revenus d'activité qui exigerait, à législation constante, le financement des retraites dans une génération ? Si la nation s'engageait dans cette voie, quel sacrifice devrait-elle consentir dans d'autres domaines et pour d'autres types de consommation ou de dépenses ? Peut-on infléchir cette évolution en reculant l'âge réel du départ à la retraite ? Si oui, comment procéder ? Serait-il opportun d'envisager de nouvelles méthodes de détermination des pensions, par exemple le recours à un système de calcul par points ? Si oui, comment financer les sources des régimes vieillesse, faut-il conserver le régime actuel de cotisation, y substituer ou y adjoindre un mode de financement nouveau ? Un rattrapage des recettes étant, de toute manière, inéluctable, quel plan peut-on définir sur le moyen terme, et à quel rythme faut-il le mettre en œuvre ? Quelle doit être l'étape à franchir au 1<sup>er</sup> juillet 1987 ? »

M. Chirac a assuré que, grâce à des « financements supplémentaires

### La majorité face à M. Le Pen

## Pas d'accord national, quel qu'en soit le prix déclare M. Edouard Balladur

M. Edouard Balladur était, le jeudi 3 décembre, à Paris, l'invité d'un dîner-débat organisé par l'association Judaïme et Liberté, qu'animent MM. Claude-Gérard Marcus, député (RPR), et Lucien Finel, conseiller (UDF-PR) de la capitale. Évoquant les difficultés rencontrées par le gouvernement depuis mars 1986, le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, a rappelé que, il y a un an, « avec les meilleures intentions du monde », l'équipe au pouvoir était allée au-devant d'une « crise universitaire, qui s'est transformée aussitôt en une crise sociale, laquelle a failli emporter [sa] politique économique ».

« Cependant, nous avons réalisé une œuvre de réforme comme on en vit rarement dans ce pays », a assuré M. Balladur.

Au sujet des problèmes posés par le Front national, M. Balladur a déclaré : « Il n'est pas sûr qu'il faille être extraordinairement optimiste ». Rappelant que la France avait connu, dans le passé, de telles « bouffées », qui avaient duré « deux ou trois ans et, ensuite, avaient disparu d'elles-mêmes », le ministre d'Etat s'est demandé : « En ira-t-il de même [pour le Front national] ? C'est toute la question (...) ». Rien ne serait plus dangereux que de voir ce mouvement prendre une place durable dans notre société ».

M. Balladur estime que pour « ramener les Français égarés à une vision plus saine des choses », il faut rejeter « des thèses ou des propos qui ne peuvent être admis », mais « ne pas rejeter » ces électeurs, qui « ne sont pas adeptes de théories extrêmes ». Pour le ministre d'Etat, « il ne s'agit pas d'une question, un instant, d'un accord sur le plan national, quel qu'en soit le prix ». On ne peut, a-t-il, sacrifier « l'essentiel », qui est « le respect de soi-même et de ce que l'on croit », et qui est « plus important que de gagner les élections ».

Reculer pour mieux sauter ? Les mesures annoncées pour la Sécurité sociale par M. Jacques Chirac dans le programme gouvernemental présenté le 3 décembre au Parlement ne règlent aucun des problèmes « structurels » du régime général que le premier ministre avait déjà évoqués et en particulier, la dérive de l'assurance-vieillesse qu'il a soulignée à nouveau devant les députés. Elles laissent presque entier le déficit considérable prévisible pour l'année 1988. Mais, à l'égard de ce problème réel, le premier ministre ne manque pas d'habileté et d'une certaine cohérence à la fois sur le plan politique et sur le plan économique.

Techniquement en effet, les mesures décidées par le gouvernement paraissent bien légères, même enveloppées d'engagements sur la pérennité de la Sécurité sociale et de promesses d'assurance l'équilibre en 1988. Certes, on ne disposera de chiffres précis qu'après la réunion de la commission des comptes de la Sécurité sociale le 21 décembre. Néanmoins, on peut évaluer dès maintenant à quelque 25 milliards de francs les besoins de financement pour l'exercice 1988 : le déficit le plus important jamais prévu par le régime général, que M. Chirac s'est gardé d'évoquer.

Or l'ensemble des mesures annoncées — cotisations nouvelles et économies passagères — représente au maximum 3 ou 4 milliards de francs, l'apport majeur venant du relèvement du prix du tabac au 1<sup>er</sup> avril prochain qui ferait rentrer environ 2 milliards de francs dans les caisses de l'assurance-maladie.

### Un traitement séparé des risques

Certaines dispositions ne sont d'ailleurs pas vraiment nouvelles, comme l'aide au départ anticipé des médecins, déjà promise le samedi 21 novembre au congrès de la Confédération des syndicats médicaux français par M. Philippe Séguin : il s'agit surtout d'une compensation relative prévue pour les augmentations tarifaires accueillent en discussion.

En fait, l'ensemble repose sur le traitement séparé des risques et des branches du régime général annoncé par le

## Sécurité sociale : en fonction du calendrier...

premier ministre. L'assurance-maladie devrait se trouver en équilibre à la fin de 1987 à la suite du plan Séguin et des campagnes de modération des dépenses lancées cette année : il ne sera pas nécessaire d'utiliser l'excédent des accidents de travail. Les recettes nouvelles, allant de pair avec la surveillance drastique des hôpitaux déjà prévue par le ministre des affaires sociales, devraient permettre de passer 1988, à moins d'imprévus notables. La branche allocations familiales pourrait être légèrement excédentaire et le retard dans la montée en charge du plan famille gouvernemental laissera un peu de marge pour l'année prochaine.

Reste l'essentiel : le déficit des retraites. Croissant, comme l'a dit le premier ministre, à raison de 10 milliards de francs par an, il pourrait atteindre 22 milliards de francs à la fin de 1988. Là, M. Chirac s'est contenté de « décaler en touche » en transmettant le dossier au Conseil économique et social. Il a rappelé les termes de

débat, au demeurant connus : augmenter les recettes ou réduire la croissance des dépenses en modifiant le mode de calcul des pensions ou en retardant l'âge de la retraite. Il laisse le choix des solutions au Conseil économique et renvoie la responsabilité des décisions au gouvernement issu de la prochaine élection présidentielle. Pour sa part, le premier ministre s'est réservé le meilleur en garantissant aux retraités le maintien de leur pouvoir d'achat l'an prochain.

### Un plan à caractère politique

La promesse pour-t-elle être tenue au-delà du 1<sup>er</sup> juillet ? Il faudra apporter le second semestre une quinzaine de milliards de francs, soit près de trois points de cotisation vieillesse ou de deux points d'une contribution sur tous les revenus. Pourra-t-on tout demander aux actifs ?

Les promesses et le calendrier des mesures montrent clairement le caractère politique du plan gouvernemental. La première décision sur l'assurance-vieillesse est renvoyée au 1<sup>er</sup> juillet 1988. Appliquée au 1<sup>er</sup> avril, la hausse des prix du tabac ne se fera sentir sur l'indice et même sur le budget des consommateurs qu'après l'élection présidentielle.

En début d'année au contraire, le rattrapage des retraites et des allocations familiales au 1<sup>er</sup> janvier, nécessaire en raison d'une inflation supérieure aux prévisions sur l'année 1987, aura amoindri le pouvoir d'achat.

La méthode n'est pas inédite : M. Raymond Barre en 1980, en supplantant un point de cotisation vieillesse supplémentaire et le rattrapage des allocations familiales au début de 1986, l'ont déjà utilisée.

Elle relève aussi d'une analyse économique où l'on peut retrouver l'influence de M. Edouard Balladur. En s'opposant à un prélevement sur

tous les revenus souhaité par M. Séguin, le ministre de l'économie n'a pas seulement eu recours à l'argumentaire habituel contre un renouveau de la conjoncture. Les hypothèses macro-économiques sur lesquelles se fondent les comptes de la Sécurité sociale n'ont pas changé. Les enquêtes de l'INSEE n'ont pas laissé prévoir de ralentissement de la consommation. Mais à supposer que celui-ci se produise au début de 1988, après la fièvre traditionnelle de fin d'année, le maintien du pouvoir d'achat des salariés contribuerait à soutenir l'activité économique.

Cela permet en outre d'être en phase avec une mini-récession allemande. Au contraire, opérer dès le début de l'année une ponction importante sur les revenus pourrait entraîner un freinage supplémentaire et mettre la France en décalage avec la politique économique des voisins.

Les calculs pour le régime général étant faits au plus juste, comme les des « mesures d'urgence » du printemps dernier, la stratégie n'est pas sans risque. Pour passer 1988, il faut que les dépenses de l'assurance-maladie soient maîtrisées et que la consommation médicale ne reparte pas. Ensuite que les effectifs cotisants restent stables ou qu'une baisse éventuelle puisse être compensée par les gains salariaux.

De toute façon, il faudra dès le 1<sup>er</sup> juillet prochain apporter des ressources nouvelles ou jeter les versements de l'Etat et les avances de la caisse des Dépôts pour assurer la trésorerie. Sous une présentation différente, le choix n'est pas très éloigné de celui de MM. Biragovoy et Fabius à la fin de 1985, comme si l'histoire se répétait.

Pour en arriver à l'histoire légendaire de MM. Biragovoy et Fabius à la fin de 1985, comme si l'histoire se répétait, les professionnels de santé, les multiples caisses de Sécurité sociale, dans les départements puis sur le plan national, sont-ils nécessaires ? M. Séguin, pourtant peu enthousiaste au départ, à l'égard des États généraux en tient plus courtoisement. Les conséquences en proposent d'entendre la réforme de l'assurance-vieillesse et en régulariser maintenant le financement du régime général pour 1988. Il n'a pas été suivi.

GUY HERZLICH.

## Des mesures de portée très inégale

En dehors de la hausse des prix du tabac réclamée unanimement par les États généraux, les mesures annoncées par M. Chirac sont de portée assez limitée.

« Le relèvement de 2 francs du « forfait journalier hospitalier » (forfait au 1<sup>er</sup> janvier 1987), porté de 25 francs à 27 francs, devrait rapporter 250 millions de francs ».

« La TVA serait ramenée de 18,6 % à 5,6 % sur certains matériels concernés des handicaps lourds (des prothèses « internes »), comme les stimulateurs cardiaques ou les prothèses de hanche, aux fauteuils roulants, en passant par les audioprothèses. Cela entraînerait à la fois une baisse du prix pour les consommateurs et une économie de l'ordre de 200 millions de francs pour l'assurance-maladie ».

« Les médecins pourraient cesser leur activité à soixante ans au lieu de soixante-cinq ans, en

bénéficiant d'un revenu garanti, financé à la fois par une cotisation des actifs et des caisses d'assurance-maladie. Prévue pour une durée limitée, la mesure devrait cependant permettre le départ anticipé de plusieurs milliers de médecins, et donc de réduire le nombre des prescriptions (on évalue à 2 millions de francs par an le volume moyen de prescriptions par médecin). Elle nécessite un accord entre les caisses d'assurance-maladie et les syndicats médicaux ».

« La séparation rigoureuse des branches assurance- vieillesse, allocations familiales, maladie et accidents de travail, rendant peu ou prou à appliquer la réforme de 1967 (en séparant cependant la maladie des accidents de travail). Dans l'immédiat, même si on envisage un texte de loi, celui-ci servirait surtout à réaffirmer la nécessité

d'assurer l'équilibre de chacun des comptes et de la trésorerie de chaque branche ; substantiellement, elle implique une gestion séparée des trésoreries ».

« La suppression de la « retraite-coupeur », déjà annoncée depuis plusieurs mois, consisterait à autoriser des salariés ayant déjà cotisés six ou sept cinquante trimestres d'assurance à poursuivre leur activité à temps partiel en touchant en même temps une pension partielle. Aujourd'hui il n'est pas possible de toucher une retraite partielle et, pour obtenir sa retraite, il faut cesser son activité ou la reprendre une autre année. La mesure nécessite un texte de loi et des accords entre les partenaires sociaux pour les retraites complémentaires. Elle pourrait néanmoins entrer en vigueur dans le courant de 1988. Mais elle n'aurait guère d'effet à court terme ».

le poursuivre...  
Education  
Un dossier...  
GUY HERZLICH.



# Politique

par 295 voix (UDF, RPR) contre 282 (PC, PS, FN)

## M. Lionel Jospin : « Quel manque de confiance en vous ! »

**le poursuivre ensemble »**

«... le paiement des pensions se fera sans crise de trésorerie... Il a annoncé que l'Assemblée nationale sera saisie dans les prochains jours de la fixation du taux de revalorisation des pensions pour 1988, garantissant le maintien du pouvoir d'achat des retraités... et de la suppression de la retraite coupure, par le droit ouvert à tous ceux qui le souhaiteront de prolonger à temps partiel une activité, en bénéficiant d'une partie de leur retraite ».

Abordant les problèmes européens, le premier ministre a souligné que le commerce extérieur reste le point faible de l'économie française, ce qu'il a attribué à l'insuffisance de l'investissement industriel dans le passé. Le redressement, a-t-il dit, exige la maîtrise des charges budgétaires et des prélèvements fiscaux. Aussi le gouvernement ne peut-il se résigner au « dérapage » de la contribution au budget de la Communauté. Il s'est déclaré assuré du soutien de la majorité « dans le combat » qu'il mènera « pour la maîtrise des dépenses communautaires ». Refusant le « désarmement fiscal unilatéral », le premier ministre a souligné que la France avait fait, pour sa part, en matière de TVA un effort de plus de 16 milliards de francs en moins de deux ans.

### Réponse à l'attente des jeunes

Le premier ministre a confirmé son intention de légiférer sur le financement des partis politiques. Il a annoncé la préparation d'un plan de rénovation de l'éducation nationale, donnant lieu à un projet de loi que le gouvernement adoptera au cours du premier trimestre de 1988. La politique d'aménagement du territoire sera renforcée en faveur du monde rural, mais aussi, des grandes métropoles. M. Chirac a indiqué qu'il avait demandé aux ministres compétents d'élaborer un projet « non point de revenus minimums garantis, mais d'activité minimale garantie » en faveur des personnes en situation de pauvreté ou de précarité. Les finances des collectivités locales vont être « mises à plat » et une concertation organisée par le ministre de l'Intérieur.

M. Chirac a tenu, en conclusion, les sujets d'accord qui, selon lui, rassemblent « tout le Français » : les institutions, la défense

« Quand on interroge on le fait partout dans la presse... dans vos rangs sur les raisons pour lesquelles un gouvernement demande à sa propre majorité de lui voter sa confiance, c'est que l'affaire est mal engagée et que le gouvernement n'est pas responsable... s'est exclamé M. Lionel Jospin après l'intervention du premier ministre. Rien ne vous obligeait de demander la confiance à votre majorité. Nous sommes en pleine session budgétaire et le vote du budget vous apporter la réponse que vous attendez », a expliqué le premier secrétaire du Parti socialiste en reprenant à son compte un argument utilisé mardi dernier par MM. Gaudin et Lecanuet.

### Quand M. Chaban-Delmas se transforme en animateur de télévision

« Desoandez M. Jospin. Vous n'avez pas la parole... » La scène aurait pu être comique si elle n'était révélatrice d'une déviation : le président de l'Assemblée nationale coupant la parole au premier secrétaire d'un principal parti politique au nom du respect du chronomètre ! Brouhaha, claquements de pupitres, hurlements... M. Lionel Jospin tente d'abord de s'incruster à la tribune. Rien n'y fait. M. Chaban-Delmas lui coupe le micro. Puisqu'il faut descendre, une question de parole seul : tous les députés socialistes quitteront l'hémicycle, à l'exception d'un témoin isolé mais ironique. Pendant plus d'une heure, M. Pierre Joux joue ainsi le rôle d'un vigile assoupli mais scrupuleux, attentif mais amusé. Dans les couloirs, ses amis vibrent de colère : « La parole a été coupée à Lionel comme par hasard au moment où il commençait à évoquer les affaires et à soulever quelques questions délicates pour la majorité ».

Orateur de prestige, le premier secrétaire du PS a certes quelque mal à se plier à la rigueur minutée des discussions parlementaires. Dès lors du débat sur le territoire, le 8 octobre 1988, M. Chaban-Delmas avait empêché d'achever un propos qui débordait le temps imparti. Certes, le président de l'Assemblée n'apprécie pas les interventions brutes, et il avait, là aussi, coupé la parole à M. Georges Tranchesi, député RPR, lors du débat sur les privatisations, le 27 octobre 1987, alors qu'il accusait les socialistes d'avoir été financièrement des nationalisations.

peu assuré de la fin de la partie qu'il se précipite au guichet pour demander sa parole et ne faire payer par ses amis en monnaie parlementaire. Quel manque de confiance en vous si en l'avenir ?

« Pourquoi donc cette demande insolite ? s'est demandé M. Jospin à propos de l'engagement de responsabilité du gouvernement. Selon une première explication, vous seriez dans une bonne passe politique parce que vous avez libéré deux stagiaires, arrêté Max Frérot et le sucre de vieillissement, et si vous faudrait capitaliser une euphorie passagère. Vous seriez un joueur si

d'avoit été financièrement des nationalisations. Jeudi, la rigueur présidentielle fut totale. M. Chaban-Delmas retire la parole à M. Jospin deux minutes seulement après qu'il ait dépassé la durée accordée alors qu'il aurait pu achever son discours dans les cinq minutes suivantes. Le règlement le permet. Encore faut-il qu'il soit toujours respecté. Or le président n'a pas imposé le même respect à ses propres amis : ils n'ont cessé d'interrompre l'orateur socialiste, par des cris et des interruptions l'empêchant de prononcer plus de deux phrases de suite, cela contrairement au sort réservé aux autres intervenants principaux.

Le prétexte avancé par M. Chaban-Delmas est, de plus, difficile à admettre : le débat étant retransmis à la télévision, il fallait, a-t-il expliqué, que chacun des cinq groupes dispose du même temps d'antenne. Or la durée prévue par FR 3 permettait que chacun déborde quelque peu la durée accordée. En outre, les grands débats politiques ont tendance à dépasser l'hémicycle au profit du petit écran. Lorsque les principaux responsables politiques se retrouvent enfin, pour échanger leurs idées dans l'enceinte du Parlement, il n'est pas normal de leur imposer les contraintes d'une émission de télévision. M. Chaban-Delmas a troqué sa responsabilité de président de l'Assemblée nationale pour la conquête d'animateur de télé, oubliant que la discussion démocratique doit d'abord avoir lieu au Parlement.

THÉRIER BRÉHER.

S'agissant de la libération des français au Liban, M. Jospin a affirmé : « En démocratie, la fin ne justifie pas les moyens, et si je peux comprendre la nécessité de garder certains sujets complexes une part de secret, je m'associe aux questions posées par M. Jean-François Deniau (UDF) (le mardi 4 décembre). M. Jospin s'est étonné du fait que M. Gardji ait pu être le départ de « la crise dramatique des ambassadeurs », pour être ensuite déchargé de toute responsabilité de ceux qui ont frappé la France. Le député UDF s'est demandé : « Pourquoi n'aurait pas cessivement atourdi puis effrayé l'opportunité ». Il s'est également indigné de ce qu'un français ait pu être échangé sur un aéroport « comme un vulgaire avion, contre une personne sur qui, encore une fois, pesaient de lourdes charges ».

« Reste un dernier problème, a dit M. Jospin : le climat politique que certains cherchent à créer dans le pays à l'occasion de l'élection présidentielle. Ils souhaitent voir la campagne brouillée par des rumeurs, des affaires, des colonnes, pour dissimuler les vrais enjeux », a lancé M. Jospin en se voyant retirer la parole par le président Chaban-Delmas, qui a indiqué que la fin de son intervention avait sonné.

M. Jospin a conclu ses discours dans une salle de l'Assemblée nationale : « Pourquoi l'affaire Luchaire n'est-elle pas bloquée ? (...) Toucher à la justice, faire avancer ce qui arrange, bloquer ce qui dérange, c'est toucher aux valeurs qui fondent notre démocratie ! »

### Education : Un dossier flottant

L'annonce par M. Chirac d'un projet pour l'école n'est pas une surprise : le premier ministre y a déjà fait plusieurs fois allusion publiquement. La formule utilisée de « plan de » semble toutefois moins contraignante que celle de « programme » qu'il avait initialement utilisée. De même en précisant que « le gouvernement adoptera le projet qui se découlera dans le courant du premier trimestre 1988 » il exclut que celui-ci puisse être discuté par le Parlement avant l'élection présidentielle (sauf à le réunir en session extraordinaire), comme il l'avait un moment envisagé (Le Monde du 9 octobre).

Ces variations reflètent en réalité le petit jeu qui existe à ce sujet entre M. Chirac et M. Monory, depuis quelques mois. Sincèrement convaincu de l'importance du problème - et soucieux de restaurer une image fidèlement tenue par les manifestations étudiantes il décembre dernier - M. Monory avait lancé, au printemps, l'idée d'un plan pour l'avenir de l'école, comportant des engagements financiers importants plusieurs années. Il comptait notamment peser avec ce dossier sur l'élection présidentielle, en obligeant les candidats de la majorité à se déterminer par rapport à lui. Sentant l'inconvé-

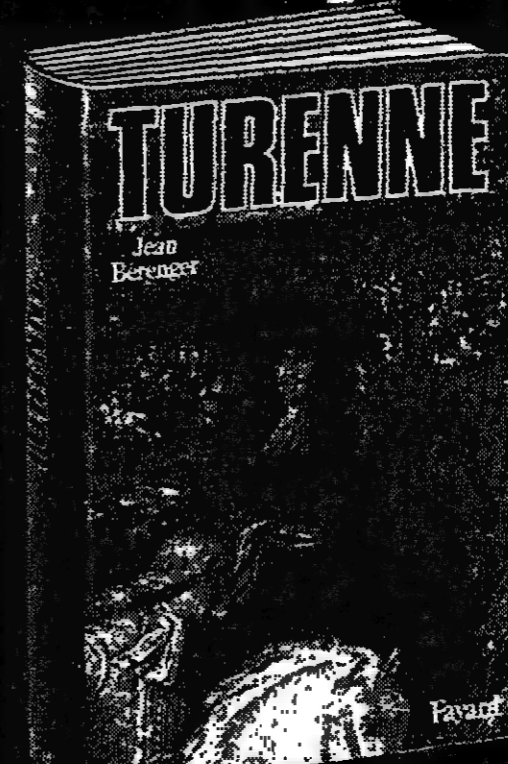
nient qu'il y aurait à laisser d'autres un si bon sujet, M. Chirac s'en empara avec la fougue qui le caractérise.

Un moment désemparé par l'ardeur, M. Monory décida rapidement d'en profiter pour pousser les feux. Il enjoignit à ses experts d'accélérer, pour pouvoir présenter des propositions dès que le premier ministre aurait donné le coup d'envoi.

Les grandes manœuvres ne furent toutefois à quelques difficultés. D'une part les auteurs des études commandées par M. Monory ont du mal à suivre ce rythme d'enfer. D'autre part M. Valade, qui a adopté une formule plus lourde en convoquant une grande commission de soixante-dix membres, n'œuvra pas encore en mesure de faire des propositions. Résultat : la conférence de presse que devaient tenir MM. Monory et Valade le 11 décembre a été reportée « à une date ultérieure pour des raisons de calendrier ». Entre l'impatience des uns et la prudence des autres (à commencer par celle des finances), les lourdeurs administratives et les contraintes du calendrier, on comprend plus aisément le flottement du dossier.

F.G.

## L'HISTOIRE chez Fayard

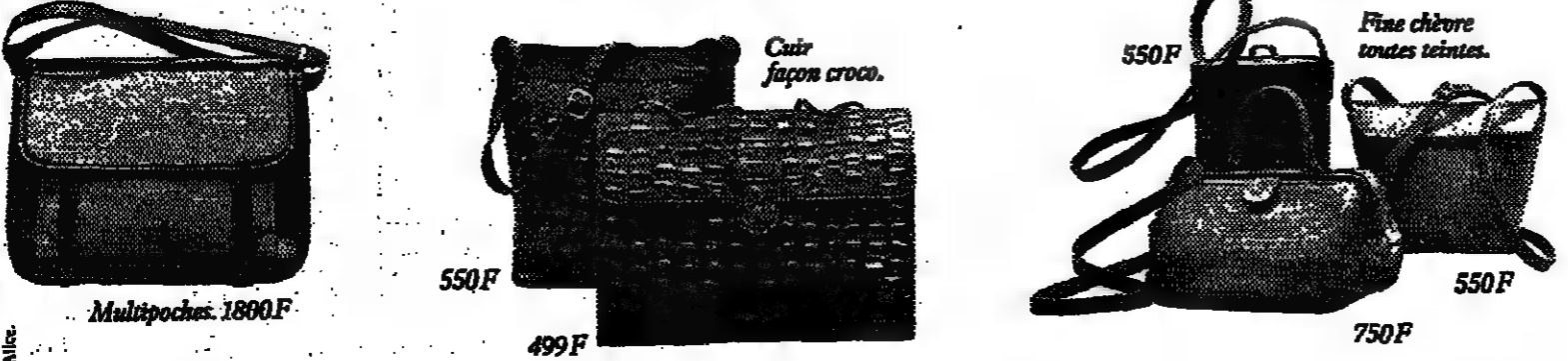


**TURENNE**  
Jean Berenger  
620 p. 150F

L'ouvrage de Berenger devrait intéresser les militaires et même ceux qui ne le sont point... Ces pages illuminent en leur style particulier, sous un ciel d'orange et de cannabades, au moins deux gros tiers d'un long XVII<sup>e</sup> siècle qui eut sa part de grandeur et de souffrances.

11, fg Saint-Honoré, Paris 8<sup>e</sup>.  
12, rue Tronchet, Paris 8<sup>e</sup>.  
41, rue du Four, Paris 6<sup>e</sup>.  
Tour Montparnasse, Paris 15<sup>e</sup>.  
74, rue Passy, Paris 16<sup>e</sup>.  
Parly 2.  
Lyon, La Part-Dieu.

## LA BAGAGERIE



Multipoches. 1800F  
550F  
499F  
550F  
750F

Cuir façon croco.  
Fine chèvre toutes teintes.



سكنا من الالعمل

### Politique

## Le débat au vingt-sixième congrès du PCF

### L'intervention de M. Félix Damette a constitué la seule fausse note

La deuxième journée du vingt-sixième congrès du PCF, le jeudi 3 novembre, qui a lieu à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), en présence d'environ mille sept cents participants, a été entièrement consacrée aux interventions des délégués dans la discussion générale.

L'accord unanime avec la direction n'a été rompu que par M. Félix Damette, membre contestataire du comité central, qui a fait une intervention très critique à l'égard de l'équipe de direction, et par M. Jacques Casanovi, premier secrétaire de la fédération de Corse-du-Sud, qui, avec beaucoup de doigté, s'est penché sur la période 1981-1984 telle qu'elle a été vécue par le PCF ainsi que sur « la vie démocratique » du parti. Le premier a eu à subir quelques vociférations vives réprimées et n'est droit qu'à de très maigres applaudissements, alors que le second — il a fermement condamné le

« terrorisme » en Corse — a eu plus de succès y compris auprès des hauts dirigeants qui occupent la tribune.

La séance du matin, présidée par M. Henri Krasucki, membre du bureau politique et secrétaire général de la CGT, s'est achevée sur une intervention de M. Egor Ligatchev, accueilli par une longue ovation. Le numéro deux du PC soviétique, qui a accordé un entretien au *Monde* (du 4 décembre), a plaidé, avec ferveur, pour le désarmement, en proposant de tenir « une table ronde européenne » sur la sécurité. Il a offert au congrès, une maquette du croiseur *Aurore* qui, en 1917, donna le coup d'envoi de la révolution d'Octobre.

Au cours de la séance de l'après-midi, présidée par M. Claude Jaquein, l'un des « dix étages de Billancourt », plusieurs orateurs, dont notamment MIM. Alain Bocquet

et Jean-Claude Lefort, membres du comité central et respectivement premier secrétaire des fédérations du Nord et du Val-de-Marne, ont répondu brièvement mais énergiquement à M. Damette. Les congressistes ont également réservé un accueil enthousiaste à M. Alvaro Cunhal, venu donner le salut du PC portugais qu'il dirige.

Après que M. Reg September, dirigeant de l'ANC d'Afrique du Sud, fut intervenu à la tribune et qu'un message de M. Pierre-André Albertini, ancien coopérant qui fut emprisonné pendant dix mois au Caïrol, eut été lu aux congressistes, l'imposante salle des sports de Saint-Ouen a été envahie par plusieurs centaines de jeunes communistes qui ont investi la tribune et délivré un message de soutien à M. André Lajoinie, candidat du PCF à l'élection présidentielle. Cette atmosphère bon enfant de fin de journée a tranché avec l'austérité de l'ambiance générale de la discussion.

« Il me paraît significatif que le rapport du secrétaire général ait totalement passé sous silence des événements politiques majeurs intervenus depuis le dernier congrès. » Dès que M. Félix Damette, dernier « rénovateur » connu du comité central, a prononcé

ces mots, une rumeur a parcouru les rangs du congrès. Pendant un quart d'heure environ, d'une voix posée, ce géographe universitaire, roux et timide, a dressé, en forme de testament politique, ce qui, selon lui, est un échec total de la direction du

Il a reproché à la direction de s'inscrire dans « une logique du recul », « une théorisation de la marginalisation ». « Quand on effiche une stratégie démocratique, on ne peut pas accepter les reculs électoraux massifs comme le prix à

payer pour la pureté de la ligne de classe », a ajouté M. Damette.

Selon lui, « l'effacement dans l'échec remonte au vingt-cinquième congrès », qui « a éliminé les questions essentielles ». Il a estimé que le PCF est « en voie de marginalisation » dans la classe ouvrière et la jeunesse. « Il nous reste à inventer un réalisme révolutionnaire », a-t-il lancé.

« Je considère que depuis le dernier congrès, le fonctionnement directionnel s'est gravement dégradé », a poursuivi M. Damette. « Je pense en particulier à ce qui est advenu des camarades ayant voté les textes et qui se sont insoumis, comme le camarade Claude Popereau, sur la fonctionnement de la direction et sur l'application des orientations du congrès. »

Soulignant que ce membre du bureau politique « a été conduit à la démission » au début de l'année, il a indiqué : « Claude Popereau a souligné la règle non écrite qui interdit aux responsables de poser ce genre de questions dans les organes de direction du parti. L'orateur a engagé les dirigeants à « regarder les échecs en face » et à « parler vrai à un parti majeur ».

#### La « juquinisation »

Les délégués du PCF sont en train de tenir un tour de force informatif. Ils consacrent une partie non négligeable de leur temps à un homme dont la candidature présidentielle ne les a concernés que très peu et qui n'est pas responsable de leur congrès.

Outre d'autres que M. Georges Marchais s'est fait entendre, plusieurs reprises, dans son rapport introductif, à son ancien porte-parole, accusé de trahison pour le PS ? Qui a révélé les ramifications romaines et timonnières d'un complot ourdi par M. Marcel Rigout ? Qui d'autre que le premier secrétaire du Val-de-Marne, fédération de M. Marchais, a comparé l'ancien ministre à « un petit glorieux sous-marin jaune » qui complotait selon lui, contre la direction présidentielle ? N'est-ce pas un délégué qui parle du « candidat anti-communiste », Pierre Juquin et un autre qui engage les maires communistes à « clairement » annoncer publiquement leur choix pour l'élection présidentielle ? Les exemples ne manquent pas qui montrent l'inquiétude de la direction face à un candidat qui, officiellement « ne représente rien » dans le parti.

A la différence du précédent congrès, ce n'est pas de l'appareil militaire que l'équipe de M. Marchais a peur, c'est de l'électorat communiste. Une crainte un peu plus grave, puisque le parti court le risque d'être réduit à un appendice de la vie politique. Une mutinerie interne peut toujours être menée ou contenue, mais une belle illustration. Et si quelques rebelles restent encore dans les cales, il est possible, sinon souhaitable, de les déloger. Il reste que cette opération ne nécessite pas une débâche d'énergie ou de moyens humains.

Après qu'en février 1985 plusieurs congressistes aient jugé utile d'intervenir et spontanément de la salle, pour répondre, déjà, à M. Félix Damette, M. Juquin avait fait mieux avec ses acrobates de vingt et un procureurs. Il ne s'en est pas trouvé un seul, cette fois-ci, pour encaisser une sévère psychanalyse collective. Le prochain congrès a été réalisé sans bavure par M. Alain Bocquet, qui n'a cessé d'entendre de neuf dans les propos de M. Damette, mais surtout d'une « ligne non marxiste ».

Cette façon de procéder a permis de montrer que la « normalisation » achevée, la direction s'attaque maintenant au phénomène Juquin dont elle avait probablement sous-estimé l'écho chez les délégués communistes. Elle engage ainsi une véritable course-poursuite pour la survie d'un parti qui a décidé de rester dans une opposition intransigeante.

OLIVIER BIFFAUD.

**Le Monde L'EDUCATION**

**FÊTES**

- CE QUI BRANCHE LES JEUNES. Comment choisir judicieusement vos cadeaux de fin d'année ?
- POUR LES PETITS. Une sélection de livres, de disques et de jouets.

**PARENTS**

- PROFESSION : PARENT D'ÉLÈVE. Ce n'est pas une sinécure, mais les militants ont le feu sacré.

**ENSEIGNEMENT**

- LES MALHEURS DE L'ÉDITION SCOLAIRE. Le lamento des éditeurs est-il fondé ?

**ENFANTS**

- LES CLASSES DE DÉCOUVERTES NE SONT PAS DES VACANCES.

Numéro de Décembre - 78 pages - 13 F  
En vente chez tous les marchands de journaux

# L'Info la plus événement.

# Barre sur la Une.

7 SUR 7  
AVEC ANNE SINCLAIR.  
DIMANCHE 6 DEC. 19 H 00

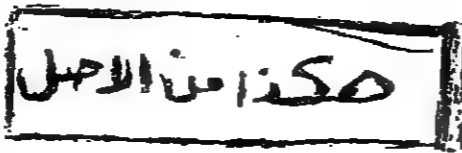
## Il n'y en a qu'une, c'est la Une











# Société

Après l'inculpation de M. Yvon Deschamps

## Le juge d'instruction doit entendre huit responsables de sociétés impliqués dans l'affaire des fausses factures

LYON

(bureau régional)

M. Yvon Deschamps, premier secrétaire de la fédération du Rhône du Parti socialiste, conseiller régional, secrétaire général adjoint de la mairie de Villeurbanne, a été inculpé, jeudi 3 décembre, par M. Jacques Hamy, doyen des juges d'instruction de Lyon, de complicité d'abus de biens sociaux, de complicité d'abus de confiance, de complicité de faux et usage de faux et de complicité de recel. Après les inculpations de M. François Diaz, président de la commission de contrôle financier de la fédération du Rhône et PDG du CERCO (Conseil, études et relations commerciales) et de M. Jacques Boyer, responsable de l'agence de publicité OPES (le Monde du 4 décembre), ce nouvel épisode était attendu.

M. Deschamps a déclaré à sa sortie du cabinet du juge qu'il était « désemparé » parce qu'il aurait, désormais, accès au dossier. Ses relations avec M. Jacques Boyer étaient telles que pouvaient avoir M. Alain Méteux ou Michel Noir (tête de liste RPR aux élections régionales et législatives du Rhône en mars 1986) avec leurs publicitaires ne paraissent pas avoir été des relations de « client » et de « fournisseur ». Deschamps a ensuite, lu un article de presse reprenant les propos de M. Alain Madelin, ministre de l'Industrie, selon lesquels « la fausse facture est à l'univers politique aussi nécessaire que l'air pur l'est à un homme normalement constitué ». « Faut-il », a-t-il ajouté, « que M. Madelin soit entendu par un juge d'instruction ? »

Au cours de l'après-midi de jeudi, M. Hamy n'a procédé à aucune nouvelle audition dans le cadre de cette affaire. Il doit cependant entendre les responsables locaux des entreprises au nom desquelles les huit vraies fausses factures étaient émises.

Parmi les militants socialistes du Rhône et au-delà, l'émotion semble céder le pas à une véritable indignation. « On est à nouveau fait trop ou pas assez », exclament certains, estimant que si l'on veut faire du micro-

politique lyonnais un champ d'analyses quasi pédagogiques sur le financement des partis, il faut complètement « casser l'équilibre ».

Tandis que les principaux colistiers de M. Raymond Barre lors des dernières élections ont prouvé d'une manière indiscutable, quelques-uns des animateurs de sa campagne de 1986 commencent à craindre que le scandale politico-financier finisse par déboussoler. A Lyon, où les milieux de la communication, de la publicité, de la finance et de la politique sont parti-

culièrement imbriqués et où les relations d'affaires ou d'amitié ne correspondent pas forcément aux affinités politiques, l'opinion des enquêteurs de la brigade financière de SRPJ — qui ont déjà entendu des personnalités éloignées de la sphère socialiste — suscite davantage que des mouvements d'indignation. « Nous donnons à tout le monde, comme le monde », n'hésite plus à admettre un cadre dirigeant d'un établissement bancaire de premier plan.

ROBERT BELLEDET.

Un télégramme de M. Marcel Debarge à M. Yvon Deschamps. — M. Marcel Debarge, secrétaire national du Parti socialiste, fait part à M. Yvon Deschamps, inculpé dans l'affaire des fausses factures de Lyon, de sa « solidarité active », dans un télégramme qu'il lui a adressé jeudi soir 3 décembre. « Au cours de la réunion du bureau exécutif national, Lionel Jospin, nom à tous, écrit Marcel Debarge, a exprimé sa solidarité avec M. Yvon Deschamps qu'à des militants du Rhône, dans cette solidarité active, tu peux compter sur nous. »

De son côté, les parlementaires socialistes du Rhône ont affirmé, jeudi soir, leur entière solidarité avec M. Yvon Deschamps, et se sont étonnés d'une communication de ce type « à développer ».

Une déclaration de M. Queyranne. — M. Jacques Queyranne, porte-parole du PS, s'est demandé, le jeudi 3 décembre, sur A 2, s'il n'y avait pas des raisons politiques à « s'acharner » sur un journaliste, selon lui, contre le PS à propos du dossier des fausses factures. « Nous allons », a ajouté M. Queyranne, dans les jours qui viennent, véritablement pousser l'interrogation sur ce terrain-là. Ve-t-on s'intéresser au Rhône aux autres listes ? Comment ont-elles financé leur campagne ? Ce sont de vraies questions. »

Les explications du président du tribunal de Paris sur l'affaire des « écoutes »

## Des vérifications techniques avaient été opérées au cabinet de M. Michau pour s'assurer de l'absence de micros

L'annonce que M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction chargé de l'affaire du Carrefour du développement, aurait surpris dans son bureau du palais de justice de Paris, en décembre 1986, des traces de micros (le Monde du 4 décembre) a suscité un grand émoi dans la magistrature. Apparemment, sans doute, des faits étonnants, M. Michau s'est empressé de refuser à toute déclaration.

Jeudi 3 décembre, vers 15 h 30 — alors que l'information avait été publiée par Libération le matin — le magistrat instructeur était reçu par M. Robert Diet, président du tribunal de Paris. L'entretien dura près de deux heures. M. Diet devait ensuite diffuser le communiqué suivant :

« M. le président Diet a reçu, cet après-midi, M. Michau, premier juge d'instruction. A la suite de cette entrevue, il apparaît :

- Que les faits tels que relatés dans un quotidien paru ce matin sont inexacts ;
- Qu'à aucun moment, notamment, ce magistrat n'a surpris dans son bureau des personnes dans les conditions décrites par l'article en cause ;
- Que M. Michau a cependant été amené, à la fin de 1986, à la suite de la révélation de certains éléments d'informations sur son cabinet, à faire procéder à des mesures de détection à l'intérieur de son bureau, qui n'ont pas donné, à l'époque, de résultats probants. »

## Un vrai-faux démenti

Apparemment, le communiqué du président Diet est un démenti. En réalité, il ne révoque pas l'émotion des hypothétiques « plombiers » du juge Michau. De plus, il ne révoque pas les interrogatoires, au ministère de la Justice comme au ministère de l'Intérieur, qu'il laisse dans l'ombre bien des mystères. Surtout, le communiqué a obtenu confirmation, auprès du colonel Roquet, chef de la palmarie, chargée de la garde du palais de justice de Paris, que, le soir de décembre 1986, M. Michau

a exigé un contrôle d'urgence, en vue de rechercher une éventuelle « sonorisation » de son cabinet ainsi qu'une éventuelle écoute de sa ligne téléphonique. Ce contrôle a été opéré dans les heures qui ont suivi son appel par des « personnes qualifiées » — vraisemblablement de la DGSE — munies de « matériels très spécifiques ».

Voici donc les explications que donne en fait le communiqué du président Diet :

- Pourquoi le juge Michau n'a-t-il pas démenti lui-même ? La réponse est simple : il n'a pas pu le faire.

Le juge Michau n'a, à aucun moment, fait état de son surprise sur une « sonorisation » de son cabinet. La légende aurait voulu qu'il prenne sur lui de démentir l'information de Libération, recueillie auprès de certaines sources par le Monde. Or, malgré une pression insistante de la haute magistrature du palais de justice, il s'y est refusé. L'entrevue avec le président Diet fut longue, pour aboutir à un communiqué qui ne dit pas tout. Le juge d'instruction a assumé qu'il n'indiquait pas tout. Elle fut assez tardive. L'émission du cabinet de garde des sceaux, M. Paul-Antoine Sadon ne vint pas son appui. L'absence de tout résultat, au moins sur une partie de la ligne, fut très rapidement dans les faits.

Quels faits ont alimentés les soupçons de M. Michau ? A bien lire le communiqué de M. Diet, il ne dément pas que des faits troublants aient pu alimenter les interrogations de M. Michau sur la confidentialité de son instruction. Il se contente de démentir la version donnée par Libération, selon laquelle le juge, au soir de décembre 1986, aurait vu des individus s'enfuir de son cabinet. Or le juge lui-même, dans des confidences faites à son entourage, a donné une version autrement précise, que le Monde a pu recueillir : « J'étais dans mon bureau, un matin, j'ai découvert sur mon bureau, alerte donnée immédiatement à la gendarmerie du palais, coup de téléphone à un magistrat de pétanque... A moins que M. Michau ne soit à l'origine d'une version fantaisiste, il y eut donc bien autre chose que « la révélation de certains éléments d'informations sur son cabinet », selon la formule du communiqué de M. Diet.

Quel est le rôle de la gendarmerie chargée de la garde du palais ? Le colonel Roquet reconnaît avoir organisé un contrôle d'urgence du cabinet du juge Michau, sur la seule demande de celui-ci. Même si le colonel invoque la « confiance » qu'il inspire au magistrat, il ne faut pas oublier que le juge Michau est un magistrat de pétanque. M. Roquet affirme ne pas connaître les faits qui ont pu alermer le juge. Toutefois, c'est ce contrôle qui fut réalisé dans les heures qui ont suivi.

An soir de décembre 1986, le juge Michau possédait les matras, et le procureur général, M. Michel Raymond, ministre de l'Intérieur, avait chargé de l'ordre au palais de justice — n'ont été, semble-t-il, alertés. M. Roquet affirme ne pas connaître les faits qui ont pu alermer le juge. Toutefois, c'est ce contrôle qui fut réalisé dans les heures qui ont suivi.

Or, au ministère de l'Intérieur, comme à celui de la Justice, on affirmait que la direction de la gendarmerie nationale ne détenait « aucun élément » sur cette affaire.

Pourquoi les magistrats du palais craignent-ils tant une « sonorisation » de leurs bureaux ? Aucun haut magistrat n'a d'ailleurs totalement exclu qu'une pareille sonorisation ait pu survenir, alors qu'il s'agit, à tout le moins, de faits graves. M. Yves Monnet, procureur général, et M. Michel Raymond, procureur de la République, ont eux-mêmes demandé aux services du ministère de l'Intérieur de procéder à un contrôle de leurs bureaux en février 1987. Ces « opérations de sécurité électronique » ont été opérées par la DST, les 14 et 17 février 1987, dans les bureaux du procureur général et du parquet de Paris, en présence du secrétaire général adjoint du parquet de Paris, et se sont étendues aux huit bureaux des proches collaborateurs de M. M. Monnet et Raymond.

Curieuse ambiance. Même si aucun fait n'est, pour l'instant, établi, le fait que les magistrats de Paris admettent de telles éventualités est, en soi, inquiétant. Jeudi après-midi, au Palais de justice, nombreux étaient les magistrats qui n'excluaient aucunement des éventualités de telles pratiques, précisant même que « les dispositifs utilisés seraient difficilement détectables ; surtout s'ils ont été placés lors des travaux récents de rénovation ».

GEORGES MARION  
et EDWY PLENEL.

## JOURNAL D'UN AMATEUR par Philippe Boucher

L faut aussi mauvais jouer que M. Thetacher ou M. États-Unis pour être noté à la France sur les conditions de la vie des personnes à l'étranger.

Il faut aussi mauvais jouer que M. Thetacher ou M. États-Unis pour être noté à la France sur les conditions de la vie des personnes à l'étranger. Il faut aussi mauvais jouer que M. Thetacher ou M. États-Unis pour être noté à la France sur les conditions de la vie des personnes à l'étranger.

M. Droit, la Cour de cassation en est été encore plus satisfait que l'intéressé, sinon probablement rassuré.

La décision du tribunal de Bobigny a proposé du pilotage des Airbus s'appuie sur une jurisprudence trop nette pour trouver à y redire sur le chapitre du droit. Elle a certes déçu les candidats grévistes, étonné des juristes de profession ou d'occasion, cela est sans portée. Étonner, déplaire, ce n'est pas des arguments suffisants pour qu'une décision de justice devienne suspecte. Même si elle n'en demeure pas moins, au sens premier du mot, discutable.

On le sait bien, lorsqu'il y a matière à s'étonner vraiment, ce n'est pas de la décision elle-même que viendront les indices. Il faut les débiter plus tôt, au plus discret des procédures préliminaires, dans ces conversations dont nul procès-verbal ne transcrit le contenu, dans ces délibérés dont la loi protège le secret, du côté de ces réquisitions, de ces ordonnances, de ces refus d'informer, de ces gardes à vue qui n'en sont pas, sur les marges de ces instructions qui démontrent au grand galop pour tomber bientôt au pas d'une rosse, dans les carnets d'adresses de bijoutiers gardés comme des joyeux, ou dans ceux de Radio-Nostalgie, dossier manipulé comme une marmite bouillante dont on ne sait que regret et rumeur. Heureusement que la justice est aveugle ! Qui ne serait-elle pas contrainte de voir si son bandeau lui glissait des yeux !

## Croire

L faut cependant être raisonnable et convenir que cette addition d'affaires est, pour ce qui touche à la rigueur du raisonnement, un amalgame de problèmes difficilement comparables entre eux.

L'affaire Droit est franco-française, l'affaire Luchaire franco-franco-internationale et l'affaire Gordji internationale-française. A mesure que le centre d'un dossier s'éloigne géométriquement du cabinet d'instruction, à plus forte raison si son centre est au-delà des frontières, la compréhension du juge est davantage sollicitée. On sait ce que cela veut dire.

Supposons même qu'il n'y ait pas eu, ce qu'il n'y a pas eu, d'otages dont la vie soit menacée, mais que des intérêts diplomatiques (donc économiques) de la taille que l'on sait soient en jeu, la marge de manœuvre du juge est inversement proportionnelle aux intérêts en cause. C'est une illusion à laquelle qu'il puisse en être autrement.

Est-ce choquant ? Plus ou moins. Mais il ne faut pas se laisser aller à des jugements hâtifs. Il faut se demander si, dans ces circonstances-là, il y a eu quelque chose de plus que la simple force et, fût-ce pour s'en désole, le citoyen doit y consentir.

Bien sûr, le danger est au coin du bois et l'on connaît son nom, même si son visage est le plus souvent flou : la raison d'État. Le vif est de se demander si, dans ces circonstances-là, il y a eu quelque chose de plus que la simple force et, fût-ce pour s'en désole, le citoyen doit y consentir.

## Le trou financier du CFES s'éleverait à 7 millions ou 8 millions de francs

La nomination de M. Alain Piquet au poste de délégué général du Comité français pour l'éducation et la santé (CFES) (le Monde du 4 décembre) a créé une véritable malaise au sein du conseil d'administration du comité. M. Piquet nous a été imposé par le ministre de la Santé, explique un membre du conseil d'administration. Il y avait pourtant une volonté d'autres candidats. Mais cela ne représente pas un problème au sein du conseil (11 sur 22 membres pour composer le conseil d'administration, le reste est bloqué).

Par ailleurs, le directeur général Rosenberg, président du CFES n'a pas encore remis son administration en rapport de l'IGAS mettant en évidence les erreurs du précédent délégué général, le docteur Bernard Serrou. Tout juste leur a-t-il été présenté un rapport que le « trou » s'élevait à 7 à 8 millions de francs. Ce qui expliquerait pourquoi le ministre de la Santé a annoncé récemment par M. Piquet et qui devait commencer à la mi-novembre n'aura lieu, en fin de compte, qu'au début de l'année prochaine.

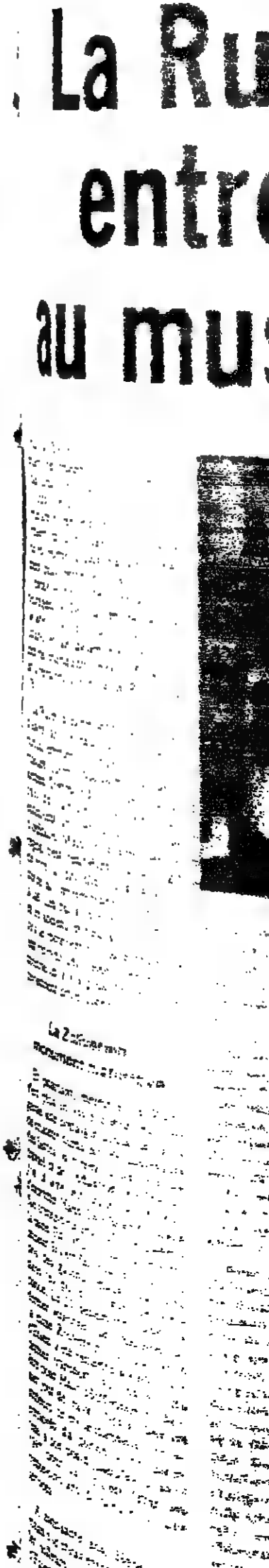
F. N.

## Les attentats de 1986

### Nouvelles inculpations pour Fouad Ali Saleh

Déjà inculpé en décembre en raison des charges l'implicite dans deux attentats commis à Paris en septembre 1986, ainsi du bureau de presse de l'ambassade de l'Égypte à Paris, le colonel Fouad Ali Saleh, membre du commandement pro-iranien démantelé en mars et avril 1987, a été inculpé, jeudi 3 décembre, par M. Gilles Bouloque, juge d'instruction chargé de l'affaire, d'être l'auteur de tentatives d'assassinat, d'explosifs et de détournement de biens immobiliers ou mobiliers appartenant à autrui. Ces nouvelles inculpations concernent l'attentat du 17 septembre 1986 dans un restaurant de la rue de la Harpe (dix blessés), deux attentats manqués perpétrés dans le quartier de la rue de Valenciennes le 14 et 15 septembre 1986 et, enfin, celui du commandement commercial de la Défense qui fit quarante et un blessés le 13 septembre 1986.

Ces nouvelles inculpations sont la conséquence du résultat des expertises pratiquées sur les explosifs utilisés et sur les traces laissées dans le restaurant Fontainebleau où le commandement avait dissimulé (le Monde du 13 novembre).





# Le Monde SANS VISA

affaire des «écoutes»  
été opérées  
absence de min

Des a repr. ce...  
page d'instruction...  
l'apparait :  
l'été que relaté dans...  
l'ont effectués :  
l'opèrent, notamment...  
l'été son bureau des...  
l'écrites par l'artic...  
l'été s'expliquent...  
l'été de la révelation...  
l'été les services à son...  
l'été les services de...  
l'été, qui n'est pas...  
l'été.

par Marie-France Calle

**"D**AS Ruhrgebiet, ein starkes Stück Deutschland", la Ruhr, un sacré morceau de terre allemande. Depuis quelques mois, c'est le slogan adopté par les municipalités de la Ruhr pour faire la publicité de leur région, pour l'industrie de l'Allemagne menacée d'infarctus. Aimée un peu, parfois beaucoup, jamais à la

choisi la retraite anticipée. Quant à Zollverein, la dernière mine de charbon d'Essen, elle deviendra monument historique à la gloire de l'industrie des dix-neuvième et vingtième siècles. Encore le puits d'Essen est-il mort de sa belle mort, épuisé. Il faudrait creuser 40 mètres plus bas pour trouver 1 million de tonnes de charbon. Mais qui en a besoin aujourd'hui ? L'investissement pour le forage serait hors de mesure avec le rapport financier.

Moment historique, la Zollverein mérite bien ce titre. Elle

## La Ruhr entre au musée



Le musée Hans Zollern à Dortmund.

Essen, Bochum, Dortmund. Sur la Ruhr, les Allemands ne cassent pas leurs usines. Ils les ouvrent.

un un... arrangés. L'art d'avant-garde est devenu plus familier aux membres du conseil municipal et les problèmes sociaux sont acceptés des réalités dont il faut tenir compte. Les alternatifs parlent encore d'une «solidarité critique»...

### Les enfants du «Kohlenpott»

Le projet d'un musée de l'industrie est un développement plus serin. Certes, il est plus irréfutable que les légendes «généralistes» de la Ruhr, les mines du Kohlenpott, comme on les appelle ici, dans l'histoire. Mais cette histoire, le musée de l'industrie de Westphalie se propose pour tâche d'en témoigner pour l'explique son directeur déjà nommé, Helmut Böninghausen : «Faire le système de levage des mines de Henrichsburg : économiquement, il n'est plus viable, mais c'est un chef-d'œuvre technique. Il explique l'histoire des transports de la région. Seulement, il ne suffit pas de restaurer un monument comme celui-ci et de le livrer à l'admiration du public sans explications. Un musée doit avoir un caractère technique et s'explique par de lui-même. Il faut créer une institution qui restaure et entretienne le monument en question et qui en explique le sens au public. Il ne peut être qu'un musée.»

Il nous essaime sept points de la Ruhr parce qu'il est essentiellement d'anciens bâtiments, puis de leur réalisation techniques historiques - comme le système de levage de Henrichsburg à Walrop.

(Lire la suite page 16.)

folie, la Ruhr a besoin de se refaire une image. Un lifting qui passe aussi bien par la reconversion industrielle que par la transformation d'une région minière en territoire culturel, sans oublier la mise en valeur d'une nature finalement plus verte et riante qu'il n'y paraît. - 63 % de forêts et de pâturages. - De la Ruhr, espace culturel et de détente, les slogans ne manquent pas. Mais où est la révalorisation de la Ruhr en 1987 ?

La Ruhr, à première vue, c'est d'abord un réseau d'autoroutes particulièrement compliqué. Oberhausen, Essen, Bochum, Gelsenkirchen, Dortmund... Et des paysages de fumée sombre qui endouillent un ciel déjà bien bas d'ordinaire. Mais le drame de la région, c'est peut-être davantage de vivre sur des clichés à la Zollverein qui ne lui correspondent plus tout à fait. Les puits fermés en 1985 et les anciens mineurs n'ont plus qu'à se reconverter... ou à prendre leur retraite anticipée. Les mines construites il y a plus de cent ans deviennent des ruines.

### La Zollverein, monument historique

Et pourtant, même si la Ruhr n'est plus un vaste coron, elle en garde une nostalgie aimable faite de chaleur humaine, de souvenirs des luttes ouvrières, d'histoire du travail et de l'industrie. «C'est la fin d'une époque.» Ainsi s'exprime Hans Hoffmann. Cela fait trente-cinq ans qu'il fréquente la mine. En 1952, il était apprenti mineur. Il a été fait tout seul et il a pris des galons, mais toujours porion. Le 23 décembre 1988, le dernier wagonnet de charbon de la mine Zollverein 12, au nord d'Essen, a été remonté au jour. Le dernier transport, qui aurait dû être pour Hans Hoffmann le dernier jour de travail. Mais chez les mineurs, on est sentimental, et les employés du porion l'ont maintenu à son poste jusqu'au 2 avril 1987 pour qu'il puisse fêter ses trente-cinq ans de bons et loyaux services.

A cinquante ans, Hans Hoffmann a le choix entre aller travailler ailleurs - à 40 kilomètres d'Essen, au nord de la Ruhr, là où les puits fonctionnent encore - ou s'arrêter. Il ne sait pas encore ce qu'il fera de ses journées, mais il a



est entrée en action il y a cent trente-six ans et des possesseurs, le 1<sup>er</sup> mars 1851. En 1849, on avait découvert que du charbon gisait à 114 mètres de profondeur. Au cours des ans, on a creusé douze puits sur cet emplacement fécond. Celui dont la Zollverein était le plus fier, c'était justement le deuxième. Entré en fonction en 1937, il est décrit par un chroniqueur de l'époque avec un enthousiasme débordant : «Non seulement la Zollverein 12 est le plus beau puits de toute l'Allemagne, mais il est aussi le plus moderne de toute l'Allemagne, de toute l'Europe et même du monde entier.»

Pour Essen, la fermeture de la Zollverein, c'est non seulement la fin d'une époque, mais aussi une tragédie humaine. La plus grande ville de la Ruhr n'était plus depuis longtemps déjà la capitale de l'industrie charbonnière et sidérurgique qu'elle fut avant la deuxième guerre mondiale. Avant la fermeture des mines, il y avait eu la décadence des usines Krupp, déjà bien endommagées par les bombardements. Le résultat : un changement de vocation pour une ville qui se tourne vers le «culturel» ; et surtout, près de 15 % de chômeurs en 1987, alors que la moyenne est de 9 % environ dans l'ensemble de la RFA. Encore ce chiffre serait-il plus élevé si l'émigration - tendance enregistrée dans toute la Ruhr au cours des deux dernières décennies - n'avait privé Essen de cent mille habitants, partis chercher fortune

ailleurs. Aujourd'hui, les usines automobiles bavaroises font de la publicité dans les journaux de la Ruhr pour attirer de la main-d'œuvre.

A priori, on n'associe pas la Ruhr à l'industrie d'une nature riante, de paysages idylliques. Et les responsables qui se sont misés à la promotion de ce coin d'Allemagne ont toutes les peines du monde à attirer bien le touriste que l'industriel en mal d'investissement. Pourtant, l'avenir de la Ruhr, ce serait justement les technologies de pointe, l'électronique et autres industries de précision. Rupture de tradition ? Puisque l'histoire de la Ruhr est née avec le charbon et

La Ruhr des premiers gisements houillers, au sud de la région, remonte au treizième siècle. Une petite richesse, car là comme ailleurs, il faudra attendre la machine à vapeur pour pratiquer l'exploitation du charbon en sous-sol. Suivront bien sûr, cette région féconde en «or noir», les industries sidérurgiques, les usines de machines-outils, de verre, l'industrie chimique, et enfin énergétique. A la fin du dix-neuvième siècle, on vient de loin pour travailler dans la Ruhr et pas seulement comme mineur. Les Polonais constituent le plus gros de la vague d'immigrants. Le libéralisme économique que qui défère sur l'Europe à cette époque donne un coup de fouet à cet immense complexe industriel. On retrouve

aujourd'hui dans l'architecture des reliques de cette époque coexistence de styles très différents de près ou de loin du charbon : des styles sophistiqués de style wilhelminien, en particulier.

### Le choc du pétrole et du gaz

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, c'est la crise, la chute du pétrole et du gaz. Jamais la Ruhr ne se remettra vraiment de ce changement. En 1973, lors du premier choc pétrolier, la région connaît un regain d'activité ; même chose lors du second choc pétrolier en 1979. Mais il s'agit là des derniers sursauts d'un moribond. Tout en la reconversion, les promoteurs de la Ruhr demandent à la population de continuer à se battre pour que vive la région. «Il faut garder confiance», disent-ils. Leur seul espoir aujourd'hui, c'est la reconversion. Elle se fait pourtant bien lentement ; malgré la campagne publicitaire des municipalités, la Ruhr n'attire pas grand-monde.

Alors il y a la culture. On organise des concerts, des expositions, des usines désaffectées, et les anciennes mines sont en passe de devenir des musées. L'époque industrielle passe irrémédiablement à la postérité.

Les mines, les usines, se partagent aujourd'hui centres culturels alternatifs et musées. Quand on y joue du rock, c'est du hard, et quand on y invite des troupes de théâtre, c'est généralement de l'avant-garde. La connotation politique de ces centres culturels qui réorganisés et réoccupés les immenses bâtiments désaffectés a parfois engendré des conflits avec les municipalités.

C'est le cas à Essen dans l'ancienne mine Carl. La municipalité social-démocrate a financé en grande partie l'organisation du centre, essentiellement pris en charge par des travailleurs au chômage, des enseignants et emploi également. Ce qui signifie pas forcément qu'elle n'accepte l'orientation politique. C'est qu'on se contente pas de musique et de théâtre à l'ancienne mine Carl et y organise des

débats sur des thèmes comme l'opposition au nucléaire, le rôle des femmes dans la politique... On y dispense des ateliers aux objectifs de conscience qui ne savent pas comment s'y prendre pour ne pas faire leur service militaire. On y a installé aussi des groupes d'entraide aux enfants turcs pour les aider dans leurs travaux scolaires, une tâche que ne peuvent pas remplir les parents qui possèdent mal la langue allemande.

«Nous ne sommes pas acceptés», explique l'un des responsables du centre. Les sociaux-démocrates d'Essen sont conservateurs, ils ne nous acceptent pas. Pour eux, nous sommes des Verts, des anarchistes, des anarchistes bruyants. En 1984, le centre reçoit le Prix national pour avoir sauvé la mine Carl de la démolition ou de l'abandon. Les lauréats refusent de se présenter à Bonn pour recevoir le prix. Ils entendent ainsi protester contre la politique du gouvernement fédéral envers les étrangers. «On nous a alors traités ici de parasites d'extrême gauche», raconte l'un d'eux. Entre-temps, les choses se

## TUNISIE CONTACT

le spécialiste de la Tunisie Amie

- une longue expérience,
- un grand choix d'hôtels et de circuits
- des voyages ■■ carte et des week-end

RÉVEILLON AU CLUB SANGHO ZARZIS

1 semaine à partir de 3.950 F

Tout compris

**TUNISIE CONTACT**

30, rue de Richelieu - 75001 PARIS

t. 42.96.14.23 - 42.96.02.25

Vertical text on the far left edge of the page, partially cut off.



سكزا من الامم

# ENQUETE

## La Ruhr entre au musée

(Suite de la page 15.)

Le Musée de l'industrie de Westphalie est un mélange de bâtiments, de paysages et de témoignages humains. Sept sites, des paysages en friche dans lesquels se dressent l'architecture et les constructions de l'industrie construite comme des châteaux : Bochum, Dortmund, Witten, Bocholt, Waltrop, Lage, Gelsenkirchen.

La plus imposante de ces constructions est l'ancienne mine de Dortmund. Conçue par un architecte de Gelsenkirchen, Paul Knobbe, elle fut construite entre 1898 et 1904. Elle possède une architecture de style gothique influencée en Allemagne par le gothique en briques du nord du pays. A ce néogothique se mêlent des influences baroques, romantiques et classiques. La mine de Dortmund-Bövinghausen, qui porte le nom de Zollern, devait être une mine modèle. A ce titre, elle fut conçue pour être à la fois un objet de production et de représentation. L'architecte s'est inspiré pour ce faire des châteaux baroques : une salle de plantes et une cour d'honneur donnent à l'ensemble la majesté requise. Avec sa salle de machines d'une rare beauté, la mine Zollern offre un exemple typique du style fin de siècle. Larges vitraux, escaliers de gracieuses squelettes d'acier.

C'est dans les locaux de la mine Zollern que se trouve le « cerveau » du Musée de l'industrie.

C'est là que sont installées l'administration, les archives, la bibliothèque et que sont préparés les catalogues et les expositions qui ont lieu dans les six autres points qui constituent le musée. Un musée dont le sens n'est pas seulement de montrer des chefs-d'œuvre architecturaux mais aussi de raconter la vie des mineurs, les ouvriers de la Ruhr, leurs conditions de travail. Cela implique de longues recherches, des entretiens avec les anciens mineurs, les anciens souffleurs de verre, les anciens ouvriers du textile.

### Le « Bayreuth du prolétaire »

Actuellement, l'équipe de M. Böninghausen rassemble les objets retrouvés chez les habitants de la région. On reconstituera également sur le site de Dortmund des maisons identiques à celles qu'occupaient les souffleurs de verre au dix-neuvième siècle. Elles offrent une particularité intéressante : toutes possèdent une « chambre noire ». Les souffleurs de verre travaillaient en équipe, il leur arrivait de passer des nuits entières à la soufflerie. Travail épouissant qui nécessitait un repos total le jour, d'où la « chambre noire ».

A Gernheim également, les responsables du musée ont l'intention de produire des objets en respectant scrupuleuse-



Le parc Westphalien à Dortmund. Au fond, les usines Hoescht.

ment les traditions de fabrication du dix-neuvième siècle. Pour ce qui est des mines et des mineurs, Helmut Böninghausen veut insister sur le changement des mentalités intervenu entre 1898 et 1900, époque du plus grand essor industriel de la Ruhr. « On est passé en particulier d'une structure de village à une structure urbaine », explique-t-il. Il y avait également le minerai, l'écoulement parfois, les conflits sociaux qui n'ont pourtant jamais été aussi vives qu'en France à la même époque.

A Witten, l'un des pôles les plus imposants du musée s'appelle la tour Malakoff. Elle fait partie de la mine Zollern. Le nom de Malakoff vient de la guerre de Crimée, la première guerre dont les mineurs ont entendu parler... par la presse. On dit qu'à Sébastopol il y avait un fort appelé fort Malakoff, et dans l'imagination des mineurs, ce fort

ressemblait à la tour de leur mine, impressionnante avec ses créneaux. La Malakoff n'était pas là pour les contredire.

Autre témoignage de lien étroit qui unit culture et industrie dans la région : le Festival de la Ruhr qui se déroule tous les ans à Recklinghausen. Le coup d'envoi en est systématiquement donné le 1<sup>er</sup> mai pour bien montrer qu'il est conçu par les ouvriers pour les

ouvriers. Les principaux promoteurs en sont les syndicats, en particulier la centrale syndicale ouest-allemande DGB. C'est le DGB et la municipalité de Recklinghausen qui financent en grande partie le festival, qui reçoit également des subventions du Land de Rhénanie-Westphalie et du gouvernement fédéral. Ce festival, qui a eu quarante et un ans cette année, a souvent été nommé le « Bayreuth du prolé-

taire ». « Ce que nous voulons en fait, explique Fred Eckhard, responsable syndical et du Festival de la Ruhr, c'est jeter un pont entre le monde du travail et celui de l'art. Essayer de gagner à la culture tous ceux qui ont fait des études pour avoir une idée de ce que l'on appelle la culture. » Il y a quelques mois, des rumeurs couraient selon lesquelles le DGB aurait l'intention de se retirer du Festival de la Ruhr. Faute d'argent. Démenti formel de Fred Eckhard : « Il faut bien voir que les syndicats se sont battus pour que les ouvriers aient davantage de loisirs. Il faut alors réfléchir à ce que l'on peut faire de ce temps libre. Les syndicats ont une mission culturelle à remplir, que le Festival de la Ruhr remplit en partie. »

Reste enfin un pari à gagner pour les promoteurs de la Ruhr : prouver que l'on peut y faire provision d'air frais. L'exemple le plus impressionnant est le parc de Mattlerbusch : 390 000 mètres carrés d'eau, de champs et de bois. Une vaste portion de nature à l'ouest de la Ruhr, organisée en parc de loisirs et équipée avec piscines, saunas, terrains de sports, tennis, équitration... et géologie pour les amateurs. Charbon oblige !

MARIE-FRANCE CALLE

## L'INC et les vacances gâchées

A la suite de la publication de l'enquête intitulée « Ailes de vacances est... » dans le Monde du 23 octobre, M. Daniel Guédon, chef du service juridique de l'Institut national de la consommation (INC), nous fait parvenir les précisions suivantes :

En général, les consommateurs qui ont acheté un voyage et qui ont été lésés ne peuvent être indemnisés, en raison de la subjectivité des prestations et de l'incertitude des prestations non fournies. Ils devraient d'ailleurs mieux connaître leurs droits et suivre certaines règles de prudence.

La remise d'un document résumant les conditions générales régissant les rapports entre l'agence de voyages et son client est obligatoire lors de la vente de

plusieurs prestations liées au même voyage ou séjour. Dans ce document doit apparaître l'ensemble des caractéristiques du voyage (transport, hôtel, etc.). Ce contrat permettra d'engager intégralement la responsabilité de l'agence de voyages et du consommateur qui en aura accepté le contenu. Outre les mentions obligatoires, l'acheteur peut demander à ce que figurent sur ce document d'autres mentions qu'il considère comme importantes (notamment l'assurance, par exemple).

Ces précisions devraient faciliter la mise en cause de l'agence en cas de mauvaise exécution du voyage. Néanmoins, des difficultés peuvent naître lorsqu'il s'agit de réparer le préjudice subi.

A ce sujet, il est intéressant de connaître le mode d'évaluation préconisé par l'INC et repris par un jugement du tribunal d'instance de Paris du huitième arrondissement.

Le tribunal a estimé à trois le nombre des journées de vacances perdues ou au cours desquelles les prestations ont été mal exécutées ou non exécutées. Il a donc affecté un calcul au prorata des jours « gâchés ». Ainsi le prix d'une croisière étant de 13 426 F et sa durée de neuf jours, le tribunal a condamné l'agence à rembourser à ses clients le montant de 4 475 F pour le préjudice à la fois matériel et moral. Il serait souhaitable que les professionnels s'inspirent de ce jugement pour les règlements amiables.

**SKIEZ MOINS CHER!**

**36 15 ACE**

INFOPRIX-NEIGE

65 STATIONS

HÔTELS, LOCATIONS, REMONTÉES MÉCANIQUES, ETC.

SECRETARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DE LA CONSOMMATION, DE LA CONCURRENCE ET DE LA PARTICIPATION

**SUISSE**

**Alpes**

Château-d'Oex  
Les Diablerets  
Les Mosses  
Leysin  
Villars

**Jura**

Saint-Cergue  
Sainte-Croix/  
Les Rasses  
Vallée de Joux

**Votre lieu de rencontre hivernal**

Dans un cadre superbe, des stations parfaitement équipées

**Canton de Vaud**  
(Région du Léman)

• Réservations: Agences de voyages et Offices du tourisme  
• Renseignements: Office National Suisse du Tourisme  
11 bis, rue Scribe, 75009 Paris, Tél. (01) 47 42 45 45  
• Office du Tourisme du Canton de Vaud (Région du Léman)  
80, Av. d'Ouchy, CH-1006 Lausanne, Tél. 1841-21-27 72 02

**Allez au Portugal**

Pour les amoureux du Portugal toute une semaine en liberté

**2.430 F\***

Renseignez-vous auprès de votre agence de voyages ou contactez:

la TAP Air Portugal - tél: (1) 42.96.16.09  
ou le Centro Turismo de Portugal em França, 7 Rue Scribe - 75009 Paris

\* Une semaine. Prix par personne (sur base de 2 personnes) incluant le transport par la TAP Air Portugal Paris/Lisbonne/Paris et la location d'une voiture. (kilométrage illimité, assurances conducteur, taxes incluses.)

**"PARTEZ A LA RENCONTRE D'AUTRES PERSONNES: JESUS, SAINT-PAUL..."**

**NDS**

D'AUTRES VOYAGES.

Chacun dans sa vie ressent la nécessité d'aller vers d'autres lieux, de faire d'autres rencontres. Partir vers ceux qui ont fait notre histoire, vers notre Foi, c'est le sens même du pèlerinage.

De Jérusalem à Saint-Jacques de Compostelle, vers tous ces lieux où souffle l'esprit, NDS depuis 115 ans propose des pèlerinages en petit groupe, en avion, en bateau et même à pied. Dans une ambiance conviviale, revivre les grands pèlerinages, aujourd'hui avec NDS et vers toutes les destinations.

Pour faire des rencontres extraordinaires il y a un catalogue, celui de NDS, demandez-le.

**8 JOURS EN TERRE SAINE**

**4950 F** tout compris

du 14 au 21 novembre 1988.

**NDS D'AUTRES VOYAGES.**

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_

Déjà recevoir, sans engagement, le catalogue NDS 88. Pour toute information supplémentaire, contactez également sur Michel au 9814.

**NDS**

5, rue Saint-François, 75006 PARIS. Tél. (1) 46 48 29 80

**OTU LES PA**

LES 2 ALPES  
SUPER CHATEL  
VARS  
BARDONECCHIA

GRAND VOYAGE

**ACCESS VO**

LES AMERIQUES AU



# DECOUVERTE

## Les pailletes du mont Goda

La République de Djibouti s'est heureusement garée des folles immobilisations de nombre de pays sous-développés. Dix années ont passé depuis l'indépendance, et cette période n'a pas été mise à profit pour enserrer la capitale ou d'autres sites de ces sinueux bidouilles par lesquels, d'ordinaire, les États naufs et leurs dirigeants croient faire la preuve de leur indépendance et de leur grandeur. La République est restée elle-même, en mieux.

Grâce, par exemple, à la volonté du maire de Djibouti, une efficace campagne a été lancée pour que la ville soit quotidiennement nettoyée des 150 tonnes d'ordures (chiffre officiel) qu'elle produit chaque jour.

Les animaux s'y dirigent plus, les minibus des transports en commun ont été parqués en un gigantesque terrain sur la place Mahamoud-Harbi (1), et les marchands de souvenirs ont déguerpé de la place Méhélik, rénovée et intacte à la fois. Elle offre ainsi plus que jamais, cent ans après la création de la ville, son visage apaisant de sous-préfecture méridionale, en cela bien représentative d'un pays politiquement paisible.

Sur le coup de midi et de 7 heures du soir, alors que, profitant de la presse, les marchands à la sauvette méritent leur nom, les terrasses des cafés qui la bordent s'emplit de fumeurs, marins à l'escale ou militaires français vivant ici à demeure, hommes d'affaires ou techniciens européens, sédentaires ou de passage. Peu de Djiboutiens, encore moins de touristes.

L'injuste réputation climatique du territoire est pour beaucoup.

(1) C'est l'ex-plice Rhodanais, mais à avoir été décapité depuis l'indépendance. Mais à Djibouti, le pays de l'océan, l'océan est le territoire et non point le pays.

dans la faible présence de ces derniers. Que n'a-t-on raconté sur la chaleur et l'humidité accablant sans répit ce malheureux pays ! Les récits colorés des pionniers ne brillent pas sur ce point par leur exactitude. Mais ils constituent une légende passée en vérité.

S'il est exact que la température de la République, surtout en plaine, est proche de l'insoutenable de mai à septembre, dès que débute octobre et jusqu'à l'orée d'avril, le thermomètre n'est pas plus sévère qu'il ne l'est sur la Côte d'Azur en été, parfois moins.

### Un feu de cheminée

A plus forte raison s'il s'agit des côtes (à regret, tant elles sont sèches et les eaux d'une limpidité de rêve) pour aller explorer les proches zones montagneuses. Dans ces régions, dès que le soleil s'est éclipé, la « petite laine » est conseillée, et une épaisse couverture n'est pas superflue durant la nuit. C'est aussi un souvenir personnel que celui d'un grand feu de cheminée un soir de février pour combattre les froides nocturnes de la forêt du Day.

L'accès à ces régions fraîches est désormais facilité par les progrès accomplis en quelques années pour les voies de communication. Les éprouvants chemins caillouteux de naguère ont fait place, soit à des pistes moins rudes aux vertèbres de l'automobiliste, soit à des routes bitumées. En particulier, la large route de l'Unité, en partie financée par les Saoudiens, et dont le tracé suit le pourtour du golfe de Tadjoura, ce clair paradis pour plongeurs sous-marins qu'entourent de somptueuses et sauvages montagnes.

Déjà bien avancée, la route de l'Unité (pour symboliser l'unité du pays arabe et du pays bleu) doit être achevée à la fin de 1988. Ainsi ne durera plus qu'une poignée d'heures le trajet Djibouti-



Un village sur les hautes terres de Djibouti. Avec des bungalows mais sans G.O.

Tadjoura, alors qu'il demandait, il a peu, deux ou trois jours, selon l'habileté du conducteur.

Pour se rendre, non plus au nord, mais à l'ouest du pays, les nostalgiques, s'ils sont patients, pourront emprunter, en direction d'Alk-Sabich, le vieux chemin de fer franco-éthiopien et franchir l'incertain et vertigineux viaduc de Hol-Hol.

La modernisation des voies de communication rend à peu près sans histoire la visite d'un pays qui présente le paradoxe d'être petit (22 000 km<sup>2</sup>) et d'offrir au voyageur des spectacles d'immensité rarement rencontrés. Que ce soit en traversant le désert du Grand-Barré, plat comme une jatte de lait, ou en se donnant des sensations fortes par la traversée aérienne des canyons volcaniques d'où naquit, en novembre 1978, le volcan Ardoakoba.

Ce patrimoine géographique et la richesse animale d'un pays où l'on ne chasse ni ne pêche ont enfin incité la République de Djibouti à entamer sa mise en valeur touristique. Non pas en se lançant dans de coûteux et aléatoires investissements, mais par des initiatives plus réduites correspondant mieux à la nature du pays.

C'est ainsi que, entre autres, M. Baragotta (c'est de la nuit, en langue afar), jeune ingénieur agronome, a eu l'idée de reconstruire sur un flanc du mont Goda, à 700 mètres d'altitude, un village d'une quinzaine de pailletes traditionnelles, dites ici *daboyas*.

Nommé Dittilon, le village est à une heure de voiture de Tadjoura... que l'on atteint par avion de Djibouti en moins d'un quart d'heure. Sur les quatre derniers kilomètres, le trajet pour arriver à Dittilon n'est pas de tout repos, il faut le confesser. Mais il est d'une telle beauté qu'il est à espérer qu'il ne soit pas amélioré trop vite.

### La source de Dittilon

Les pentes à 25 % ou 30 % n'y sont pas rares, mais ce chiffre donne un aperçu de l'intensité du relief. Et comme les véhicules « 4 x 4 » sont maintenant plus sûrs encore que le pas d'un chameau ou celui d'une mule, le risque d'accident est nul, soit dit pour les amateurs craintifs.

Dittilon est situé près d'une source. Ainsi peut-on tordre le cou au cliché du pays privé d'eau. Ce

ne sont pas seulement les pluies qui font tomber, mais aussi, lorsqu'elles tombent, ce ne sont pas des pluies.

Près de cette source, M. Baragotta a fait planter quantité de fruits (les autres sont en abondance), bananiers, palmiers, orangers, etc., qui, compte tenu du climat, possèdent à ces allures records.

Ce même climat permet à un potager de proportions de donner, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, et pour l'agrément du voyageur, les haricots verts, salades, tomates, radis, etc. dont les semences viennent de France.

Autour du village, les bûtes de promenade abondent, suivies des mules, dont une blanche, se chargeant des provisions nécessaires aux pique-niqueurs.

M. Baragotta a une idée plus originale encore : refaire la tradition de l'Assal du lac Assal (dont le nom indique assez ce qu'il produit), allant vers l'Éthiopie grâce lointaine pour y échanger ce sel contre des céréales, à raison de deux chameaux de sel pour un chameau de céréales.

La route se faisait naturellement à pied, les animaux de bât

n'étant là que pour les marchandises. Elle durait une semaine. Mais, pour réitérer l'exploit, des marcheurs amateurs ne peuvent suffire. Il faut de vrais randonneurs. Une telle idée a de quoi séduire, pour découvrir, à la vitesse d'un homme, le visage d'une terre des premiers âges.

PHILIPPE BOUCHER.

Les liaisons aériennes avec Paris sont assurées par Air France, associée à Air Djibouti, en huit heures environ. La société Explorer (16, place de la Madeleine 75008 Paris, tél. : 42-66-66-24) organise des séjours sur le territoire de la République de Djibouti.

(Publicité)

### L'ESPAGNE EN TRAIN

Voyagez sans limitation de kilomètres pendant 8, 15 ou 22 jours dans tous les trains espagnols du réseau espagnol RENFE

**A PARTIR DE 450 F**

RENFE  
1, av. Marceau, 75116 PARIS  
Tél. 47-23-62-01

**OTU LE SKI PAS CHER !**

SEJOUR EN HOTEL AVEC ANIMATION

LES 2 ALPES	premier forfait à partir de	1450 F
SUPER CHATEL	tout compris à partir de	1980 F
VARS	premier forfait à partir de	950 F
BARDONECCHIA	tout compris à partir de	1690 F

OTU-VOYAGE : 43 29 12 88  
137, boulevard St Michel-75005 PARIS

EN PROVINCE : chez les GROUS et les CLOUS

**ACCESS VOYAGES**

LES AMERIQUES AU MEILLEUR PRIX

NEW YORK	7250 F	AR	2000 F	SAO PAULO	2000 F
MONTREAL	1200 F	ATLANTA	2000 F	SAO PAULO	2000 F
BALTIMORE	1200 F	WASHINGTON	2000 F	SAO PAULO	2000 F
INDIANAPOLIS	1200 F	CHICAGO	2000 F	SAO PAULO	2000 F
CLEVELAND	1200 F	MONTREAL	1200 F	SAO PAULO	2000 F
INDIANAPOLIS	1200 F	INDIANAPOLIS	1200 F	SAO PAULO	2000 F
INDIANAPOLIS	1200 F	INDIANAPOLIS	1200 F	SAO PAULO	2000 F

ET ENCORE D'AUTRES DESTINATIONS

ACCESS VOYAGES  
5, rue Pierre-Lescot - 75001 PARIS - Métro et RER Châtelet-Les Halles  
Tel. (1) 4013 02 02 ou 42 21 46 94

et en exclusivité

NOUVEAU  
Pour gagner du temps, réservez et payez votre voyage par téléphone, avec votre Carte Bancaire  
☎ (1) 4013 02 02 ou 42 21 46 94

**...SPÉCIAL DERNIÈRE...**

MONTREAL: 1 900 F  
LIMA: 2 740 F  
MEXICO: 4 380 F  
ISTANBUL: 1 550 F

**Jumbo CHARTER** SEULS LES OISEAUX PAIENT MOINS CHER.

MINITEL 36 14 + JUMBO, GRENOBLE: 76 54 64 09 - LE HAVRE: 35 21 31 33 - MULHOUSE: 89 11 11 11  
TOUTES FORMES DE VOYAGES

Portugal  
Liberté  
30 F\*

SAINT-PAUL

4950 F











صحة من الامم

# Le Salon de la navigation

## Pajot en Star aux Jeux



En « réserve » de la Coupe de l'America, jusqu'au dénouement du défi néo-zélandais, Marc Pajot va à nouveau goûter à l'aventure olympique. Médaille d'argent aux Jeux de Munich en 1972 puis vainqueur des régates préolympiques de Montréal en 1975 avec son frère Yves sur Flying-Dutchman, il visera cette fois la qualification pour ses troisièmes Jeux en Star. Ce dérivé au lest important (407 kg pour un déplacement de 671 kg) rappelle aussi les douze mètres J1 par sa grande voile. Avant de remporter par deux fois la Coupe de l'America, Dennis Connor avait d'ailleurs été sacré champion du monde en Star.

Document réalisé en collaboration avec Voiles et voiliers.

## Le moteur met les voiles

Le salon de la plaisance CNIT de la Défense pour la vingt-cinquième et dernière fois. Le Salon nautique international, qui campait à l'ouest de Paris tous les hivers, se repliera dès l'an prochain sur le Parc des expositions de la porte de Versailles.

Les neuf cents exposants venus de vingt-cinq pays et les trois cent mille visiteurs attendus vont arpercer les 82 000 m<sup>2</sup> de salles montgolfières en un seul et même défilé, au lieu, comme un pincement. Nostalgie...

Les filiales qui, au quart de siècle, ont rapé leurs échelles sur les escaliers reliant les cinq étages - au dix : équipements ; au trois : voiliers ; au quatre : moteurs et écoles ; au cinq : planches à voile - se laisseront balloter par le vent des expositions.

Si le salon de CNIT, la plaisance a émergé, s'est affirmée, a été le moteur de l'expansion, il ne faut pas en faire un marché désormais maussade. Trois milliards :

1965. Charles de Gaulle est le premier président de la République à inaugurer le Salon. Le tout nouveau vainqueur de l'Atlantique, Eric Tabarly, en refoula l'entrée. Il a oublié son uniforme. Les croiseurs de plus de sept mètres de long font l'événement. Dans un salon, Annette Roux, jeune responsable du futur numéro un mondial, les chantiers Bénéteau, présente un canot en plastique : le Flétau. Elle décroche quatre-vingt-dix médailles. Elle est ravie.

1984. L'ex-président en visite, François Mitterrand découvre un panorama totalement inversé. La planche à voile « frime » dans les salons du CNIT. Le catamaran percute les mentalités. Après avoir dynamisé la course au large, il s'assagit à séduire les amateurs de croisière. Les amateurs français règnent sur le marché mondial. L'exportation va fort pour Bénéteau et Jeanneau, les producteurs vendus.

1987. Janvier et décembre, deux salons pour une seule année. Le changement de lieu. Un événement de grande importance.

**Le nautisme tient son dernier Salon au CNIT de la Défense du 11 au 14 décembre.**  
Les embarcations à moteur y font une percée remarquable qui compense la diminution des ventes de voiliers. Avec Philippe Stark comme fer de lance, le design prend son essor dans les carrés.

Un réjouit : « Le salon attendait depuis longtemps pour présenter les nouveaux modèles et pour se décider. Le travail sera mieux réparti. Les associations citées et incertaines vont raccourcir. » Seuls les Salons à fin de septembre, en particulier le Grand Salon de La Rochelle, devraient en souffrir. Pour faire savoir que le Père Noël a pris de l'avance, la Fédération des industries nautiques (FIN) n'a pas lésiné. Elle a diffusé de la publicité dans dix-sept pays.

### Amorce de récession

Pourtant, Alain Madelin, le ministre de l'Industrie, a inauguré le Salon d'une profession qu'inquiète l'amorce d'une récession. Le nautisme français a réalisé un chiffre d'affaires 1986 de 2,1 milliards de francs. L'attraction pour les unités de grande taille explique la légère progression de 9 %, mais les immatriculations diminuent de 3,9 %.

Le « freinage » pressenti par la FIN l'an passé aura fait long feu. Secoués par la tourmente boursière, les marins spéculateurs ne vont plus pouvoir se permettre les folies qui dopaient la vente des grandes unités. Avec un dollar affaibli, les exportations en léger repli se réorientent vers la CEE. Seul Bénéteau peut jouer de son unité de production américaine pour amortir la sinuosité du billet vert. L'ouverture du marché européen en 1992 n'affoie pas outre mesure une industrie en pointe dans son domaine. Mais la bagarre pour la définition de normes uniques de construction s'annonce rude. Les ventes de planches à voile stagnent, mais à un rythme soutenu pour les français Bic et Tiga. Et l'occasion trouve toujours autant de larges.

La tendance vrombissante du marché, c'est l'engagement pour

les moteurs à moteur avec quatre vingt-douze nouveautés présentées. Apprentissage aisé, adaptation à la demande indépendamment de la météorologie, parenté avec l'automobile, le moteur permet aux plaisanciers d'aller sur l'eau sans prendre la mer. La sécurité du « touf-touf » dédramatise l'univers marin. « Les Français ne souhaitent plus s'impliquer autant dans leurs loisirs », analyse une étude sur « les freins à la pratique du nautisme ». L'apprentissage de la machine nautique, avec ses codes et son vocabulaire, rebute. La satisfaction rapide et simple des envies de vent et de vagues passe donc par la location, qui se porte bien, et par le moteur. Avec leurs vedettes découvertes et fringantes, les Américains et les Italiens débarquent en force, surtout en Méditerranée. Côté Manche et Atlantique, les Français rétrogradent avec des embarcations de pêche-pêche à la cabine chauffée et au diesel rommant.

### Évasions

Sur les voiliers, on voyait depuis belle lurette une secrète affection à ce moteur d'appoint capable de vous tirer d'embarras. Le souci toujours plus affirmé du confort et des horaires à respecter en a fait un partenaire à part entière. La gamme des Océanis, chez Bénéteau, et les nouveaux Voyage, chez Jeanneau, prennent en compte un désir d'évasion qui se double plus d'une envie de lutter contre les éléments. Les publicités sont révélatrices de ce glissement. Elles montrent des équipages en maillots de bain flammardant dans la « jupe » (le prolongement arrière) d'un bateau au mouillage plutôt que giffées d'embruns et clochettes dans leur ciré.

Que les purs et durs de la voile ne désespèrent pas ! Bénéteau est anxieux de leur présenter son dernier-né : le First 1000, l'extrême, dans les raffinements liés à la compétition. A l'intérieur, Philippe Stark, l'architecte-designer des intérieurs de l'Elysée et des toilettes du café Costes, frappe fort. Marbre, acier et aluminium pour refaire d'un objet de consommation devant courir un risque de distinction sociale.

Les apparences se peaufinent, les détails se soignent. Les prix des équipements qui permettent une navigation « presq-boutou » chutent de façon vertigineuse. Les gammes de produits se multiplient. Comme si le perfectionnisme et la rigueur marchande confinaient l'imagination architecturale et ses rêves à fond de cale.

Les multicoques de croisière, eux aussi, commencent à croquer le même sillon. Les catamarans au long cours, des pullmans, facilitent, par la perfection de leurs intérieurs, l'évolution de la location spatiale vers l'hôtelier à bord. Seule tentative risquée en multicoques : marier, pour une taille et un prix intermédiaires, évolutivité et habitabilité. Avec la Maldives, Jean-François Fontaine, le skipper chouchou, joue

Une dernière fois, les curieux et les conquis vont s'écrouler les uns sur les autres au CNIT, qui stimule les engines. Ils pourront assister au mondial de l'an-board grâce à une liaison avec la Guadeloupe. Ils croiseront Eric Tabarly, nouveau conseiller technique du chantier Kirii, numéro trois français depuis le rachat de Kelt. Ils s'étonneront des photos du Titanic, de la restauration des bateaux en bois d'antrefois, du petit dérivé pour enfants, l'Optimist, redessiné par Philippe Briand, et des unités prévues pour les 10 mètres de la Coupe l'America. Et, comme toujours, ils se déchaîneront pour pénétrer dans ces mosquées de la mer, les grands voiliers dont les mâts grattaient la voile du CNIT.

LUC LE VAILLANT.

**DENISON MARINE**

Le premier constructeur américain de yachts rapides en aluminium vous présente ses nouveaux yachts de 10 à 40 mètres dont la vitesse peut atteindre 60 nœuds

A l'occasion du salon nautique, Denison vous accueillera sur le stand sportmer niveau 1-C2 du 04-12-1987 au 07-12-1987.

Pour rendez-vous, téléphoner au 47-75-99-22 ou contacter le représentant de la société SPORTMER, 8, place Blanqui 83990 SAINT-TROPEZ. - Tél. : 94-97-32-33.

RADIOTELEPHONE ICOM

**IC-M700F**  
LA BLU DE  
TOUS LES BUDGETS

ICOM

DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 87 AU 15 MAI 88

**LONDRES GRATUIT**

Brittany Ferries

Toutes agences de voyages et (1) 42 96 63 25

**AIR HAVAS**

**SAINT-DENIS DE LA REUNION**

Allez à partir de **2200 F**

Aller et retour à partir de **3995 F**

Vente et transport soumis à des conditions particulières

En vente à la boutique AIR HAVAS  
15, avenue de l'Opéra - 75001 Paris - Tel. 42 96 97 34  
et dans les 275 agences HAVAS VOYAGES

Conditions générales dans le catalogue AIR HAVAS.

Havas Voyages : faites la différence

**JE VOYAGE COMME JE VEUX AVEC NOUVELLES FRONTIERES**

**LE VOL. PARIS-POINTE-A-PITRE ALLER-RETOUR A PARTIR DE 2700 F**

166 Bd DU MONTMARNASSE 75014 PARIS 42 73 70 64

**NOUVELLES FRONTIERES**

Salon de la Plaisance  
Coupe de l'America

**SALON DU 5 AU 14**

ICOM

1000



et de la plaisance

Coupe de l'America : le retour des géants

Le Yacht-Club de San-Diego devra défendre l'été prochain la Coupe de l'America...

Mais, du fait de l'extraordinaire technicité de la 12 mètres J1...

internationale des 12 mètres J1, adoptées par consentement mutuel...

plus rapide. Ils pourraient fixer les régates à Hawaï en septembre...

L'AIGUIÈRE d'argent de 124 onces offerte par la reine Victoria...

Les défis nationaux. Les défis entre yacht-clubs sont devenus de véritables défis nationaux...

Un catamaran à Hawaï ? Alors que le Néo-Zélandais est déjà bien avancé dans la construction...

Pour la France, trois défis ont été lancés aux noms du Yacht-Club de Nice...

SOS sauvetages

Ambroise Guellec, secrétaire d'Etat à la mer, refuse que la puissance publique continue à assurer seule le financement des secours en mer...

PENDANT la course La Baule-Dakar, l'empereur Daniel Gilard, skipper pondéré et expert maritime...

Le secrétaire d'Etat à la mer, Ambroise Guellec, présente, le 17 novembre, un projet de réforme sur la sécurité des courses et de l'assortiment de considérations...

SALON NAUTIQUE INTERNATIONAL

ORGANISÉ PAR LA FÉDÉRATION DES INDUSTRIELS NAUTIQUES DU 5 AU 14 DÉCEMBRE 87 CNIT-PARIS LA DÉFENSE

TOUS LES JOURS DE 12 H A 19 H SAMEDI ET DIMANCHE DE 10 H A 19 H NOCTURNES LES 8 ET 11 DÉCEMBRE DE 12 H A 22 H

RESERVÉ AUX PROFESSIONNELS LE 4 DÉCEMBRE DE 10 H A 19 H ET TOUS LES MATINS SAUF LES WEEK-ENDS DE 10 H A 12 H

RADIOTELEPHONE ICOM. VHF BIDIRECTIONNEL PORTATIF IC-M5FB. ICOM. BUREAU EN FRANCE TELEPHONE.

LA FRANCE EN PÉNICHETTE DE PAQUES A LA TOUSSAINT. 150 bateaux tout confort et SANS PERMIS. LOCABOAT PLAISANCE - Port-au-Bois - 89300 Joigny

LOCATION DE VOILIERS de 6 à 14 m avec ou sans équipage ouvert toute l'année. AGENCE MARITIME TRANSMER. Terre-plein Est 83980 nouveau port du Lavandou

Le dieu de la mer. YAMAHA. YAMAHA MARINE sera présent au Salon Nautique du 5 au 14 Décembre VENEZ JOUER AVEC YAMAHA et GAGNER un moteur MALTA

Paris Bangkok en 12h30 tous les jours. A partir du 5 Décembre 1987. Plein ciel avec Thai. tous les jours au départ de Paris. 123, av. des Champs-Élysées 75008 PARIS - Tél. 47.20.86.15



سكنا من الاجل

Le Monde SPORTS

SKI ALPIN : Critérium de la première neige Piccard rompt la glace

Val-d'Isère de notre envoyé spécial

SÉANCE d'essai sur une piste improvisée de Tignes. Conscientieux, Frank Piccard se baisse sur ses skis en position de recherche de vitesse maximum. Trois fois avec trois peires de skis différents, il passe devant les chronomètres en quête de la meilleure glisse. Les techniciens observent les passages. C'est le entraîneur que le jeune descendeur va se laisser glisser le numéro de la paire qui lui semble la plus performante.

Deuxième étape de la Coupe du monde de ski alpin, la station de Val-d'Isère (Savoie) accueille du vendredi au dimanche le traditionnel Critérium de la première neige. Trois descentes, dont deux pour les femmes, sont au programme. L'absence de Carole Merle, souffrante, et de Catherine Quittet, blessée, réduit les espoirs des skieuses françaises. Chez les hommes, le groupe des « polyvalents », une nouvelle structure souhaitée par Frank Piccard, va tenter de s'imposer. Un retour sur le devant de la scène qu'apprécierait l'enfant des Saïsis, champion du monde juniors en 1981, qui a triomphé mardi 1<sup>er</sup> décembre lors d'un slalom géant FIS, aux Messières.

« Une étape à l'autre », Piccard aujourd'hui n'a pas le penchant sur son passé. Il sait qu'à l'époque il ne rêvait pas. Il connaissait ses possibilités et il s'appliquait. Des places honorables en Coupe du monde et une victoire en Coupe d'Europe renforceront d'ailleurs ses

sur les podiums. Lui, le petit gabarit, égérie dans l'anonymat des quintettes places. Un moments difficiles. Il ne trouve pas vraiment sa place dans l'équipe. Le solitaire se renferme un peu plus sur lui-même. « L'équipe, c'était une seule avec des professeurs et des élèves. Per-

skieur de vingt-trois ans refuse d'être enfermé dans une seule discipline. Il cherche un entraîneur capable de s'occuper des « polyvalents ». Les changements à la tête de la Fédération, l'arrivée de Jean-Pierre Puthod comme directeur technique national vont faciliter les choses.

Serge Guillaume, entraîneur plénière des juniors, prend la responsabilité d'un groupe de quatre personnes. Frank, Luc, Ulys Ruy et Jean-Luc Chabot. « On se prépare d'abord avec les slalomeurs, puis ensuite avec les descendeurs, mais surtout en ensemble tous les cinq jours. C'est comme dans le minibus. C'est une communion enfin défendue, sages et heures d'entraînement et d'entraînement beaucoup mieux. Et la victoire fait sa réapparition. Lors



Catherine Quittet.

élève très doué. Un père moniteur de ski, une enfance passée sur des pistes à courir les côtes de Saïsis assurent, il est vrai, de bonnes bases. Frank gagne ses premières courses à dix ans. Il remporte le slalom, le slalom géant et la descente du championnat de Savoie.

Ce triple le porte très vite vers les nationales. Trois ans plus tard, il intègre l'équipe de France juniors. Très vite propulsé au plus haut niveau, le petit montagnard continue à accumuler les performances. Champion du monde des moins de dix-huit ans en 1981, il est lancé dans le circuit de la Coupe du monde. Le saut à peut-être été trop rapide. « C'est difficile de passer

« En 1983, j'ai battu Markus Wasmeier, mais juste après je me suis blessé au genou et j'ai dû interrompre la compétition pendant six mois », explique-t-il. De longues semaines de solitude. Il affirme avoir progressé mentalement à cette occasion. « Je me suis rendu compte que tout n'était pas gagné, mais que je pouvais encore progresser. » Baccin en poche, il reprend la compétition. Une nouvelle chute. Son dos le fait souffrir, mais l'opération envisageable pour un jeune homme qui va, il faut le dire, à six frères et sœurs - poursuit dans la compétition. Et les années ne sont plus rendez-vous. « C'est difficile de passer

bonne ne tenait compte de notre personnalité. » Pratiquant le ski depuis l'âge de trois ans, il estime avoir autre chose à recevoir que des leçons d'un entraîneur. Il vit mal le régime du Suisse Roland Franzen. Il revient assommé des derniers championnats du monde (le Monde du 27 janvier au 10 février). « Je suis un être humain comme les autres. J'ai peur de descendre quand le vent souffle fort. Je suis un peu jaloux, j'envie d'être à une chose qu'un autre. Je suis jaloux de l'équipe », lance-t-il rougissant légèrement. Habituellement peu loquace - son copain Luc Alphand le surpasse - il se laisse aller à dire alors à aller trouver les responsables de la Fédération. Le

d'un slalom parallèle au mois de novembre à Sölden (Autriche), Piccard se qualifie et triomphe de Florian Alberto Tomba. La confiance est de nouveau au rendez-vous. Malgré son échec à Sestrières la semaine passée, le jeune Savoyard se déclare motivé. « Je souhaite m'amuser et je ne m'amuse que lorsque je réalise de bonnes performances », affirme Frank. Le garçon aux cheveux longs espère être régulier en Coupe du monde et affiche même quelques ambitions pour les Jeux olympiques de Calgary. Passionné de moto, et de guitare basse, il va même à la maison de rejoindre les meilleurs. Une place qui semblait lui être promise!

SERGE BOLLOCH.

TENNIS : en parallèle au Masters Caprices de divas

Pour la première fois depuis 1980, le Masters de tennis, qui réunit au Madison Square Garden de New-York les huit meilleurs raquettes de l'année jusqu'au lundi 7 décembre, ne sera retransmis par aucune des chaînes de télévision françaises. Absence des meilleures nationales et médiocres audiences dans l'Hexagone, les meilleurs mondiaux actuels. En fait, le tennis, d'or, file un mauvais coton.

Pour gagner 100 000 dollars dans un tournoi officiel, Lendl doit prendre le risque d'être battu par sept ou huit joueurs, donc de mettre en question son classement. Dans une exhibition, il encaisse au moins, sans subir la pression de la compétition et sans porter atteinte à son rang.

Est-ce une raison suffisante pour faire la révolution? John McEnroe semble le croire. Suspendu deux mois après avoir encore une fois subi un échec, l'Américain a déclaré la hache de guerre contre les instances officielles du jeu. Lors du tournoi organisé par les amateurs américains début novembre, il a « vidé son sac » : « Le tennis traverse à l'heure actuelle une crise importante. Il y a une perte d'intérêt pour le jeu aux Etats-Unis. L'opportunité est idéale pour les joueurs de prendre leur destin en main. S'ils ne le font pas maintenant, demain il sera trop tard. Les joueurs doivent absolument contrôler le jeu. La manière dont on agit actuellement les tennis m'écœure. C'est un business marqué par la spéculation et la fraude. Les vrais principes doivent être restaurés. »

Les propos et les actes de McEnroe ne sont pas très cohérents. Il s'empêche que, pour diverses raisons, d'autres champions font écho à ses revendications. Les Suédois déplorent être maltraités par les organisateurs de Flushing Meadow à cause de la télévision. D'autres ne comprennent pas pourquoi Lendl a obtenu par dérogation l'autorisation de disputer deux tournois par an. Bref, la grève est générale. « Il va falloir que, comme les golfeurs, nous soyons maîtres de notre organisation », dit Yannick Noah, lors du tournoi de Bercy. « Sans les joueurs de l'ATP, les tournois sont des affaires difficiles », a menacé Mats Wilander à Stockholm.

Peut de stars à Séoul

Moins d'un an avant les premiers échanges à Séoul, on peut se demander si ce n'est pas une victoire à la Pyrrhus. Mépris dévalué, le billet vert attire plus que l'or olympique. Les stars des courts ne devraient pas se bousculer en Corée du Sud. Quant aux agents censés être tenus par l'olympisme, comme les vampires par de l'ail, ils n'ont jamais été aussi puissants.

Le patron du groupe Proserv, Donald Dell, joueur de Coupe Davis et fondateur de l'Association des joueurs professionnels (ATP), a organisé fin novembre au Floride un tournoi de « tennis-poker ». Les quatre engagés, Lendl, Cash, Edberg et McEnroe, ont disputé des sets en 21 points (à la manière du tie-break). Le point valait 200 dollars, un set rapportait 2 000 dollars, le match 30 000 dollars. Le perdant payait le gagnant en prélevant dans une cagnotte de 250 000 dollars. Résultat : Cash doit 583 000 dollars à Lendl qui l'a battu en finale 3 sets à 1.

En dépit des sommes insensées mises en jeu, quel crédit sportif apporter à ce genre de tournoi? Le milliardaire texan Lamar Hunt n'était pas allé aussi loin en 1961, lorsqu'il offrait toiles de maître, chevaux de course, maisons de Wall Street, lingots d'or et puits de pétrole aux « champions » de son championnat du monde de tennis (WCT), successeur du Grand Prix officiel.

Mais comment s'y retrouver puisque l'argent est devenu l'étalon du jeu? Dur! En simplifiant, le tennis professionnel masculin est géré par un organisme tripartite, le Conseil professionnel (MIPTC), où sont représentés la Fédération internationale (FIT), l'Association des joueurs (ATP) et les organisateurs de tournois.

Le MIPTC organise le Grand Prix, comprenant quatre-vingt-trois tournois distribuant un total plus de 20 millions de dollars. Pour cela, il fixe un code de conduite aux joueurs qui doivent participer obligatoirement à un minimum de quatorze tournois par an, dont certains leur sont imposés. Semaine après semaine, cela permet de déterminer la hiérarchie mondiale des joueurs. Mécanisme sportivement parfaite, elle est émaillée par l'intérêt personnel des vedettes.

Les avatars du sport spectacle

Caprices de divas? C'est pour l'heure la seule ligne de défense de Philippe Chatrier. « La structure actuelle du jeu officiel impose quelques obligations à une poignée de champions. En revanche, le Grand Prix offre les meilleures chances à la masse des joueurs. Grâce à ces derniers accordés l'ensemble des joueurs vont bénéficier de prix en augmentation constante, d'un plan de retraite très attrayant, sans compter les compensations financières pour l'ATP. »

Le président de la FIT est également un milliardaire texan Lamar Hunt n'était pas allé aussi loin en 1961, lorsqu'il offrait toiles de maître, chevaux de course, maisons de Wall Street, lingots d'or et puits de pétrole aux « champions » de son championnat du monde de tennis (WCT), successeur du Grand Prix officiel.

Mais que l'ATP est dirigée depuis février dernier par un ancien conseiller du président Carter à la Maison Blanche, Hamilton Jordan. Or celui-ci est très influencé par l'organisation des golfeurs. Mais les structures typiquement américaines de ce sport sont-elles reproductibles au tennis, dont la caractéristique est la mondialisation et le décalage américain? Ce n'est pas évident. En attendant, les promoteurs profitent de la confusion. Et le public a du mal à retrouver les vraies vedettes. Après tout, le Masters, les tournois distribués par les chaînes de télévision, les tournois en pay-per-view, n'est-il pas une super-exhibition qui a obtenu l'estampille officielle du Grand Prix?

ALAIN GRAUDO.

OMNISPORTS : indemnités 13 millions de francs pour présider les fédérations. Le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) souhaite indemniser pour les présidents des fédérations sportives. Le projet d'un statut de l'élu sportif ayant été abandonné, le CNOSF réclame la mise en place d'un régime voisin de celui des maires des communes de France, avec institution d'une fonction, à l'importance (60 000 F à 300 000 F par an) varierait selon les effectifs de la fédération concernée (de 5 000 à plus de 500 000 licenciés). Cette solution devrait permettre aux présidents de se décharger partiellement de leur mandat en fonction de l'importance de leur fédération pour se consacrer davantage à l'administration, à l'animation et à la promotion de leur discipline, a indiqué M. Pailhou. Actuellement, sur les soixante-cinq ayant reçu délégation des pouvoirs publics, quatre seulement sont présidents à plein temps : athlétisme, sports équestres, ski, tennis.

LES HEURES DU STADE. Athlétisme: Cross du Sud-Ouest à Bordeaux, 5 décembre. Cross de Lorraine à Nancy et Cross de Varrais, dimanche 6 décembre. Basket-ball: Championnat de France. - Première série (15<sup>e</sup> tour aller), samedi 5 décembre à 20 h 30, sauf Monaco-Villeneuve à 18 h. Coupe d'Europe. - CSP Limoges-Bayer Leverkusen, mardi 8 décembre à 20 h 30; Monaco-Bologne, Zagreb-Racing CF, mercredi 9 décembre à 20 h 30; Partizan Belgrade-Orthez, jeudi 10 décembre à 20 h. Boxe française: Internationaux de France. - Samedi 5 décembre à 20 h au Couberlin. Football: Championnat de France. - Première division (22<sup>e</sup> journée), samedi 5 décembre à 20 h (Metz Racing-Nantes, A 2, à partir de 22 h 30, différé). Hockey sur glace: Championnat de France. - (6<sup>e</sup> tour retour). Samedi 5 décembre à 20 h 30. Planche à voile: Championnat du monde de funboard. - Jusqu'au 18 décembre à Saint-François, Guadeloupe, à Saint-Pierre, A 2, samedi 12 décembre. Rugby: Championnat de France. - (2<sup>e</sup> phase, 2<sup>e</sup> journée) dimanche 6 décembre. Ski alpin: Coupe du monde. - Descente féminine, samedi 5 décembre, à Val d'Isère à 2, 11 h 25, direct. Descente masculine, dimanche 6 décembre, à Val d'Isère à 1, 11 h 25, direct. Sports équestres: Coupe du monde. Jumping à Bordeaux. - Jusqu'à dimanche 6 décembre. Trampoline: Championnats d'Europe. - Jusqu'à dimanche 6 décembre à Braga (Portugal). Karaté: Nuit des martiaux. - Jeudi 10 décembre au stade Couberlin de Paris à 20 h.

CRÉATEURS D'ENTREPRISES VOTRE SIÈGE SOCIAL PARIS A PARTIR DE 180 FT PAR MOIS Réception et réexpédition du courrier / Permanence téléphonique \* Formations télé/bureau rédaction d'articles, conseils de presse. GEICA/42-96-41-12 56 bis, rue du Louvre, 75001 Paris

Le Monde sur minitel TOUT SUR LES JOURNAUX LYCÉENS 36.15 TAPEZ LEMONDE puis CDIL



# Médecine

Selon des médecins réunis en « conférence de consensus » à Paris

## Une échographie sur deux est injustifiée

Une première en France : une conférence de « consensus » (sorte de « procès » public d'une technologie médicale) a été organisée les 2 et 3 décembre à Paris par le Collège national des gynécologues et obstétriciens français sur le thème « Apport de l'échographie en obstétrique ». La conclusion est à bien des égards dérangeante pour un corps médical jusqu'à présent habitué à prescrire à tout va cet examen. « Pour une grossesse à priori normale, il est raisonnable et suffisant de conseiller deux échographies systématiques par grossesse, respectivement vers quatre mois, soit entre dix-neuf et vingt et une semaines, et vers sept mois, soit entre trente et un et trente-trois semaines. »

Les Françaises sont des championnes de l'échographie. La France détient le record du monde du nombre de ces examens pratiqués au cours de la grossesse (environ 3 millions d'échographies pour 700 000 grossesses). Cet engouement est médicalement justifié ? Ou, au contraire, cette pratique massive de l'échographie contribue-t-elle à aggraver le déficit de la Sécurité sociale ? Comme si elle était taboue, cette question n'avait pratiquement jamais été débattue en France.

À l'étranger, en revanche, la réflexion est plus avancée sur ce sujet : en Grande-Bretagne, une seule échographie est conseillée, entre la seizième et la dix-huitième semaine ; en RFA, deux échographies : la première à la vingtième semaine et la seconde à la trentième et la trente-deuxième semaines.

C'est pour rattraper ce retard que les professeurs Michel Tournaire (maternité Saint-Vincent-de-Paul, Paris), Bernard (hôpital Antoine-Béchard, Clamart) et Gérard Héris (INSERM, Villejuif) viennent d'organiser, sous l'égide du Collège national des gynécologues et obstétriciens français, une conférence de consensus calquée sur le modèle anglo-saxon. Durant deux jours, huit cents personnes ont échangé leurs avis et experts ont fait part de leurs expériences.

Un jury de dix personnes — des gynécologues-obstétriciens, des échographistes, un généraliste, un pédiatre, une représentante des associations de consommateurs — a ensuite tenté de faire la synthèse de ces deux journées de travaux, en répondant aux principales questions que se posent le corps médical et le grand public.

La première interrogation : « L'échographie est-elle dangereuse ? » « L'effet biologique néfaste lié à l'exposition aux ultrasons n'a été mis en évidence ni à court, ni à long terme », estime le jury, ajoutant tout de même qu'« une réserve de principe doit être maintenue sur le risque éventuel d'effets défavorables que rien actuellement ne permet de prévoir et qui se manifesteraient à long terme ».

« Ce risque, estime le jury, est susceptible d'être majoré par la précocité des examens au cours de la grossesse et la répétition des échographies. » Dans ces conditions, le jury formule une recommandation : « Les constructeurs de matériel échographique doivent continuer à fournir à l'utilisateur les caractéristiques techniques qui permettent à celui-ci de connaître la quantité d'énergie délivrée au cours de l'examen. »

Deuxième question : à quoi sert l'échographie ? « La valeur est « établie », répond le jury, pour apprécier l'évolution de la grossesse à partir de six semaines ; estimer l'âge de la grossesse ; diagnostiquer précocement la grossesse gémellaire ou multiple ; localiser le placenta ; aider au diagnostic de la grossesse extra-utérine ; reconnaître des fœtus malformés généralement incompatibles avec la vie vers vingt semaines. Le texte précise « certaines malformations, notamment liées à des chromosomes, ne sont pas reconnues », « peuvent être pas reconnues ».

L'échographie est également utile pour connaître le sexe de l'enfant ; apporter une aide « irremplaçable » à certains gestes instrumentaux intra-utérins exploratoires ou thérapeutiques (amniocentèse, biopsie de trophoblaste, etc.).

### Dépister et surveiller

Tout appelant que l'échographie comporte des limites et des possibilités d'erreurs, le jury estime que la valeur diagnostique de l'échographie peut être « très probable » pour dépister et surveiller certains retards de croissance intra-utérins et certaines macrocosmies. Mais qu'en revanche elle n'est « pas établie » pour apprécier l'état du col utérin et estimer l'âge de la grossesse après la cinquième mois.

Cela dit, le jury formule un nombre de recommandations importantes : « La pratique de l'échographie de la part d'une patiente pour des motifs de simple curiosité, si compréhensible soit-elle, ne justifie pas à elle-même la pratique de ces examens qui doivent rester d'indication médicale. »

« Les commentaires de l'échographiste ou du praticien doivent être particulièrement prudents à l'égard des patientes pour éviter l'effet anxiogène de propos qui peuvent paraître anodins dans l'esprit du professionnel, mais être vus d'une autre façon par l'intéressée. »

Pour le diagnostic précoce de la grossesse, l'échographie n'est « en aucune façon » l'examen de choix. Les examens biologiques suffisent.

Enfin, de nombreuses recommandations très précises relatives à « la compétence de l'échographiste » et à l'imagerie échographique « en cas d'anomalie de la grossesse » et « en cas de grossesse à priori normale ». Pendant ces deux journées de réflexion, les spécialistes ont visible-

ment buté sur cette question : « Les effets favorables à la pratique de l'échographie obstétricale sur la santé publique, en terme d'amélioration mesurable de la santé des mères et des enfants, n'ayant pas encore été établis sur des éléments épidémiologiques suffisamment nombreux ni suffisamment convaincants, nous proposons : »

La conférence de consensus qui avait eu lieu en 1984 aux Etats-Unis sur le même sujet n'avait pas mandaté l'échographie pour des indications médicales particulières (et fort nombreuses).

Les spécialistes français ont pour leur part adopté une attitude différente : après avoir estimé indispensable la mise en œuvre d'études épidémiologiques visant « à évaluer plus précisément l'efficacité de la pratique échographique systématique », ils ont réussi à « mettre d'accord sur une attitude pratique commune : « Pour une grossesse à priori normale, il est raisonnable et suffisant de conseiller deux échographies systématiques par grossesse, respectivement vers quatre mois, soit entre dix-neuf et vingt et une semaines, et vers sept mois, soit entre trente et un et trente-trois semaines. »

Au-delà du problème médical (1) et du problème éthique (2) qui permettrait-elle à la Sécurité sociale de réaliser ? La Caisse nationale d'assurance-maladie ayant décliné l'offre qui lui avait été faite de participer à la conférence, il n'a pas été répondu à cette question (2).

Une autre jugée d'autant plus regrettable par les participants que le système français qui sans doute est « plus généreux » en ce qui concerne l'échographie obstétricale (limité de prescription, pas ou presque de limitation), c'est en grande partie le caractère social qu'il le doit.

Quant aux pouvoirs publics, eux aussi absents de cette conférence, ils ne manquent cependant pas de remarquer la « coïncidence » qui a fait de l'échographie l'un des initiateurs de cette conférence, lui qui il y a quelques mois avait été déposé de son projet de fondation pour l'évaluation des pratiques et techniques médicales par Michel Barzach. Un petit air de revanche en quelque sorte.

Reste à savoir quel sera l'impact de ces recommandations. Selon certaines informations, le conseil national de l'Ordre des médecins aurait l'intention de les reprendre à son compte et de les publier dans son bulletin, de même que l'Académie de médecine. La nécessité de l'évaluation médicale en France elle-même son rôle ? (2)

FRANCK NOUËL.

(1) On pourra se reporter avec intérêt à l'ouvrage *Apport de l'échographie en obstétrique*, publié par M. Tournaire, G. Héris, E. Papiernik et M. Delcoeur (diffusion Vigot, Paris).

(2) Une échographie, en France, vaut entre 170 et 400 francs, selon qu'une morphologie fœtale est demandée ou non.

# Education

## Manifestations étudiantes et lycéennes un an après la mort de Malik Ousseki

Diverses manifestations sont organisées, le vendredi 4 et le samedi 5 décembre, pour célébrer le premier anniversaire de la mort de Malik Ousseki, décédé après avoir été frappé par des policiers rue Monsieur-le-Prince à Paris, lors des manifestations étudiantes de décembre 1986. Une fleur à son mémoire devait être déposée dans les rues de Paris.

La manifestation étudiante et lycéenne, sporadique depuis dix-huit jours, s'est poursuivie, le jeudi 3 décembre. A Paris, environ trois mille étudiants et lycéens ont sillonné le Quartier Latin pour dénoncer « la pénurie dans l'éducation nationale » et l'insuffisance du bud-

get du supérieur ». Principalement étudiante, alors que celle du 26 novembre avait surtout réuni des lycéens, cette manifestation a mobilisé, pour l'essentiel, des militants proches de l'UNEF-ID, autour de slogans comme : « Un Devoquet, ça cure le budget », ou encore : « Fac malade, c'est la faute à Valade. »

En province également, des manifestations ont eu lieu à Grenoble, Quimper, Saint-Brieuc ou Lille et Rennes, où les universités littéraires sont en grève. Les étudiants en lettres de Besançon font aussi la grève des cours depuis le début de la semaine.

Le soir, une manifestation de coordination étudiante, et les

étudiants de Nanterre ont déjà lancé un appel pour organiser, le 10 décembre, une nouvelle manifestation nationale.

Au ministère de l'enseignement supérieur, on ne sous-estime pas l'importance de ces manifestations du souvenir. On dément, en revanche, catégoriquement l'intention de supprimer le « mois de septembre », comme le craint l'UNEF-ID. La loi d'un rapport de l'inspection générale de l'administration du 21 mai. M. Valade nous a confirmé qu'« il n'y a jamais eu question ». Il rappelle, d'autre part, que le budget de l'enseignement supérieur a été adopté par le Sénat le 21 novembre.

## A la mémoire d'un beur

Pour une tragique ironie du sort, le seul étudiant tué lors des manifestations de l'été 1987 est un jeune algérien, Malik Ousseki. Il est mort, depuis lors, de martyr et de symbole. Il n'est pas seulement une victime, mais une figure de la lutte collective, des Français de leur âge.

Un amphithéâtre du lycée de la rue de la Harpe a été baptisé du nom de Malik Ousseki. Comme un symbole de la lutte collective, il est devenu un lieu de rassemblement pour les jeunes algériens de France. Malik Ousseki est mort, mais son souvenir est vivant. Il est devenu un symbole de la lutte collective, des Français de leur âge.

Malik Ousseki n'appartient pas aux grandes vagues d'immigration algérienne des années 60 et 70. Installé à Paris, il est arrivé en France à l'âge de 17 ans. Il est algérien, mais il est français.

Malik Ousseki n'appartient pas aux grandes vagues d'immigration algérienne des années 60 et 70. Installé à Paris, il est arrivé en France à l'âge de 17 ans. Il est algérien, mais il est français.

Le septième arrondissement. La plupart des beurs qui participent à ces manifestations appartiennent à des familles algériennes et aux voix de ces familles se font entendre.

« Last but not least », ce jeune algérien, ambitieux et sérieux, se laisse aller à des propos de devenir prêtre. Après s'être engagé dans le Centre catholique des vocations, il avait été reçu, la veille de sa mort, par un supérieur d'étudiants, le Père Bernard Desjoubert.

Chrétien, Malik Ousseki ? Il voulait consacrer à Dieu, dit-il. Il tenait à la religion. Il voulait devenir prêtre. Après s'être engagé dans le Centre catholique des vocations, il avait été reçu, la veille de sa mort, par un supérieur d'étudiants, le Père Bernard Desjoubert.

Malik n'était évidemment pas prêt à abandonner sa foi. Il voulait consacrer à Dieu, dit-il. Il tenait à la religion. Il voulait devenir prêtre. Après s'être engagé dans le Centre catholique des vocations, il avait été reçu, la veille de sa mort, par un supérieur d'étudiants, le Père Bernard Desjoubert.

Un drame paradoxal. Dans la nuit du vendredi au samedi, poursuivi par deux policiers du peloton voltigeur motocycliste, Malik Ousseki, vingt-quatre ans, se réfugia dans l'immeuble de Monsieur-le-Prince, 20, rue Monsieur-le-Prince. Il est mort, le lendemain, au moment de sa mort.

M. Robert Pandraud, ministre chargé de la sécurité, ne a pris le soin de souligner froidement, en mars 1987, « Si j'avais eu les renseignements, j'aurais pu empêcher ce drame ».

Saluée par le président de la République, qui lui a rendu visite, la famille Ousseki a été payée son droit de veuvelletariat. D'abord, la tombe de Malik a été profanée par des croix gammées et des dépôts d'excréments. Plus récemment, Malik a été accusé à deux reprises d'escroqueries par la justice et a dû laisser à la prison un dépôt de 100 000 F de dommages et intérêts pour avoir été désignée comme prostituée par Minute, avant de subir une agression.

« Malik n'est pas mort pour rien », dit son frère, Mohamed. On parlera de lui longtemps encore. Tout dépend comment... Largement exploitée ici ou là, la mort de ce jeune homme algérien a eu sur les jeunes Français maghrébins deux effets opposés : la fierté qu'un des leurs ait représenté le mouvement étudiant et reçu l'hommage ; l'inquiétude de constater que le seul mort des manifestations de décembre 1987 appartenait à leur communauté. Face à ce drame paradoxal, il ne s'agit pas de se désoler.

ROBERT SOLÉ.

### FAITS DIVERS

#### Le meurtre des vieilles dames à Paris

## Thierry Paulin et son complice ont été inculpés et écroués

M. Philippe Jeanmin, juge d'instruction à Paris, a inculpé d'assassinats et de vols aggravés, jeudi soir 4 décembre, les deux meurtriers présumés des vieilles dames, Thierry Paulin, vingt-quatre ans, et Jean-Thierry Mathurin, vingt-deux ans. Les deux hommes, qui ont reconnu la plupart des faits (le Monde du 4 décembre), ont été écroués.

Thierry Paulin, originaire de la Martinique, arrêté mardi à Paris, est soupçonné de l'assassinat à Paris de dix-neuf vieilles dames, neuf en compagnie de Jean-Thierry Mathurin. Ce dernier, originaire de la Guyane française, arrêté mercredi, a été inculpé de neuf assassinats commis dans le septième arrondissement de Paris en octobre et novembre 1984. Les huit meurtres commis entre décembre 1985 et juin 1986, ainsi que les deux derniers, en novembre 1987 l'ont été commis par Paulin seul.

Les deux jeunes gens, considérés comme toxicomanes, agissaient toujours selon la même méthode en étranglant leurs victimes après avoir fait subir à certaines d'entre elles.

Selon les policiers, Thierry Paulin est « un être amoral qui égare la liste de ses victimes sans émotion apparente, comme s'il venait d'aller acheter une baguette de pain ». Pour eux, il avait une double vie : « Oiseau de nuit, la nuit ; agresseur de vieilles dames, le jour. »

Grand, athlétique, ce jeune Martiniquais, teint en blond et à la Carl Lewis, a avoué ses meurtres comme s'il n'y attachait pas d'importance. Il partait quelquefois avec elles pour les « faire ». Celles qui semblaient les moins vulnérables, racontent les policiers, il les abandonnait.

Il a ainsi raconté avec beaucoup de détails le meurtre de M<sup>me</sup> Geneviève Germond, étranglée chez elle, le 27 novembre dernier, par Paulin (10) : « La vieille dame fait un bruit juste comme l'agression, et il dit aux policiers. Elle avait acheté de la viande et du pain. » Les enquêteurs ont, en effet, retrouvé ces deux denrées dans son cahos.

Paulin habitait à l'hôtel Le Naxos en date : l'hôtel du Cygne, un établissement deux étoiles du quartier des Halles à Paris, où il payait sa chambre à 100 francs la nuit. C'était quelqu'un de calme, sans problèmes, très beaucoup et payant régulièrement ses notes », indique-t-on simplement à l'hôtel.

Pour les policiers, qui pressentent dans le cas des vieilles dames un toxicomane, Paulin n'est pas véritablement « accroché » : « Il se faisait des lignes de cocaïne de temps à autre, disent-ils, mais, pendant sa garde à vue, il n'a pas flanché. »

## Morbide fascination

DEPUIS quatre jours, la France connaît leur nom. Depuis quatre jours elle apparaît fasciné par ce qui se fait et se défait sans remords, qui leur a fait reconnaître, au fil des heures d'une garde à vue, vingt et un assassinats de vieilles dames à Paris. Et ces qualificatifs sont avancés : les monstres, les plus grands criminels. Est-ce à dire que Thierry Paulin et Jean-Thierry Mathurin seraient assurés de maintenant de voir figurer dans les annuaires de l'an 2000 leurs noms tout comme figurent dans ceux d'aujourd'hui Landru et Petitou sous la dénomination de « assassins français » ? Car déjà des comparaisons sont faites et dressés des comptes macabres. Voilà qui vient à point nommé au moment où des projets de loi entendent restaurer la notion de présomption d'innocence.

Assurément, que les policiers de la brigade criminelle des faits et bien fait leur travail ne saurait être discuté, et pas davantage les satisfactions qu'ils ont éprouvées en découvrant qu'enfin était résolu le mystère qui pendant si longtemps avait obscurci les faits. Mais pour l'heure l'opinion, plus stupéfaite que jamais, ne peut que rejeter deux gar-

çons qui, selon les informations qu'on lui donne, ont raisonné par le passé le Japon dans les ténements. L'application qu'ils mettaient, l'indifférence qu'ils éprouvaient. Ce qui leur fait, ce qui l'on dit d'eux, n'est pas fait pour inspirer l'admiration. Les tentatives de séduction, les incantations à la toxicomanie, des fréquentations ordinaires de cabarets nocturnes, tout ce qui l'on raconte pour un portrait bien fleuri. Tout cela n'est que le fond de leur caractère et surtout sur leur personnalité, qui est mise à nu.

Tout criminel d'habitude décoré. Le sort de savoir le pourquoi de son comportement peut être en certains cas — comme celui de Paulin et de Mathurin — l'emporter sur la réputation et le rejet auxquels normalement on le condamne. Il est même plutôt rassurant de se dire que les deux à pu être reconnus.

Le sort de savoir le pourquoi de son comportement peut être en certains cas — comme celui de Paulin et de Mathurin — l'emporter sur la réputation et le rejet auxquels normalement on le condamne. Il est même plutôt rassurant de se dire que les deux à pu être reconnus.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

### TAUROMACHIE

Un matador français obtient la grâce de son taureau. — Le matador français Christian Montouquié — Nîmes II — a triomphé, le 2 décembre, au Cancun (Mexique), où, pour la première fois de sa vie de torero, il a obtenu la grâce de son taureau, tout le fait pour un brio dans le combat face à l'animal et pour la bravoure de la tilla.

A son premier taureau, dangereux, Nîmes II avait déjà triomphé en coupant deux oreilles. A son deuxième, Nîmes II a obtenu la grâce de son taureau et de la ceste de l'adversaire, la grâce du taureau. Christian Montouquié (48 kilos) a obtenu la grâce de son taureau et de la ceste de l'adversaire, la grâce du taureau. Christian Montouquié (48 kilos) a obtenu la grâce de son taureau et de la ceste de l'adversaire, la grâce du taureau.

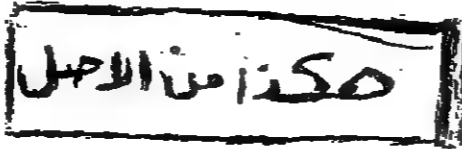
En fin de matinée, des négociations se sont engagées entre le matins et le préfet de région M. Christian Montouquié, le procureur de la République, M. Jean Rogdon. Les négociations ont été interrompues, semblait-il, par le refus de la justice de la prison et de la peine de mort.

Le matador Christian Montouquié a-t-il fait de nouveaux cas de grâce ? — Cinq nouveaux cas de grâce ont été obtenus en Espagne dans le cadre de la loi de grâce de Vaud depuis l'interdiction du frapper vacherin Mont-Or. Une femme enceinte, frappée par un train, a donné naissance à un enfant également atteint. Elle a indiqué avoir consommé du vacherin durant sa grossesse. Au total, on a recensé 111 cas de listériose dans le canton de Vaud depuis 1983, ayant causé 31 décès, dont 25 paraitissent imputables à la consommation de vacherin. — (AFP.)



Le Monde RADIO TELEVISION COMMUNICATION





# Défense

Des transporteurs lourds pour l'armée de l'air

## La France a commandé six avions Hercules à la société Lockheed

Le constructeur américain Lockheed livrera, mardi 8 décembre, sur la base d'Orléans-Ménil, les deux premiers avions de transport lourd C-130 Hercules à l'armée de l'air française. La commande, qui n'a pas été formalisée par le gouvernement français, porte sur six exemplaires directement à la société.

A l'origine, il s'est agi pour l'état-major de disposer d'un quadri-moteur capable d'effectuer des étapes intercontinentales sans escale pour compléter sa flotte d'appareils Transall qui ont besoin d'être ravitaillés en vol. Le C-130 H acheminera quatre-vingt-dix combattants, tandis que le C-130 H allongée en transport jusqu'à cent vingt-huit.

Si Lockheed a pu livrer à l'armée de l'air française aussi rapidement, c'est que la société américaine dis-

posait quelques Hercules à « queues blanches », c'est-à-dire destinés à l'exportation. Le coût d'un avion est estimé, en moyenne, à 120 millions de francs. Le groupe Dassault-Breguet devait recevoir, à titre de compensation industrielle, l'équivalent, chacun, de 10 % de la charge de travail représentée par cette commande à Lockheed et étalée sur une durée de huit ans.

« Une conférence internationale en janvier Les Prix Nobel à l'Élysée »

Pendant quatre jours, du 18 au 21 janvier 1988, s'ouvrira à l'Élysée une conférence internationale d'intellectuels et de scientifiques. Ce sera la conférence des Prix Nobel, réunie à l'initiative du président de la République et du Prix Nobel de la paix Elie Wiesel sur le thème « Menaces et promesses du vingt et unième siècle ».

Les invités - soixante-dix au total - ont déjà donné leur accord, sur les quatre-vingt-cinq derniers jours de l'année - se réuniront mardi soir à l'Élysée, à huis clos, répartis en cinq groupes de travail : droits de

### Une lettre de M. André Giraud

Après sa parution, dans les dernières éditions datées du 4 décembre, d'un article, repris dans les premières éditions datées du 5 décembre, sur les missiles nucléaires français Hadès et S-4, nous avons reçu la lettre du ministre de la défense, M. André Giraud :

Un article paru dans votre édition du 4 décembre annonce que les missiles Hadès et S-4 pourraient être remplacés par des lanceurs mobiles. Ce qui, selon les sources, laisse présager un changement de la doctrine française relative à l'emploi de l'armement préstratégique.

Aucun changement n'est intervenu ni par rapport aux choix effectués au moment de la présentation au Parlement de la loi de programmation militaire.

Etant donné que, sur ce sujet, tout particulièrement au moment où l'Europe réfléchit à sa défense, il est important d'opposer un démenti formel à l'interprétation donnée par votre rédacteur aux informations qui lui ont été communiquées sur certaines dispositions destinées à réaliser des économies sur les programmes.

[M. Giraud conteste l'interprétation que vous donnez des évolutions possibles de la doctrine française à la lumière des nouvelles dispositions prévues pour les programmes nucléaires Hadès et S-4. Il ne faut pas les informations relatives à la capacité donnée au missile Hadès de tirer plusieurs fois et à la compatibilité des données de ce missile avec la cellule de tir de l'Hadès et celle de missile S-4 pour le rendre mobile. - J. L.]

### Le premier manuscrit d'Einstein sur la relativité vendu 1 155 000 dollars

Le plus vieux manuscrit d'Albert Einstein, vendu, le 3 décembre, à New York, par Sotheby's pour le compte de la firme américaine, a été acquis pour 1 155 000 dollars (près de 7,5 millions de francs). Il s'agit d'une introduction à la relativité qu'il avait écrite en 1912 et devait constituer l'un des chapitres du manuel de radiologie que préparait le professeur Erich Teller à Leipzig. La vente, qui a eu lieu, ce 3 décembre, à 14 heures, a été précédée d'une vente de livres et de documents.

Le manuscrit, qui est en latin, a été écrit par Einstein en 1912, à l'âge de 35 ans, et constitue une introduction à la relativité qu'il avait écrite en 1912 et devait constituer l'un des chapitres du manuel de radiologie que préparait le professeur Erich Teller à Leipzig. La vente, qui a eu lieu, ce 3 décembre, à 14 heures, a été précédée d'une vente de livres et de documents.

### Une conférence internationale en janvier Les Prix Nobel à l'Élysée

« La production audiovisuelle en France »

« La production audiovisuelle en France » est le titre du rapport annuel du sénateur Cluzel dénonçant l'« atonie » de la production audiovisuelle.

« La production audiovisuelle en France » est le titre du rapport annuel du sénateur Cluzel dénonçant l'« atonie » de la production audiovisuelle.

# Communication

Dans son rapport annuel

## Le sénateur Cluzel dénonce l'« atonie » de la production audiovisuelle

« La production audiovisuelle en France » est le titre du rapport annuel du sénateur Cluzel dénonçant l'« atonie » de la production audiovisuelle.

« La production audiovisuelle en France » est le titre du rapport annuel du sénateur Cluzel dénonçant l'« atonie » de la production audiovisuelle.

« La production audiovisuelle en France » est le titre du rapport annuel du sénateur Cluzel dénonçant l'« atonie » de la production audiovisuelle.

« La production audiovisuelle en France » est le titre du rapport annuel du sénateur Cluzel dénonçant l'« atonie » de la production audiovisuelle.

« La production audiovisuelle en France » est le titre du rapport annuel du sénateur Cluzel dénonçant l'« atonie » de la production audiovisuelle.

« La production audiovisuelle en France » est le titre du rapport annuel du sénateur Cluzel dénonçant l'« atonie » de la production audiovisuelle.

### A la demande des agences Le Conseil de la concurrence examine le marché publicitaire

Un petit rapport de cent cinquante pages provoque bien des interrogations et des rumeurs dans le monde de la publicité et des médias. Il s'agit d'une étude réalisée par deux membres du Conseil d'État à la demande du Conseil de la concurrence sur le marché publicitaire français.

Un petit rapport de cent cinquante pages provoque bien des interrogations et des rumeurs dans le monde de la publicité et des médias. Il s'agit d'une étude réalisée par deux membres du Conseil d'État à la demande du Conseil de la concurrence sur le marché publicitaire français.

### Un « appel solennel » des exploitants de cinéma à M. Chirac

Les exploitants de cinéma ont lancé, jeudi 3 décembre, un « appel solennel » au gouvernement et à M. Jacques Chirac pour qu'ils complètent le plan de sauvetage des salles prélabouré par le ministre de la culture et de la communication.

Les exploitants de cinéma ont lancé, jeudi 3 décembre, un « appel solennel » au gouvernement et à M. Jacques Chirac pour qu'ils complètent le plan de sauvetage des salles prélabouré par le ministre de la culture et de la communication.

### Échecs

CHAMPIONNAT DU MONDE SÉVILLE 1987

Dix-neuvième partie : nulle

Un plan sans suite

Révérence gardée pour celui qui reste un des plus grands joueurs d'échecs de tous les temps, on reste surpris par l'obésité de Karpov à vouloir transformer des positions de jeu en position de gain. Sans à supposer qu'il compte sur une faute de son adversaire, ce qui n'entre tout de même pas dans le cadre d'une analyse de fin de partie.

# Le Carnet du Monde

**Naissances**

- Claire LALLEMENT et Marc MOUTIN, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille

Chloé, le 1<sup>er</sup> décembre 1987, à Paris.

14, rue Louise-Lézier, 94700 Maisons-Alfort.

- Philippe ROMEY et Rose BARAK, ont la joie de faire part de la naissance de leur fils

Nicolas, le 28 novembre 1987, à Gonesse.

**CARNET DU MONDE**

Les avis peuvent être insérés LE JOUR MÊME s'ils nous parviennent avant 10 h au siège du journal, 7, rue de Valenciennes, 75247 Paris Cedex 08. Téléphone : 01 42 47 95 03.

Tarif de la ligne HT.

Toutes rubriques : 89 F

Abonnés (avec justificatif) : 60 F

Communications diverses : 72 F

Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blanc). Les lignes en capitales grassettes sont facturées sur la base de deux lignes.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions de « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi un justificatif de dernière qualité.

# LE WEEK-END D'UN CHINEUR

**5 décembre**

Nevers-Drouot, 14 heures : argenterie, bijoux, arts primitifs, affiches.

**ILE-DE-FRANCE**

**Samedi 5 décembre**

Compiègne, 14 heures : affiches de cinéma ; Chartres, 14 heures : poupées ; Rambouillet, 14 h 30 : vins ; Corbeil-Essonnes, 14 heures : tableaux, mobilier.

**Dimanche 6 décembre**

Provins, 14 heures : mobilier, tableaux ; Châteauneuf-Lévy, 14 heures : mobilier, objets d'art, tableaux ; Éggenstein, 14 h 30 : tableaux ; Fontainebleau, 14 heures : argenterie, bijoux ; Saint-Germain-en-Laye, 14 heures : tableaux, objets d'art, mobilier ; L'Isle-Adam, 14 heures : mobilier, tableaux, objets d'art ; Chartres, 14 heures : poupées ; Rambouillet, 14 h 30 : vins ; Corbeil-Essonnes, 14 heures : tableaux, mobilier, objets d'art ; La Varenne-Sainte-Hilaire, 14 h 30 : tableaux et sculptures modernes ; Soissons, 14 h 30 : mobilier, objets d'art, tableaux.

**PLUS LOIN**

**Samedi 5 décembre**

Étampes-Ouzy, 14 h 30 : tapis d'Orient ; Vézelay-Fourchambault, 14 heures : vins, alcool ; Tonner, 10 heures : affiches ; 15 heures : monnaies, timbres ; Le Havre (François-1<sup>er</sup>), 14 heures : vins, alcool ; Lille, 14 heures : livres ; La Rochelle, 14 heures : faïences ; Angoulême, 14 heures : tableaux, mobilier, objets d'art ; Lorient, 14 heures : tableaux, mobilier, bibelots ; Nice, 14 h 30 : tableaux modernes ; Vannes, 14 heures : mobilier, argenterie, objets d'art ; Clécy (Calvados), 14 h 30 : statuaire, céramique ; Caen, 14 h 30 : argenterie, bijoux, argenterie, bibelots ; Besançon, 20 heures : poupées peintes, porcelaines ; Poitiers, 14 heures : mobilier, argenterie, tableaux ; Bergerac, 14 h 30 : vins ; Bordeaux (Debarde), 14 h 45 et 14 h 50 : monnaies et jetons ; Cahors, 14 heures : livres, jouets ; Nancy, 9 h 30 et 14 h 30 : objets d'art, tableaux, mobilier ; Suresne, 14 h 30 : mobilier, tableaux, objets d'art ; Marseille (Gustave), 14 h 30 : tableaux modernes ; Marseille (Prado), 14 h 30 : livres, tableaux modernes ; Lyon (M<sup>e</sup> Chenu), 19 h 30 : automobiles de collection.

**Dimanche 6 décembre**

Dijon, 14 heures : mobilier, objets d'art ; Le Havre (St Pierre octaèdre), 14 h 30 : tableaux, mobilier, objets d'art ; Nancy, 14 h 30 : mobilier, poupées ; Sens, 14 h 30 : objets postaux, timbres ; Valenciennes, 14 heures : mobilier, pendules ; Le Havre (François-1<sup>er</sup>), 14 heures : vins, alcool ; Pauzac, 14 heures : mobilier, tableaux, objets d'art ; Nantes, 14 h 30 : archéologie, Extrême-Orient ; Clécy (Calvados), 14 h 30 : statuaire, céramique, objets d'art ; Lons, 14 h 15 : tableaux ; Gien, 14 heures : faïences de Gien ; Issoudun, 14 h 30 : tableaux, argenterie, objets d'art ; Poitiers, 10 heures et 14 h 15 : mobilier, objets d'art ; Bourges, 14 h 30 : tableaux anciens et modernes ; Bour-de-Duc, 14 h 30 : mobilier, bijoux ; Marzière, 10 h 30 et 14 h 30 : vins ; Bourges, 14 h 30 : mobilier, tableaux ; Marseilles (Gustave), 14 h 30 : tableaux modernes ; Marseilles (Prado), 14 h 30 : livres, tableaux modernes ; Lyon (M<sup>e</sup> Chenu), 19 h 30 : automobiles de collection.

**VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES**

**NOUVEAU DROUOT**

**14 h 15**

**SAMEDI 12 DÉCEMBRE**

salles 8

(expo. 4 décembre 11-18 h.)

**BIJOUX ARGENTERIE**

M<sup>e</sup> BOGNON commissaire-priseur

16, rue de Valenciennes, PARIS 11<sup>e</sup>

**FOIRES ET SALONS**

Bordeaux-Quai des Saussaies, Nîmes, Montpellier, Clermont-Ferrand, La Celle-Saint-Cloud, Angoulême, Le Mans, Rochefort-sur-Mer, Chateaux-

# EN BREF

45 000 cahiers de Paris-Match saisis par la CGT. - Des milliers de cahiers de Paris-Match ont été saisis par la CGT le mercredi 2 décembre. Un carton contenant 45 000 cahiers de l'hebdomadaire Paris-Match fabriqué par l'imprimerie française de Ozoir-la-Ferrière (Seine-et-Marne). La CGT entendait ainsi protester contre le licenciement d'un délégué CGT au comité d'entreprise, qui avait signé une lettre de démission pour des raisons de sécurité. Le licenciement, d'abord refusé par l'inspection du travail, a été ensuite autorisé par le ministre des affaires sociales et de l'emploi. La direction de l'imprimerie a porté plainte après le démantèlement du camion. Celui-ci a réapparu, jeudi, à Neuilly, devant le siège d'Edi 7, filiale d'Hachette, le propriétaire de Paris-Match. Les cahiers ont été déversés dans les poubelles.

Paris de disques pour Jean-Paul Sartre. - Le procès-verbal du Sénat, M. Jacques Navarro-Vals, a démenti catégoriquement, le jeudi 3 décembre à Rome, que le pape ait eu l'intention d'enregistrer un disque. Un producteur belge, M. Eddy Luickx, avait annoncé le veille qu'un enregistrement était prévu en janvier 1988 à Radio-Vaticane pour des motifs humanitaires. Cette information ne contient aucun élément de vérité, a dit M. Navarro-Vals.

# EN BREF

45 000 cahiers de Paris-Match saisis par la CGT. - Des milliers de cahiers de Paris-Match ont été saisis par la CGT le mercredi 2 décembre. Un carton contenant 45 000 cahiers de l'hebdomadaire Paris-Match fabriqué par l'imprimerie française de Ozoir-la-Ferrière (Seine-et-Marne). La CGT entendait ainsi protester contre le licenciement d'un délégué CGT au comité d'entreprise, qui avait signé une lettre de démission pour des raisons de sécurité. Le licenciement, d'abord refusé par l'inspection du travail, a été ensuite autorisé par le ministre des affaires sociales et de l'emploi. La direction de l'imprimerie a porté plainte après le démantèlement du camion. Celui-ci a réapparu, jeudi, à Neuilly, devant le siège d'Edi 7, filiale d'Hachette, le propriétaire de Paris-Match. Les cahiers ont été déversés dans les poubelles.

# EN BREF

45 000 cahiers de Paris-Match saisis par la CGT. - Des milliers de cahiers de Paris-Match ont été saisis par la CGT le mercredi 2 décembre. Un carton contenant 45 000 cahiers de l'hebdomadaire Paris-Match fabriqué par l'imprimerie française de Ozoir-la-Ferrière (Seine-et-Marne). La CGT entendait ainsi protester contre le licenciement d'un délégué CGT au comité d'entreprise, qui avait signé une lettre de démission pour des raisons de sécurité. Le licenciement, d'abord refusé par l'inspection du travail, a été ensuite autorisé par le ministre des affaires sociales et de l'emploi. La direction de l'imprimerie a porté plainte après le démantèlement du camion. Celui-ci a réapparu, jeudi, à Neuilly, devant le siège d'Edi 7, filiale d'Hachette, le propriétaire de Paris-Match. Les cahiers ont été déversés dans les poubelles.

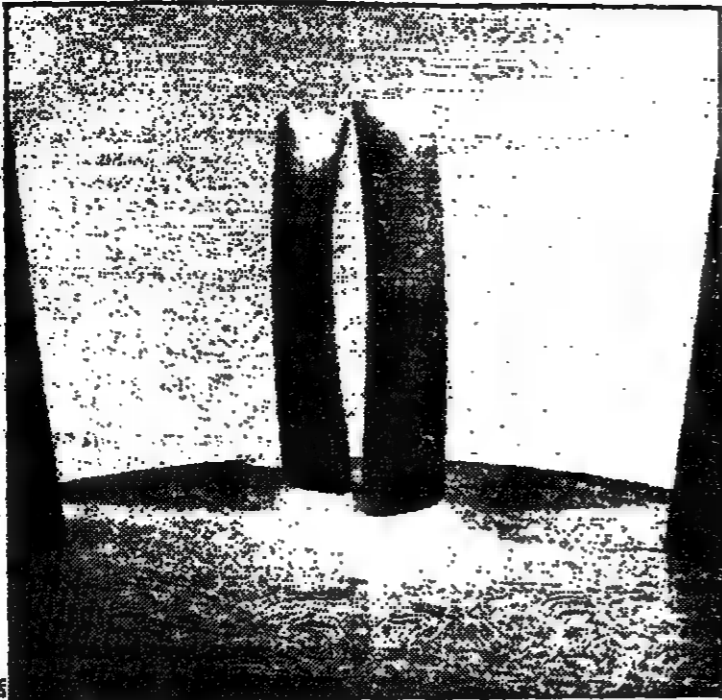


ARTS

Le Salon des artistes décorateurs au Grand Palais
Un confort entre deux chaises

Le 54<sup>e</sup> Salon des artistes décorateurs se tient jusqu'au 20 décembre au Grand Palais. S'y rendre avec un pliant et une boussole.

SAD ? Very SAD. Une fois encore les mots perdent leur sens, et une fois encore sous la verrière du Grand Palais...



Les espaces Nadar de Christine de Vichet et Philippe Noir

Il y a certainement chez les organisateurs une volonté d'éclectisme, d'ouverture, une volonté d'associer le talent frais émoulu et l'efficacité commerciale...

La force créatrice

Mais les critères restent impossibles à comprendre, qui ont conduit à placer côte à côte tel jeune talentueux sorti de l'école Boule et telle firme industrielle au design aventureux...

de la pureté, d'expériences sympathiques et inoubliées, ou de modèles au caractère indéfinissable...

Théoriquement, le SAD 87, qui mettrait en scène pour la première fois un créateur, n'est pas un salon de vente de catalogues...

Voilà quelques-uns des éléments qui devraient permettre aux prochains d'être de mieux en mieux en valeur...

FREDERIC EDELMANN

Grand Palais, jusqu'au 20 décembre.

En marge du SAD

Deux spécialistes du rêve

Il reste un domaine où l'imagination a pris le pouvoir, l'a gardé, a fait plier le raisonnable : c'est la décoration.

En cette période "high tech", Elisabeth Garouste et Mathia Bonetti destinent des chaises tendues de poulain et isolées de cuir naturel...

Le dernier en date est celui du Géopolis, le restaurant des sept cuisines du monde, sorti de jolies pagettes, de théâtre californien...

Le curriculum vitae de ces plasticiens-designers est digne d'un inventaire à la Prévert. Formés dans une école d'arts appliqués en Suisse...

des costumes pour Paloma Picasso, des décors de publicité, des affiches de théâtre conçues à partir d'images photographiques, de découpages, d'ombres projetées.

Elisabeth Garouste a travaillé au cours de l'école Cimondo avec Philippe Starck (« Nous sommes restés très bons amis », dit-elle) et participé avec son mari et peintre, Gérard Garouste, à la création du restaurant du Palais...

En 1981, ils présentent leur première collection en trompe l'œil, avec, entre autres, des meubles en papier mâché imitation bronze. Six ans plus tard, leur signature évoque le rythme et la fantaisie, les généreux affrontements du laid et du beau...

Du rugueux et du moelleux

« Il faut se libérer des poncifs », affirment-ils : « La table Knoll est devenue le sac Vitton du mobilier. Les gens ne se sentent pas satisfaits d'eux. Alors, ils recourent à des spécialistes dont le nom symbolise l'argent : ou le bon goût classique ou le branché. Nous ne cherchons pas à imposer de normes. On nous qualifie de "néo-baroques". Cela ne veut rien dire. Nous sommes simplement différents. Nos décors sont bâtis sur l'illusion, le rêve. »

Le Salon de couture de Christian Lacroix, inauguré en juillet dernier à l'occasion de son premier défilé "griffé", fait à son tour à un tableau, une caveau, une galerie d'apparat. Là, des canapés de cramoisi brodé d'arabesques sont les douzièmes candidats comme des bosses de dromadaire, ici du crêpi fushia et des tapis chauffés de flammes noires et obédantes, du rugueux et du moelleux, du sauvage et du raffiné. La robe rouillée se mêle à l'or, les cousines de robe parme se rose à l'orange...

« Christian Lacroix nous avait contactés avant même de nous voir en live. Nous n'étions pas en concurrence avec d'autres, ce qui a permis de travailler dès le début en toute confiance. En lui demandant de nous montrer tout ce qu'il savait. Un jour, il est arrivé avec une pile de découpages... »

Les rêves communiquent. Il y a une correspondance, une complicité de cœur et d'esprit entre ces trois maîtres : Garouste et Bonetti mettent en scène un lieu, Lacroix - qui se dit lui-même moins couturier que décorateur - théâtralise le vêtement, invente des robes-révolutions, des robes de satin aux angles de bois doré.

L'harmonie est féconde : auteurs du logo maison (un sigle blanc sur pavé or), Garouste et Bonetti signeront les futures boutiques Lacroix.

Les décorateurs ont participé physiquement à l'élaboration du Salon de Lacroix, ce théâtre de couture sera présenté en octobre le pré-à-porter de Christian Lacroix. Bonetti a dessiné sur place les frises grandeur

Au palais Saint-Pierre, à Lyon

Una "Ascension" annonciatrice

beir aux musiques nises par les anges accompagnant haute figure du Christ intercesseur, suspendu au ciel et terre...

admire d'autant mieux l'ascension que Philippe Durey a eu de lui faire cortège. Les des collections italiennes du illustrant Quattrocento, ce permet au visiteur d'avoir une d'ensemble à haute altitude...

regroupement cohérent qui s'ajoute à l'espace indéfini, quelques œuvres qui rappellent l'influence exercée par les œuvres italiennes du musée sur les artistes de la cité, et notamment ceux qu'on a pu voir au pré-phé-

En ce qui concerne un dessin de Janmot, l'auteur du Poème de l'âme, monument de l'art mystique du dix-neuvième siècle, une figure virgineuse de la peinture évoque les danseurs terrestres de Péguy.

JEAN-JACQUES LERRANT. « Quattrocento », Musée beaux-arts Lyon, palais Saint-Pierre, jusqu'au 3 avril 1988.

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

Advertisement for Walt Disney Productions featuring the movie 'Bernard et Bianca'. Includes the text 'Quand tu souris, tout peut arriver' and 'LES AVENTURES DE BERNARD et BIANCA'.

Advertisement for EuroLatina, a trade fair for Latin American products. Text: "New business" pour importateurs européens dynamiques. Includes dates from Dec 7 to Dec 11 and contact information for Ahoy Exhibition Centre.

Advertisement for Théâtre des Champs-Élysées featuring Marcel Marceau. Text: 'THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES DU 10 DÉCEMBRE AU 10 JANVIER MARCEL MARCEAU avec Jean-Luc Galmiche - K. Scott Malcolm - Bogdan Nowak'.

Advertisement for Cinéma Pantheon. Text: 'Cinéma PANTHEON 13, rue Victor-Cousin, 5<sup>e</sup> Réunis dans une séance, les premiers films de Jean-Luc GODARD, François TRUFFAUT, Maurice PIALAT, Jean ROUCH, François REICHENBACH et LA PARTIE DE CAMPAGNE de Jean RENOIR'.



صكذامن الاصل

Culture

theatre

PHOTOGRAPHIES

Louise Dahl-Wolfe chez Agathe Gaillard
Monde sans hommes

Réparti sur trois décennies, un hommage époustouflant rendu à l'élégance « new look » de la femme américaine chic, « relax » et presque émancipée.

Louise Dahl-Wolfe ■ San-Francisco. Elle mença par étudier le design, la lecture et la décoration d'intérieur. New-York en 1923. Elle s'est mariée lorsqu'elle débute en 1936, principalement Harper's Bazaar, sous la direction de Carmel Snow et Diana Vreba pour lequel en vingt-deux ans elle réalisa plus de six cents photos quatre-vingt-six couvertures.

Opératrice « free-lance », considérée toujours comme une publiciste commerciale. De son mariage elle se sépara. Eastman et soufflet, elle opéra l'ambiance bohème de son studio dans les sites exotiques dans sa chambre à coucher (New-Jersey) où, ayant pris retraite en 1960 elle, aujourd'hui âgée de quatre-vingt ans.

A la fin du primisme l'extravagance de Blumenthal, Boston, ses compositions raffinées de la rue dans le monde de restituer de l'immédiat après-guerre à son époque, l'usage de la loi de Brodovitch, qui lui permet d'être toute la gamme des couleurs et des bruns, jouant de la variété des textures, de la répétition des motifs, de l'abondance des détails, elle propose, dans une atmosphère paisible et lumineuse, une vision grave et légère de la mode vue et corrigée sur un ton réaliste.

Sans faire du reportage, par des angles délicieusement suggestifs et inhabituels, qui favorisent la description précise des toilettes, elle offre à la femme une image libre, sereine.

Le mannequin est souvent orné de bijoux, qui favorisent la description précise des toilettes, elle offre à la femme une image libre, sereine.

CINÉMA

« Noyade interdite », de Pierre Granier-Deferre

Drôles de flics

Un matin, de bonne heure, sur la plage d'une station balnéaire, une jeune fille venue se baigner rencontre un cadavre rejeté par la mer. C'est le début d'un roman noir américain d'Andrew Coburn auquel ils ont beaucoup apporté, car il est très émouvant. Mais ils n'ont pas évité tous les pièges d'un faux bon sujet. Malgré le soin apporté à la mise en scène, aux croquis psy-

quelque chose à cacher et les morts se succèdent. Dominique Roulet, père littéraire du Levardin de Chabrol, a fait l'adaptation de Pierre Granier-Deferre d'un roman noir américain d'Andrew Coburn auquel ils ont beaucoup apporté, car il est très émouvant. Mais ils n'ont pas évité tous les pièges d'un faux bon sujet. Malgré le soin apporté à la mise en scène, aux croquis psy-

chologiques et sociaux, on se perd dans un trop grand nombre de personnages, bien qu'ils soient bien interprétés par des acteurs et actrices célèbres. Anne de Sadeur, Suzanne Flon, Stéfania Sandrelli, Andréa Ferréol, Laura Betti, par exemple, font quelques petits tours et puis s'en vont. L'avantage revient toujours au couple Noiré-Marchand, le premier, gros chat fourré, maître en la fausse bonhomie, goguenard, faux jeton, pas si matin qu'il se croit. Leurs rapports forment le vrai sujet du film. Au dernier quart d'heure, Pierre Granier-Deferre rassemble plus solidement les fils de l'intrigue, nous fait entrevoir l'affreux dessin dans la tapisserie, et c'est alors vacances dans la « maison grise » prennent de l'importance. Elizabeth Bourgain, Gabriel Lazzari, Marie Trintignant sont comme les trois Parques de cette aventure où passe le dégoût de la sexualité envahissante des hommes.

JACQUES SICLER.

Rencontres du Théâtre en Val de Marne. 15 Compagnies, Créations, Forums. Journée des Auteurs, Théâtre Jeune Public. 18, rue Eugène Varlin - Villejuif - 47261502 - Métro Paul-Vaillant-Couturier

danse. MONNIER-DUROURE MORT DE RIRE. DIVERRES-MONTET. NEDERLANDS DANS THEATER. JIRI KYLIAN. OHAU MAHARIN.

CINÉMA-CONCERT LE CABINET DU DOCTEUR CALIGARI. Théâtre National de Chailly. Vente des billets dès maintenant: GOETHE INSTITUT 17, av. d'Alsace, 75116 (47-22-61-21) et au THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLY, 1, place du Trocadéro, 75116 (47-27-61-18) Prix des places: 10 F

UNE LUNE POUR LES DESHERITES. Eugène O'Neill. Alain Françon. Théâtre Gémier. Du 19 novembre au 19 décembre à 20h30. Dimanche à 15h. Relâche dimanche soir et lundi

MUSIQUES

Un opéra de Tod Machover à l'IRCAM

Valis et Futura

Parcours initiatique réalisé avec un langage inouï de moyens musicaux visuels, Valis de Tod Machover ouvre-t-il sur le futur de l'opéra? On peut douter.

Valis, c'est « un système technologique ou divin, le Vest Activ Living Intelligent System qui pilote tout ce qui se passe, un immense circuit d'ordinateur qui prend vie. Son énergie circule sous forme d'images. C'est de l'information. Dieu lui-même est de l'information. »

Invités par l'IRCAM à réaliser un spectacle pour le dixième anniversaire du Centre Georges-Pompidou (sous le patronage de MM. Balladur et Léotard, présents à la première avec tous les responsables du Centre et de l'IRCAM), le compositeur américain Tod Machover et la platicienne-peintre-photographe Catherine Khan, au nom précédents, ont choisi un roman de science-fiction de Philip K. Dick.

Horselover Fat (Olivier Angèle) est en quête d'une vérité, quête provoquée par l'étrange expérience qu'il a connue, peut-être une expérience mystique, une dépression mystique, ou même une manipulation par la technologie très avancée de quelqu'un.

Après un violent prélude électronique sur un bruit de verre cassé, accompagné un visage en marbre, ceux qui se reconstruisent sur une batterie de trente-six télescreens, voici le héros, vêtu d'un drap rouge, au milieu d'un labyrinthe octogonal en marbre de Carrare. Sous la pluie d'un laser rouge qui représente l'« invasion divine par laquelle tout nous est révélé », il est en pleine déprime, parce qu'une copine lui a demandé des cachets pour se suicider. Une voix lui reproche de « vivre dans l'illusion qu'il peut aider les autres. La meilleure réponse à donner à la réalité, c'est de devenir dingue. »

Il nous raconte ses rêves en descendant, à travers la fameuse machine

X, accompagné par un piano et des percussions amplifiées, relayés plus tard par l'électronique. La femme qui voulait se tuer chante en vocalise médiévale et vient s'installer chez lui, se jette dans ses bras, mais c'est peut-être encore une illusion: « Je crois que je ne l'ai jamais vue. » Il évoque ses souvenirs télévisés et de radio, Reagan et Madonna. « Ma vie est solitaire et inutile. Elle ne convient pas à un être intelligent et cultivé. »

Images brisées. Sur les trente-six écrans passent des paysages et des images brisées. Un grand rideau blanc dégingolés des cintres, que Fat embrasse amoureusement pendant un long intervalle de musique électronique que des vagues allures de violoncelle.

Un géant en blouse blanche (sans profonde) sort du plancher et vient au secours de son esprit dérangé en lui ordonnant « être gouttes par jour d'un remède naturel à base d'extraits de fleurs » et la lecture de Lao Tseu. Il chante malheureusement dans le pire style récitatif parlant pseudo-opéra futuriste, au milieu des carillonnements de la 4 X. L'autre invoque Athémator, le Christ, Méduse, dont bustes ou vitraux passent sur les télévisions. Le docteur répond: « La réalité, c'est ce qui refuse de disparaître quand on a cessé de croire. »

Les auteurs répondent: « Les images ont été réalisées dans la cohérence d'un chaos, celui du cerveau d'Horselover Fat où s'entrechoquent, dans l'invisibilité du quotidien, la violence et la saturation des signes visuels, et la permanence des grandes images formées définies par leur force et leur contenu sacré, l'illumination de son espace mental. »

Accueillons les plans: musique donnée au synthétiseur avec un vagabond wagnérien (Lohengrin, Parsifal): « La toute-puissance de la pluie, quelle blague. » Après avoir dialogué avec son double sur grand écran, Fat débalystriste lentement ses idées en se filmant lui-même avec une caméra. Deux chanteurs descendent du ciel pour un clip rock, avec synthétiseur et percussions, interminable.

Au-dessus des écrans apparaît une femme blonde, Sophia, la Sagesse, le Sauveur, qui reconstruit tout en elle, « synthétisant les

diverses tendances musicales qui se sont chevauchées et opposées jusqu'ici avec sa voix astrale. Elle descend vers Fat. Grande scène d'amour, pendant que les musiciens extra-terrestres chantent des espous de ballades un peu vieux jeu.

Hélas! Sophia elle-même « se fragmente et meurt » et Horselover se retrouve seul, à nouveau perdu dans l'univers chaotique, y compris musical. Conclusion: « Le Bouddha n'est pas dans le pare. (...) Ma propre quête, c'est chez moi que je la mène dans la télé, etc. »

Tel est, sommairement et sans doute infidèlement schématisé, ce sympathique et extravagan spectacle fondé d'un « parcours initiatique » moderne, qui se ramène à quelques idées simples, voire simplistes: « La recherche instinctive du sens de la vie est le principal besoin que puisse éprouver un homme. » Mais ce « questionnement frappé du sceau du sacré » est vain parce que Dieu est mort: « L'amour vient du vrai Dieu qui n'est autre que moi-même. » On voit le résultat avec Fat qui sombre dans un « délire paranoïaque. »

Fallait-il alors utiliser « une quantité sans précédent d'outils » musicaux et visuels pour montrer que la technologie est « un facteur d'émancipation et de destruction », en réalité le vêtement moderne d'une aliénation vieille comme le monde, et pas plus opérante que les autres illusions de l'homme?

Mais surtout, il est, pour le moins irritant de voir que tant de puissants sponsors (1), d'artistes et de techniciens de haut vol ont été mobilisés pour aboutir à un résultat aussi dérisoire qui, visuellement, est proche de la bande dessinée, et musicalement mélange le rock et la chanson sacrée à des mélodies bêtes ou à des « symphonies » assez primitives, fument-elles obtenues à l'aide des ordinateurs et de la 4-X. Valis indique-t-il la voie de l'opéra futur?

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Centre Pompidou, forum, jusqu'au 7 décembre, à 21 heures. Durée: 1 h 30 mn.

« Vent de panique » de Bernard Stora

Un couple d'escrocs minables, les Pochon (Caroline Cellier), enlève à sa famille une jeune personne (Olivia Brunson) dans la louable intention de la vendre à un mafieux. L'affaire opusculée et les Pochon n'arrivent pas à se débarrasser de l'insupportable et bruyante domzelle, la tribulation de ville en ville, d'une arnaque à l'autre. Ils sont tous les trois assez naïfs et volontiers vulgaires, ce qui est loin d'être un accident. Les gags et les péripéties de cette morale cavale à trois sont écoulés, fastidieux, les dialogues prévisibles, hélas, sans une seconde de légèreté, une seule trouvaille.

Qu'est allé faire dans ce galère calamiteux un comédien comme Girardeau? Ce n'est plus une erreur de casting, mais un accident de la route, un lapsus. Son ancien rôle de bon gros aux dents blanches, il s'en est défilé dans l'excellent Poussière d'Ange, d'Edouard Niernmann. Il n'a plus besoin de se « reconstruire », de se « reconstruire ». C'est l'argent qui fait, au-delà de ce qui est souhaitable.

MICHEL BRAUDEAU.

RESTAURANT DE NUIT CARAVELLE Spécialités Russes. Chère réception de 19h à l'aube. 4, Rue Armand-Houssaye 48.59.14.35

ETOILE DE MOSCOU. Restaurant Spectacle russe. Orchestre et attractions Tziganes. A partir de 18 déc. la grande vedette TEREZA. 6 rue ARSÈNE HOUSSAYE 48.63.63.12

VIENT DE PARAÎTRE. HARMONIE. si la musique était le plus universel des langages? N°2 musique, identités. EN LIBRAIRIE 240 p. 100 F

La Maison des Arts de Créteil et la Comédie de Gennevilliers présentent. Jusqu'au 13 décembre. Représentation Supplémentaire le 10 décembre.

Don Juan. de Molière. Mise en scène de Benoit Boissau. Une comédie baroque éblouissante. Odile Quirot. LE MONDE. CRETEL. 48 99 18 88

SOLO DE CARLOTTA IKEDA. 9 REPRESENTATIONS EXCEPTIONNELLES DU 10 AU 20 DECEMBRE

Chambre avec vue. Ma







سكنا من الاحل

Radio-télévision

Samedi 5 décembre

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi...

Vendredi 4 décembre

TF 1

20.30 Variétés : L'après-midi de la chanson. Spécial : Les grands chanteurs de France...

FR 3

20.35 Feuilleton : Guillaume Tell. 21.00 Actionnaires de PARISAS...

LA 5

20.30 L'été indien : Les hommes de la montagne. 21.10 Loto sportif...

A 2

20.30 Documentaire : Si l'espérance n'était éteinte. 21.00 Les heures du programme...

JEANNE MOREAU lit Karan Blixen. En librairie à partir de la mi-décembre...

22.00 Apostrophes. Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème : Les lectures de Jeanne Moreau...

CANAL PLUS

20.30 Série : Le retour de Mike Hammer. 21.15 Cinéma : Les Bas-Rouges...

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. 21.30 Musique : Black and blue. 22.00 Nuits magiques...

FRANCE-MUSIQUE

20.30 (dans le 15 février à Sarrebruck) : Oublie, ouverture op. 53. 21.00 Concerto pour piano et orchestre...

TF 1

10.00 Série : Tarzan. Les montagnes de la belle étoile. 11.00 Les croisés (suite)...

FR 3

10.00 Magazine : Travail clandestin, chômage, emploi-formation. 11.00 Dialectes et sports...

LA 5

10.30 Série : Shérif. 11.20 Série : Wonder woman. 12.10 Séries : Séparés...

A 2

10.00 Festival protestant. 11.00 Le jour du Seigneur. 11.55 Notre-Dame de Sablé...

CANAL PLUS

11.00 Cinéma : Les anges qui volent. 11.30 Cinéma : Les anges qui volent...

FRANCE-CULTURE

20.30 Ateliers de création anthropologique. 21.00 Concert. Musique arabo-andalouse...

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 20 à New-York) : Shéhérazade...

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. De Michèle Costa et Jean-Claude Paris. 13.45 La Une est à vous...

FR 3

14.15 Espace 3 : L'été indien. 14.30 Espace 3 : L'été indien...

A 2

13.15 Magazine : L'été indien. De Bernard Rapp. 14.00 Tour de France des exploits...

CHAMPS ELYSÉES BEE GEES "YOU WIN AGAIN"

Change-Elysées, spécial Téléthon. Présenté par Michel Drémont et Jerry Lewis...

FR 3

17.45 Musique. Les plants de la musique. Cycle Hector Berlioz...

CANAL PLUS

14.00 Magazine : Le monde du sport. 14.50 Série : Superman...

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. André Putman, architecte d'intérieur. 21.20 Série : Cagney et Laacey...

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Le XXe siècle à l'Opéra. Solomé de R. Strauss. Extrait de Lohengrin...

FR3 11h40 COMMERCES EN TÊTE avec le magazine I.C.F. à la Sté Chopin, Laser France, Uni-penro

PUF IMAGES présente : 100 ans de la série de FLÉOUTER et Lucien MAISON. Samedi 5 décembre 22h40.

JEANNE MOREAU lit Karan Blixen. En librairie à partir de la mi-décembre. Des Femmes - La bibliothèque des Voix.







# Economie

## Baisse concertée des taux d'intérêt en Europe

### SOMMAIRE

■ Les grandes banques centrales européennes ont procédé, le 3 décembre, à un mouvement de baisse des taux d'intérêt, la Bundesbank diminuant son taux d'escompte en la portant à son plus bas niveau, 2,5 %, et la Banque de France de 8 % à 7,75 %. Cette concertation a constitué un pas en avant vers un réaménagement des taux de change. Elle n'a pas été saluée d'une manière positive par les places financières. A Wall Street, le Dow Jones a baissé (lire ci-contre).

■ Les Japonais ont approuvé pour leur part le geste ouest-allemand. Ils estiment ne pas avoir à changer l'orientation de leur politique. Ils continueront à encourager la croissance actuelle économique (lire ci-contre).

■ Les grands instituts de conjoncture ouest-allemands n'envisagent pas pour 1988 de récession ni de façon durable pour la RFA ni pour l'économie mondiale (lire ci-dessous).

■ L'INSEE a révisé ses statistiques sur les emplois employés au tenant compte des dernières indications du ministère du travail, ce qui les rapproche des statistiques de l'UNEDIC (lire page 32).

Pour la troisième fois en un mois, les 6 et 23 novembre et le 3 décembre, l'Allemagne a abaissé ses taux d'intérêt, ramenant cette fois-ci, son taux d'escompte de 3 % à 2,5 %, plus bas niveau historique. Elle a été imitée par ses partenaires européens, le taux d'escompte revenant aux Pays-Bas de 4 % à 3,75 %, en Autriche de 3,5 % à 3 %, en Belgique de 7,25 % à 7 % et, en Suisse de 3 % à 2,5 %. La Banque d'Angleterre avait donné l'exemple en ramenant de 9 % à 8,5 % son taux directeur. La Banque de France, en concertation avec la Bundesbank, a abaissé également de 8 % à 7 3/4 % le taux de ses appels

d'offre (taux privilégié) et de 8,50 % à 8,25 % son taux de prise en pension (taux de pénalisation). Le taux des bons du Trésor italien a été abaissé.

Sur les marchés des changes, l'impact de ces mesures a été quasi nul. Après une brève reprise, les cours du dollar sont retombés vendredi à leur niveau de la veille, un peu au-dessus de 1,65 DM, 5,60 F et 132 yens, le cours du mark à Paris restant inchangé à 3,40 F. La Bourse de New-York a même fortement baissé, ainsi que celle de Tokyo. Quant à la Bourse de Paris, peu animée, elle plongeait vendredi matin de 4 %.

## La RFA a apporté sa contribution à la stabilisation des marchés

C'est un fait ! Comme un ballet bien réglé, les Banques centrales européennes ont, jeudi 3 décembre, abaissé leur taux d'escompte ou leur taux directeur, la Grande-Bretagne d'abord, puis l'Allemagne et l'Ouest avec ses satellites financiers et commerciaux, l'Autriche, les Pays-Bas, la Belgique, etc. Une telle décision, concertée, avait suspendu à table de la Banque fédérale d'Allemagne que les milieux internationaux attendaient impatiemment depuis quelques jours, la jugeant à la fois probable et indispensable.

Indévitables parce que la pression des Etats-Unis a été forte et le menace d'une nouvelle baisse du dollar s'est profilée, les autorités allemandes comme le ministre de l'Économie, M. Franz Stoltzenberg, se sont résignées à baisser leur dernière carte financière, à savoir une élévation du taux d'escompte, tombé désormais à son plus bas niveau historique. Indispensable aussi car la déception est risquée si s'enfonçait à nouveau la Bundesbank allemande - a voulu, en particulier, favoriser la détente sur les taux d'intérêt, déjà constatés sur le marché, afin d'apporter sa contribution à un retour à la stabilité sur les marchés des changes. Pour M. Stoltzenberg, « la décision de la Banque en matière de taux d'intérêt qui est venue possible notamment grâce à la stabilité fondamentale des prix

(ils ont augmenté de 1 % en un an) est un signal international important ».

Le signal, telle est la signification véritable de cet abaissement des taux d'escompte bien accueilli, on s'en doute, par M. James Baker, secrétaire au Trésor des Etats-Unis, qui le qualifie d'« importante contribution aux efforts de coordination des politiques économiques ». En fait, l'assouplissement de la politique allemande face aux exigences américaines et à la crise financière n'était déjà effectué, au mieux.

Le 3 novembre, la Bundesbank avait ramené de 3,80 % à 3,50 % son taux de pension à vingt-huit jours, et de 5 % à 4,5 % son taux de change sur l'ivoire (lombard), mesure par laquelle elle a donné de préférence les banques et le secteur domestique. Un peu plus de deux semaines plus tard, le 23 novembre, elle abaissait à nouveau son taux de pension ramené de 3,50 % à 3,25 % et de 3,20 % à 3 % celui des bons du

Trésor à trois jours. L'essentiel était fait. Il est resté plus que le taux d'escompte, qui s'applique surtout à l'escompte des effets commerciaux, mais qui est plus l'indicateur réel. Ce symbole, malgré tout, est important car c'est pourquoi les autorités allemandes ont pris leur décision. Elle aura pour effet principal d'agir sur les anticipations des agents économiques et des marchés financiers internationaux que de ramener vraiment l'inflation par la baisse de ce taux qui pénalise les exportations de la RFA vers les Etats-Unis.

Quant aux effets sur les marchés des changes, ils risquent d'être peu importants : on qui compte pour les opérateurs, c'est le niveau des taux à court terme, régi principalement en Allemagne par celui des pensions à vingt-huit jours de la Bundesbank et non du taux directeur. Quant à la Banque de France, elle a déjà acquis, sans que l'on puisse compter sur une nouvelle baisse de réduction.

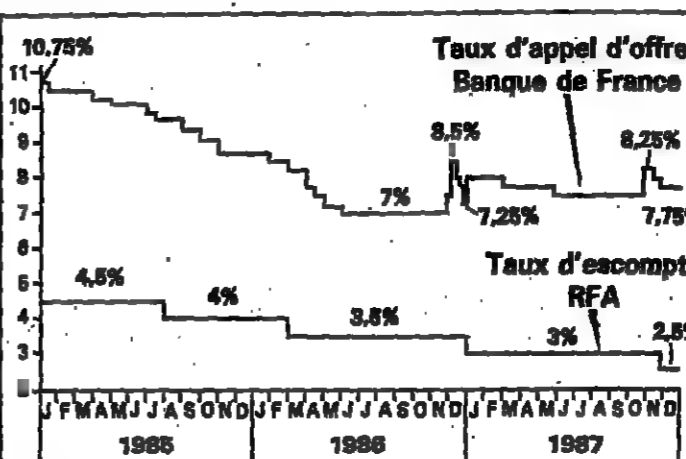
### Les taux d'escompte de quatorze pays industrialisés

Allemagne fédérale	2,5 %
Japon	2,5 %
Suisse	2,5 %
Autriche	3 %
Pays-Bas	3,75 %
Etats-Unis	6 %
Danemark	7 %
Belgique/Luxembourg	7 %
Grande-Bretagne	7,75 %
France	7,75 %
Grande-Bretagne	8 %
Italie	8 %
Portugal	8,5 %

### La France pénalisée

Un signal donc et un symbole qui pourraient effectivement constituer une contribution à une mise à jour des accords du Louvre sur la stabilisation des parités monétaires signés le 21 janvier dernier et qui ont été révisés lors d'une réunion du groupe des sept pays les plus industrialisés du monde. A cette occasion, le Japon, qui vient de réaffirmer par la voix de son gouverneur de sa Banque centrale, M. Sumita, son opposition à toute nouvelle réduction de son taux d'escompte ramené à son plus bas niveau historique de 2,5 %, pourrait, lui aussi, assouplir sa position.

La vieille Europe a fait son devoir : reste au principal créancier et fournisseur des Etats-Unis, à savoir le Japon, à faire le sien. Quant à l'Onctueux Sam, qui vient d'obtenir ce qu'il demandait - un élargissement de l'écart entre les taux américains et les autres, - il



## Le Japon va continuer à soutenir la croissance

FRANÇOIS CROUGNEAU

Le Japon est sans conteste le plus ardent des principaux pays industriels dont la réunion en « groupe des sept » continue d'abriter les suites d'honneur des marchés boursiers et monétaires. En attendant l'aveu de ses cartes pressées et un raménagement à 2,5 % son taux d'escompte, la Bundesbank a relancé le jeu des ultimes préparatifs dans le camp américain.

« Il est évident que les problèmes des Etats-Unis ne peuvent être résolus à long terme », constate le vendredi 4 décembre le vice-ministre des finances, M. Toyoo Gyohten, faisant allusion aux laborieuses négociations du Congrès américain sur l'orchestration d'une réduction du déficit budgétaire. Ce préalable à la coopération internationale est à l'origine du scepticisme des marchés qui attendent d'un « G7 » sans plus oser y croire.

Pourtant, les mesures annoncées par le ministre ouest-allemand des finances, M. Gerhard Stoltenberg, « sont très positives », dit le ministre japonais des finances, M. Takashi Ota. Les accords du Louvre, décrétés depuis l'automne, ne visent-ils pas à une meilleure coordination des politiques économiques pour réduire les graves déséquilibres et garantir

une renouveau mondiale de la croissance ? Un objectif majeur quelque peu occulté par la crise boursière la semaine dernière d'un « G7 » véritable session de travail, un « non-événement » spectaculaire par son seul sérieux et sa crédibilité n'est pas pour autant une mince affaire. Et jusqu'au dernier moment, les marchandages frontaux ont permis d'établir une nouvelle grille de parités la moins arbitraire possible compte tenu des atouts et des faiblesses économiques de chacun.

### Une réforme fiscale en 1988

En ce domaine, M. Ota reste soucieux d'éviter la renouveau des anticipations inflationnistes. La croissance de la masse monétaire, 11,7 % en octobre, le préoccupe toujours, même s'il reconnaît que la hausse des prix reste inférieure à 0,70 % en rythme annuel et ne saurait constituer un signal d'alarme.

« Maintenir un budget expansionniste et une politique monétaire souple », constitue une double priorité. M. Gyohten confirme ces options au nom d'une coopération internationale dont le Japon a, lui aussi, besoin pour mesurer à bien ses réformes de structure.

Le ministre nippon des finances fera sa part du chemin : le budget qui sera annoncé en janvier comportera une enveloppe d'investissements dans les travaux publics « équivalente à celle du budget supplémentaire du printemps dernier, 3 000 milliards de yens ». Et la réforme fiscale que le gouvernement Nakasone avait promis à l'été dernier de passer en 1988.

S'il a mis du temps à accélérer vraiment sa machine économique, le Japon paraît ainsi prêt à continuer à l'alimenter, au grand soulagement du directeur général du Fonds monétaire international, M. Michel Camdessus, à l'issue d'une visite de quarante-huit heures à Tokyo, a souligné lors d'une conférence de presse, le jeudi 3 décembre, que le Japon avait « toute raison d'être satisfait et la FMI de le féliciter » pour la contribution apportée à une concertation internationale dont on a « plus que jamais besoin » en ayant réussi à porter sa croissance à 3,50 %, grâce à une forte demande intérieure en hausse de 4,5 %.

Un satisfecit qui s'accompagne d'une requête : « Que Tokyo maintienne à l'avenir sa politique de stimulation de la croissance sans inflation. Un appel en forme de pari que le Japon semble prêt à relever. »

FRANÇOIS CROUGNEAU

### Selon les instituts allemands de conjoncture

## Une récession mondiale est exclue pour 1988

En RFA, les conjoncturistes ne croient pas à une récession mondiale en 1988, même si la crise boursière peut entraîner un ralentissement de la conjoncture dans les grands pays industrialisés. C'est ce qui ressort de rapports de conjoncture publiés séparément, le jeudi 3 décembre, par l'Institut de conjoncture de la RFA par les grands instituts de prévision économique HWWA (Frankfurt), IFO (Munich) et RWI (Essen).

Selon HWWA, l'hypothèse d'une « inversion », de tendance à la baisse du produit national brut (PNB) allemand, n'est pas à exclure. Les experts de l'Institut hamburgois soulignent que, si les importations des grands pays industrialisés devraient augmenter plus vite que leurs exportations, la situation des pays en développement.

« L'institut de Munich (IFO), qui a interrogé 1 000 experts de 20 pays, souligne pour sa part qu'il s'attend à une bonne tenue de la croissance économique dans les grands pays industrialisés, une amélioration des conditions dans les nouveaux pays industrialisés, mais une détérioration de la situation des pays en développement. »

« Selon l'IFO, la croissance économique mondiale devrait atteindre 2,5 % l'an prochain, grâce essentiellement aux nouveaux pays industrialisés. Les importations des grands pays industrialisés devraient augmenter plus vite que leurs exportations. »

« Selon l'Institut de conjoncture de l'Etat de Rhénanie-Palatinat, l'inflation devrait généralement être en hausse dans le monde, ce qui dévaloriserait les pays en développement. Toutefois, la baisse des taux d'intérêt qui a suivi la concertation pourrait amortir cette tendance. (AFP)

### Conséquence de la grève à la Banque de France

## Vers une pénurie de billets ?

Le mouvement de grève à la Banque de France, commencé le 23 novembre, pourrait, si l'on en croit les conjoncturistes, avoir des conséquences importantes pour les particuliers. La fermeture des guichets empêcherait, en effet, l'acheminement des chèques au Trésor. Le règlement des chèques par l'Etat et la Banque de France, ainsi que le paiement des fonctionnaires pourraient s'en trouver perturbés.

De plus, ce mouvement a provoqué une rupture dans le circuit des billets de banque. L'unité de Chamalières, dans le Puy-de-Dôme, qui fabrique les billets français, a l'exception de celles de 500 francs dans une partie seulement de son parc de production plus depuis quelques jours. Plusieurs banques

bancaires, dont les établissements s'approvisionnent dans la banque pour alimenter leurs distributeurs automatiques ou leurs guichets, ont déclaré n'avoir pas eu jusqu'à présent de difficultés. Le ne dépendant pas que de la Banque de France, les chèques pourraient rapidement se dégrader se prolonger.

Enfin, le Mécanisme de France et l'Etat ne se posent pas le problème de la pénurie de billets, ce qui crée des difficultés pour les banques, car leurs clients ne seront débités que plus tard. Plus gênante pour les particuliers est la conséquence inverse qui retarde cette fois l'opération de paiement de 500 francs dans une partie seulement de son parc de production plus depuis quelques jours. Plusieurs banques

### Comment la Banque de France agit sur les taux

Depuis de nombreuses années, la Banque de France ne se sert plus de son taux d'escompte, fixé invariablement à 8 %. Mais, à intervalles réguliers, huit jours ou quinze jours, elle aligne en liquidités les banques et le marché interbancaire. C'est par ce biais qu'elle fait varier le loyer de l'argent à court terme. Le loyer évolutif dans un chenal baissé par deux taux directeurs.

Le plus bas (plancher), et le plus important, est constitué par le taux des adjudications de liquidités que la Banque de France effectue sur appel d'offres émanant des banques, en leur rattachant le plus souvent les premiers effets de leur première

Le plus haut (plafond), qualifié de taux de pénalisation, est celui des prises en pension des « papiers » pendant deux jours. L'écart entre les deux taux est, en général, d'un demi-point. En outre, l'institut d'émission peut à tout moment, s'il l'estime nécessaire, notamment en cas de tension excessive, alimenter le marché au coup par coup. Depuis le début de 1985, il a d'abord poursuivi une politique de désescalade des taux en liaison avec la désinflation, son taux d'adjudication descendant à 7 %, le plus bas franc à 8 1/2 % fin 1986 pour revenir à 7 1/2 % en juin 1987, à ramener à 8 1/4 % à un mois, avant de revenir en arrière jeudi 3 décembre.

### Comment la Banque de France agit sur les taux

Depuis de nombreuses années, la Banque de France ne se sert plus de son taux d'escompte, fixé invariablement à 8 %. Mais, à intervalles réguliers, huit jours ou quinze jours, elle aligne en liquidités les banques et le marché interbancaire. C'est par ce biais qu'elle fait varier le loyer de l'argent à court terme. Le loyer évolutif dans un chenal baissé par deux taux directeurs.

FRANÇOIS CROUGNEAU

### Aux Etats-Unis

## La commission des finances du Sénat adopte un projet de réduction du déficit budgétaire

La commission des finances du Sénat américain a adopté, jeudi 3 novembre, à l'unanimité un projet d'augmentation des impôts et taxes de 11 milliards de dollars en 1988 et de 14 milliards en 1989. Le vote est intervenu dans le cadre de l'accord de principe avec la Maison Blanche pour réduire le déficit budgétaire.

Le secrétaire américain au Trésor, M. James Baker, a félicité la commission, en soulignant que le projet adopté répond « à la lettre et à l'esprit de l'accord » du 20 novembre de réduction de 76 milliards de dollars en deux ans du déficit. M. Baker a cependant émis des réserves sur certaines des dispositions du projet.

La plupart des impôts nouveaux passent sur les entreprises, les revenus les plus élevés. Seule l'extension pour trois ans d'une taxe de 3 % sur les services de téléphonie devrait affecter un grand nombre de consommateurs (2,7 milliards de dollars de recettes).

Le projet exclut de ces coupes des augmentations une taxe supplémentaire destinée au système de protection sociale Medicare (soins de santé pour les plus âgés), qui aurait pesé sur 3 millions de salariés gagnant plus de 45 000 dollars par an. Cette augmentation, qui avait été controversée, aurait contribué à une réduction de 8,5 milliards de dollars du déficit sur deux ans.

### Comment la Banque de France agit sur les taux

Depuis de nombreuses années, la Banque de France ne se sert plus de son taux d'escompte, fixé invariablement à 8 %. Mais, à intervalles réguliers, huit jours ou quinze jours, elle aligne en liquidités les banques et le marché interbancaire. C'est par ce biais qu'elle fait varier le loyer de l'argent à court terme. Le loyer évolutif dans un chenal baissé par deux taux directeurs.

FRANÇOIS CROUGNEAU

ECONOMIE

elf aqua

COMPAGNIE ELE

REVENU GLOBAL PAR



# Économie

## Duracell est mis en vente

Les piles Duracell, rendues célèbres par la publicité des petits lapins frappant sur des tambours, sont à vendre. Sa maison mère, le groupe américain Kraft Inc., a décidé de se débarrasser de cette division (environ 1,1 milliard de dollars de chiffre d'affaires, soit 6 milliards de francs).

La raison de ce désengagement n'est pas très claire. Certes, la fabrication des piles est assez éloignée des activités exercées par Kraft Inc. (produits alimentaires, produits de grande consommation, services de crédit-bail). Mais Duracell est néanmoins leader mondial des piles alcalines (nombre deux, derrière l'Ucar, premier, tous produits confondus, avec la marque Eveready rachetée en 1983). En fait, cette cession

serait la conséquence de la crise boursière. Kraft a besoin d'argent pour racheter ses propres actions en vue de dresser un rattrapage anti-OPA, d'investir à l'étranger et de rembourser ses dettes.

La vente de Duracell est un événement. Elle risque, en effet, de modifier radicalement la géographie de l'industrie mondiale des piles (10 milliards de pièces vendues en 1986, dont 2 milliards en Europe). Déjà, en 1986, la cession d'Ucar par Union Carbide au groupe agro-alimentaire Ralston Purina avait manqué de faire une révolution.

Mais, à l'époque, aucun concurrent n'était assez puissant pour reprendre cette affaire. Duracell ne pouvait prétendre entrer en lice sans peine

de tomber sous le coup de la loi antitrust américaine. Mais, depuis, le géant de la photographie, le puissant géant japonais Eastman Kodak, a manifesté ses prétentions dans l'industrie des piles. Il a déposé ses brevets, et possède, depuis, une technologie de piles d'une durée de six ans. Or Duracell possède justement une solide expérience dans la technologie du lithium. Un tel rachat pourrait bien intéresser Kodak qui, lui, a les moyens financiers. Pour l'instant, cependant, aucune candidature n'a semblé-t-il encore être déposée.

A. D.

## British Caledonian doit-elle rester britannique ?

La compagnie aérienne British Caledonian est à vendre, depuis l'été, mais la transaction tarde à se faire, car British Airways et le scandale SAS se disputent le contrôle de deuxième transporteur britannique sous l'œil soupçonneux du gouvernement.

Pourtant, le 16 juillet, tout semblait joué : British Airways rachetait son concurrent malheureux pour la somme de 2 370 millions de francs. La commission sur les compagnies et les fusions autorisait, le 11 novembre, cette opération à condition que British Caledonian rende toutes ses autorisations de vol à l'intérieur du Royaume-Uni ainsi que certaines

autorisations pour des lignes internationales comme Paris, Nice ou Bruxelles.

Malheureusement, la crise boursière a bouleversé ces fiançailles anglo-britanniques. Profitant de la chute du cours de l'action de British Caledonian, British Airways a décidé de la baisser le prix qu'elle était prête à payer à 1 470 millions de francs.

Sir Adam Thomson, le président de British Caledonian, a aussitôt traité avec des « plaisanteries » et a ouvert des négociations avec la compagnie scandinave SAS. Celle-ci propose de payer 2 000 millions de francs pour acquérir 51 % du

capital de son futur partenaire tout en acceptant de ne détenir que 29,5 %.

Cette offre a séduit, bien sûr, Sir Adam et les syndicats de British Caledonian, inquiets du projet de 2 000 licenciements, en cas de fusion avec British Airways. En revanche, M. Paul Chagnon, ministre des transports, et la direction de l'aviation civile britannique ont manifesté leur opposition à une prise de contrôle par un étranger, et exigé la cessation de toutes les autorisations de trafic à British Caledonian si celle-ci passait sous le contrôle de SAS.

### AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



## elf aquitaine

**Message du président.**  
Chers actionnaires,  
La tourmente qui a frappé l'ensemble des places boursières n'a pas épargné l'action Elf Aquitaine, dont le prix a chuté de 28 % depuis le 8 octobre 1987, en ligne avec l'indice CAC à Paris.

Cette baisse ne reflète en rien une perte de substance du patrimoine de votre société, qui s'appuie sur des actifs sûrs à long terme.

Les ressources financières générées par la production des hydrocarbures restent très sensibles à l'évolution des prix. Nos revenus, dans ce domaine, ont bénéficié cette année de prix moyens supérieurs à ceux de l'an passé. Les quantités produites (32 millions de tonnes en 1987) sont temporairement en réduction du fait de la diminution progressive des réserves de Lacq et de Frigg. Mais elles connaîtront un accroissement sensible, grâce à la mise en production d'Alwyn, en mer du Nord, et à de nouveaux gisements en Afrique, pour dépasser en 1988, avec 34 millions de tonnes, les quantités obtenues en 1986.

Alwyn constitue, en effet, un important réservoir d'hydrocarbures, dont Elf Aquitaine détient les deux tiers. Dès 1988, il lui fournira 1,5 million de tonnes de pétrole brut et 2,4 milliards de mètres cubes de gaz. Le gisement est estimé, dans son ensemble, à 28,6 millions de tonnes de pétrole et à 27 milliards de mètres cubes de gaz.

Quant aux succès de notre exploration, ils nous permettent, cette année comme l'an dernier, d'espérer renouveler plus de réserves que celles qui ont été exploitées.

En ce qui concerne nos autres branches d'activité, le raffinage est confronté à la sévère concurrence des produits importés du Moyen-Orient, et votre société étudie toutes les solutions susceptibles de permettre de restaurer le rentabilité de ce secteur, y compris celle d'un éventuel rapprochement avec un pays producteur. Les stations-service récemment modernisées sont, par ailleurs, un encouragement à poursuivre dans la voie d'une rénovation de notre réseau.

La chimie du groupe recueille pour sa part le fruit des efforts de rationalisation entrepris ces dernières années auxquels viennent s'ajouter les effets positifs d'une conjoncture très favorable. Elle peut, de ce fait, préparer activement son avenir en poursuivant le développement de ses activités et de son potentiel de production. Pour l'instant en outre, le groupe met sa chimie en France à disposition de votre société, permettant ainsi d'envisager d'éventuelles acquisitions.

L'hygiène-santé et les biotechnologies poursuivent de leur côté une progression favorable. Sans, faiblement endettée et disposant de liquidités importantes, est il même de procéder, si l'occasion s'en présente, à une importante acquisition.

En conclusion, les éléments positifs que je viens d'évoquer justifient pleinement la confiance que l'on peut accorder au groupe Elf Aquitaine, et j'ai remercié avec satisfaction, chers actionnaires, que dans votre très grande majorité vous nous avez témoigné votre fidélité. Je vous en remercie très sincèrement.

Michel Pequegnat

## COMPAGNIE ÉLECTRO-FINANCIÈRE

### REVENU GLOBAL PAR ACTION PORTÉ À 50,25 F

Les actionnaires réunis en Assemblée Générale Ordinaire le vendredi 27 novembre 1987, sous la présidence de Monsieur Philippe DARGENTON, ont approuvé les comptes de l'exercice 1986/1987.

Les produits du portefeuille se sont élevés à 111,6 millions de francs contre 100 millions pour l'exercice précédent et le résultat courant, avant impôt, s'établit à 65,4 millions de francs contre 51,1 millions pour l'exercice 1985/1986 (+ 14,2%).

Le résultat, non récurrent, des opérations sur les valeurs immobilisées est sensiblement inférieur à celui de l'exercice précédent (28,7 millions de francs contre 65,7 pour l'exercice 1985/1986).


Le résultat net, compte tenu d'un impôt de 17,4 millions de francs, s'élève à 109,7 millions de francs contre 130,7 pour l'exercice 1985/1986.

L'Assemblée a décidé de verser aux actionnaires un dividende unitaire de 33,50 francs au lieu de 32,50 francs au titre de l'exercice 1985/1986. Par suite de l'augmentation du nombre d'actions à rémunérer (+ 36,5%), la distribution s'élève à 111,6 millions de francs en augmentation de 40,8 %. Compte tenu d'un avoir fiscal de 16,75 francs, le revenu global par action s'établit à 50,25 francs.


Le coupon concernant ce dividende sera détaché le 7 décembre 1987 et mis en paiement le 28 décembre 1987. Le règlement en sera effectué, sans frais, aux guichets des banques suivantes : Crédit Commercial de France, Société Générale, Crédit Lyonnais, Banque Nationale de Paris, Banque Paribas et Electro-Banque.

En application des articles 351 et 353 nouveaux de la loi du 24 juillet 1966, l'Assemblée a décidé de donner aux actionnaires la possibilité d'opter pour le paiement du dividende en actions de la Compagnie. Le délai d'option est de trois semaines à compter de la date de l'Assemblée ; il prendra fin le 18 décembre 1987. Le prix d'émission s'établit à 50 francs.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie à la suite de l'Assemblée Générale Ordinaire, a donné au Conseil d'administration l'autorisation d'émettre des valeurs mobilières composées donnant accès au capital avec, le cas échéant, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription, dans les conditions habituelles de la matière.



### REPRODUCTION INTERDITE



Le Groupe **Le Monde** rappelle les **cadres** du Monde les **cadres** qu'il leur a proposés cette semaine.

Une grande banque recherche 995 **FUTURS DIRECTEURS D'AGENCES** Réf. VM37839 D

**HPF**

**CHEF COMPTABLE GROUPE** Réf. VM : 5 1061 AL

Intéressé ? Fun ? ces postes ? Proposez de nous vos candidatures en précisant la référence choisie à :

**GROUPE EGOR**  
8, rue de Valenciennes - 75006 PARIS

PARIS ESPAGNE ITALIE MEXIQUE PORTUGAL BRÉSIL CANADA

### DEMANDES D'EMPLOIS

## ANPE

**CHEFS D'ENTREPRISE**  
L'Agence Nationale Pour l'Emploi vous propose une sélection de collaborateurs :

- INGÉNIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

ANCIEN : 37 ans, 10 ans exp. dans les affaires.

ÉTUDE toutes propositions. - BCO/JV 1112.

CONSEIL EN COMMUNICATION, business to business, directeur clientèle, 7 ans exp. relations commerciales avec marchés nationaux et internationaux. Ayant géré budgets biens d'équipements services.

RECHERCHE agence ou entreprise prêt communication, gestion, formation, stratégies médias publicitaires, R.P.A. - BCO/JV 1112.

DIRECTEUR DU PERSONNEL, 48 ans, expérience solide exp. PME/PMI, gestion des ressources humaines, relations avec instances représentatives du personnel formé, maîtrise du français, anglais.

PROFESSEUR en collaboration pour responsabilités similaires à caractère moyennement définitif cadres des compagnies, Paris/R.P. - BCO/JV 1114.

M. 28 ans, DEA biologie et traitement des matières premières végétales. Docteur de l'Institut polytechnique de Toulouse. Utilisation d'enzymes en chimie organique, anglais courant.

CHEF de poste ingénieur de recherche, grande expérience. - BCO/CH 1115.

ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :  
12, rue Blanche, 75008 PARIS CEDEX 08  
Tél. : 42-85-44-40, poste 27.

**propositions diverses**

Le Mouvement national pour l'emploi des cadres a renouvelé son appel aux cadres de 50 ans sans emploi pour création ou gestion d'associations intermédiaires à l'entrepreneuriat auprès des responsables de collectivités locales. Nouvelle réunion de réflexion le 7 déc. 16 h 30 au C.I.C. 242 bis, bd St-Germain, Paris-7.

**SECRETARE ASSISTANTE GCIALE**  
40 ans, bonne présentation, autonome, indépendante, disponible, traitement de texte, steno. Libre déplacement. Tél. : 45-88-28-18.

**ASSISTANTE DE DIRECTION**  
expérience bilingue anglais français, recherche poste stable. Entre sous le n° 8 154 LE MONDE PUBLICITE, 8, rue Montevideo, PARIS-7.

### L'AGENDA

**Bijoux**  
TOUS LES BIJOUX ANCIENS et récents - Bijoux romantiques - 20 St. Exupéry ACHATOR GILLET - 19, rue d'Angoulême, 75004 Paris. T. 43-54-20-33. Cité Guille Gault & Billeau

**Fourrures**  
**FOURRURES** création - rénovation - transformation Trav. soigné - Prix sév. M<sup>me</sup> Pierre LERAUD, 15 bis, rue Jules-Ferry, 46400 Fleury-la-André. Tél. : (16) 38-73-55-47.

**Relations humaines**  
**Centre ABAC** VANDRE LA SOUTIÈRE moins de 36 ans s'établissant PARIS, téléph. : 46-70-80-84.

**Disque jockey**  
**STAR-FLASH** sans mobile + débrayage

**TOUTES SOIRÉES ET FÊTES**  
Tél. : 47-31-55-74 Châteaufort (19 h/20 h)

**Spécialités régionales (vins)**  
**LA HALLE AUX VINS** Vente de vins de France et étrangers. Prix GROS 48-80-60-96 C. natal Bolo-Fabbé.

**Vacances**  
**Tourisme**  
**Loisirs**

**A LOUER HAUTE-SAVOIE AUX CARRONZ-D'ARACHES** 250 km de Paris. SIKS TOUS NIVEAUX. STUDIO TT CFT pour 4 pers. Libre pour toute la saison jusqu'au 1<sup>er</sup> de l'an et vacances Noël/Pâques. Loc. à la semaine, 1 000/1 700 F. Tél. : 43-04-42-41.

**MULTIPROPRIÉTÉ A TIGNES (VAL-CLARET)** Particulier veut à louer Résidence, studio 4 personnes, grand confort, vacances scolaires de prestations (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> semaines, d'été), 34-51-45-41.

**LA PLAGNE** A louer studio 3 personnes, tout confort, plein soleil. Prix 1 200 F. Tél. : 43-51-70-83, après 19 heures.

**SKI ALPIN - SKI DE FOND** Le Verours un chalet d'hôte, personnel et demi-pension, prestations de qualité. Nans. (16) 76-05-44-00.

**LOUEZ CHATEL (Nouveaux Services)** (des Portes du Soleil) tout confort 2 pièces, terrasse, parking, pour 4 personnes, tout confort. Tél. : (16) 64-31-87-88 après 20 heures.

**appartements ventes**  
5<sup>e</sup> arrdt  
**MAUBERT** Bon immeuble, chef, conf. ind., living, 1 chambre, entrée, cuisine, bain, refait à neuf, 24, rue des Ecoles. Samedi, dimanche 11 h/17 h.

5<sup>e</sup> arrdt  
**CHAMPS-ÉLYSÉES** Part. vd 2 p. hab. (prof. lib. ou bureau autonome), tv, cuisine, sur cour, asc., bel metr., ascendeurs situation, 1 650 000 F. 61, rue de Valenciennes, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étages au 1<sup>er</sup> étage. Samedi, dimanche 12 h à 18 h.

5<sup>e</sup> arrdt  
**M<sup>me</sup> LE PELETIER** Bon immeuble, chef, conf. ind., 4 pièces, entrée, cuisine, bain, 2 w.-c., 117 m<sup>2</sup> service, 115 m<sup>2</sup> de balcon, parking. Samedi de 14 h à 18 h.

15<sup>e</sup> arrdt  
**M<sup>me</sup> PASTEUR** Immeuble, conf. ind., 7 p. de chambre, 2 p. de bureau, 2 baign., 2 w.-c., dressing, 115 m<sup>2</sup> de balcon, parking. Samedi de 14 h à 18 h.

**M<sup>me</sup> VOLONTAIRE** Bon immeuble rénové, petit studio, kitchenette, bain, w.-c., cuisine, refait à neuf, 10, rue Bichon. Samedi, dimanche 14 h/17 h.

**17<sup>e</sup> arrdt**  
**BOLIVAR BATHONNES**  
**M<sup>me</sup> ROME** Bon immeuble, conf. ind., 4 p. de chambre, 2 p. de bureau, 2 baign., 2 w.-c., dressing, 115 m<sup>2</sup> de balcon, parking. Samedi de 14 h à 18 h.

**Etranger**  
**A vendre CRANS-MONTANA** dans la station la plus appréciée de Suisse. par exemple : appartement 3 1/2 p. 84 m<sup>2</sup> + balcon, situé à proximité du centre, golf, piscine, 540 000. Contactez-nous et nous vous ferons parvenir une offre détaillée de votre futur appartement de vacances. Agence immobilière, case postale 106, CH-2883 Crans. T. (191) 27-41-10-57 + 68. Visitez également samedi et dimanche.

**appartements achats**  
Recherche URGENT 110 à 140 m<sup>2</sup> de surface, 4 p. de chambre, 2 p. de bureau, 2 baign., 2 w.-c., dressing, 115 m<sup>2</sup> de balcon, parking. Samedi de 14 h à 18 h.

**ACHÈTE AU COMPTANT**  
Stud., 2, 3 p. même à rénover. 43-52-01-82.

**locations non meublées offertes**  
Paris  
**QUARTIER MARAIS** près place des Vosges 7-7 bis, rue Saint-Gilles. Dans résidence grand standing de 42 APPARTEMENTS PERSONNALISÉS. IL RESTE QUELQUES APPARTEMENTS. STUDIOS AVEC CUISINES équipées de 27 à 33 m<sup>2</sup> pour 2 p. de 550 à 8 500 F. 2 p. de 650 à 9 500 F. 3 p. de 750 à 10 500 F. 4 p. de 950 à 12 500 F. Parking et charges en sus, chauffage électrique individuel. Livrable de suite. Appartement idéal avec balcon, mercredi, samedi 10 h à 13 h et de 15 h à 18 h. Renseignements au 45-65-37-02. Samedi de 14 h à 18 h.

**locations meublées demandes**  
Paris  
**INTERNATIONAL SERVICE** Recherche pour BANQUES, SOCIÉTÉS MULTINATIONALES et autres entreprises. Tél. : (16) 45-88-12-05.

**Locations**  
VOTRE BIEN SOCIAL. Constitutions de sociétés et tous services 43-55-17-80.

**propriétés**  
160 KM SUD PARIS. PFT en U comprenant 1 séjour, 4 ch., cuisine, bain, w.-c., piscine, garage, de chaque côté 4/3 300 m<sup>2</sup>, 480 000 F (16) 88-74-08-12 ou après 20 heures (16) 38-31-48-74.

**de 5 à 7 C.V.**  
Renault Super 5, année 87 automatique, 700 km, couleur champagne. Prix : 52 000 F. Tél. : (16) 38-31-48-74.

**de 8 à 11 C.V.**  
Peugeot 205 SR, année 84, 67 000 km, bon état, rouge, 31 000 F. à débiter. Tél. : 84-61-02-89. M. DIAS.

**achats**  
RECHERCHE FERRARI, LAMBORGHINI, MASERATI, PANTHERA, même occasionnelles ou en mauvais état. Règlement garanti. Tél. : (16) 45-51-12-041.



سكنا من الالعمل

# Économie

Après des mois de publication de statistiques contradictoires

## L'INSEE et l'UNEDIC rapprochent leurs appréciations sur l'évolution des effectifs salariés

Aménagés depuis des mois à publier des statistiques contradictoires sur l'évolution de l'emploi (le Monde du 14 août), l'INSEE et l'UNEDIC devraient prochainement pouvoir se retrouver sur la base de données convergentes.

Par une note discrète, au verso du 13<sup>e</sup> de son Informations rapides, l'Institut national de la statistique annonce un adieu que les lecteurs sont en mesure de reconnaître pour venir compte d'informations nouvelles sur la situation de stagiaires SIVP (stages d'initiation à la vie professionnelle) et sur les aides d'emploi (...).

L'explication ? Depuis qu'il avait fait les jeunes au SIVP dans les statistiques salariales, l'INSEE était sur les statistiques de l'emploi un peu particulier, lié à la loi de l'année 1981 qu'à la mi-1987. Or cette évaluation, théorique,

déjà discrètement mentionnée par l'UNEDIC, s'est révélée fautive. Selon le ministère des affaires sociales, mais fois, qui vient de le faire savoir aux intéressés, le « stock » officiel de SIVP en décembre 1986 était de 72 000. A la fin juin 1987, il était de 122 000 et, à la fin septembre, de 105 000.

Dans ses conditions, l'INSEE ne devait réviser à la hausse ses estimations de l'emploi salarié pour l'ensemble de l'année 1986, fixée à + 0,3 %, et réviser à la baisse son appréciation pour les neuf premiers mois de 1987, établie à + 0,1 %.

Ce double ajustement permettra de se rapprocher des chiffres fournis par l'UNEDIC, qui pour l'ensemble des salariés des secteurs industriels et agricoles, affichait une hausse de 0,1 % pour 1987 et une hausse cumulée de 0,7 % à la fin du troisième trimestre de 1987.

Apparemment anecdotique ou byzantine, la polémique qui s'achève aura été en fait plusieurs diffé-

rences de près de quatre-vingt-dix mille personnes selon les sources, il était devenu évident que porter une appréciation sur les tendances de l'emploi, il était impossible de détecter l'efficacité des mesures prises en faveur de tel ou tel public. Une « certaine opacité », ajoutent les spécialistes, réside dans la présence du plan pour l'emploi des jeunes ou aux effets du traitement social, perturbe les analyses. Il est par exemple évident que ce sont les stages SIVP, exotérés de charges sociales et fiscales de 17 % et 27 % du SMIC selon l'âge, qui ont entraîné les résultats constatés et marqué la tendance actuelle.

Malgré ses réserves, les données fournies par l'UNEDIC permettent de se faire une idée sur les mouvements qui s'opèrent, sur le pourcentage global. Sur les neuf premiers mois de 1987, l'emploi salarié aurait perdu 2,2 % de ses effectifs, le tertiaire et les services en auraient gagné 3,1 % et le bâtiment-travaux publics aurait seulement progressé de 0,9 %. Une analyse plus fine montre que ce sont des secteurs bien précis qui créent massivement de l'emploi. Le travail temporaire, en forte hausse depuis le début de l'année, aurait augmenté ses effectifs de 8,1 % en neuf mois. Plus significatif encore d'une mutation, l'industrie manufacturière des parcs, cafés-hôtels-restaurants, les menus aux entreprises et aux ménages s'est accru de 4,4 %, loin devant le commerce (0,7 %). De nouveaux types d'emplois se développent alors que les secteurs traditionnels sont en régression. Il y a là plus qu'un symbole, la première indication tangible d'une métamorphose.

ALAIN LEBEAUME.

L'interdiction du placement payant des chômeurs

## « SOS-Emploi » était dans l'illégalité

NANTES de notre correspondant

Les activités de l'association SOS-Emploi - une ANPE parallèle mais non gratuite - ne sont pas légales. C'est ce que le directeur départemental du travail de Loire-Atlantique a signifié en début de semaine à Frank Martin, le fondateur en juin 1987 de ce service dont le rayonnement dépasse de loin les frontières de la région nantaise. Le procès-verbal des infractions constatées a été transmis au parquet.

Frank Martin, vingt-quatre ans, un jeune homme qui a connu le chômage, s'est signalé récemment à l'opinion - essentiellement par le biais des journaux et des radios - en proposant aux chômeurs de nouvelles formules de recherche d'emploi. Il pour beaucoup un foi espoir de sortir de la misère.

Il adhérait, le chômeur versait un montant de 10 F, ce qui lui donnait accès aux offres d'emploi diffusées au grand public par ministères. Frank Martin revendique le placement de mille deux cents chômeurs sur les vingt mille inscrits au fichier de SOS-Emploi.

« Le placement payant n'est pas autorisé et il faut faire une convention avec l'Agence nationale pour l'emploi pour être en règle », a expliqué Bernard Laureau, directeur départemental du travail en relevant cette double infraction. « Je revendique le droit pour les chômeurs de s'adresser à n'importe quel organisme conventionné ou non. Il est scandaleux qu'on m'empêche de les aider », rétorque Frank Martin.

En face de protestation, il a été arrêté lundi 30 novembre une grève de la faim, mais il a obtenu

l'interdiction de continuer à recruter plus de membres sans nouveaux adhérents et promet de poursuivre les personnes qui ne feront la demande. Mais l'activité de l'association continue : « Pour le faire vivre, nous sommes de lancer des appels de soutien de 100 F à quiconque veut nous aider », a déclaré le fondateur de SOS-Emploi.

Cette affaire sensible suscite des manifestations de soutien. Les demandeurs d'emploi sont bernés, accuse le Défi, le bulletin de la Fédération nationale des chômeurs. Le succès rapide de cette concurrence du service public illustre un fait qui est un phénomène de société : tel le malade chronique en quête du guérisseur, le chômeur déçu par l'ANPE se raccroche à quiconque lui fera des propositions d'emploi.

YVES ROCHONGAR.

A l'occasion de son quarantième anniversaire

## L'UNIOFSS redoute l'effacement de l'Etat

« Alder raisonnablement les aidants », dit le président de l'UNIOFSS (Union nationale des organismes privés sanitaires et sociaux) à demandé aux pouvoirs publics, à l'occasion du congrès tenu à Paris pour son quarantième anniversaire. L'UNIOFSS, à travers différentes fédérations et associations, plus de sept mille établissements sanitaires et sociaux. A l'ouverture du congrès, le mardi 1<sup>er</sup> décembre, le président de l'UNIOFSS, M. François Bloch-Lainé a estimé qu'il est nécessaire de « renforcer l'équipement et l'appareil public de la protection sociale qui s'essouffle ».

L'UNIOFSS redoute l'effacement de l'Etat et le désir de l'administration de « servir de notre sève pour diminuer ses difficultés ».

L'UNIOFSS insiste en particulier des relations « plus équilibrées » avec les pouvoirs publics : « nous devons disposer de financements sur des périodes suffisamment longues et pouvoir être associé aux orientations générales définies par les pouvoirs publics ».

M. Jacques Chirac a annoncé aux congressistes que les associations d'intérêt général seraient exclues de l'encadrement des garanties d'emploi locales prévu par un projet de loi. Il a indiqué aussi que le gouvernement avait demandé au Conseil national de la vie associative un avis sur le financement des associations. Jugant « souhaitable de diversifier et d'assouplir les modes de financement » de celles-ci, il a néanmoins affirmé que cela ne signifiait « ni le transfert financier de l'Etat ni celui des collectivités publiques ».

La campagne pour les élections prud'homales

M. Drilleand (CFTC) : « le syndicalisme à l'ancienne ne convient plus »

MARSEILLE de notre correspondant

« Pas de grandes manifestations, mais un dialogue pour faire entendre sa voix ». Mettant en pratique la ligne de conduite de la CFTC, M. Guy Drilleand, son secrétaire général, est venu à Marseille, le jeudi 3 décembre, pour participer à l'occasion de la campagne pour les élections prud'homales à un débat au cours duquel il a dialogué avec M. Jean-Louis Tourret, président de l'Union patronale régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur. Tous deux ont déploré qu'une élection cantonale partielle (celle du vingtième canton de Marseille - qui comprend quelques milliers d'électeurs) ait eu un effet électif qui importait alors que les élections prud'homales servaient à préparer dans une certaine mesure

Pourquoi cette déception ? M. Tourret l'explique par un « décalage entre les positions syndicales et la réalité de l'entreprise qui fait face à la crise ». Ce n'est pas aussi simple pour M. Guy Drilleand qui réclame la fin des vieux schémas caricaturaux qui faisaient l'opposé « patrons de choc » et « syndicalistes irresponsables ». Le dialogue social est indispensable selon le secrétaire général de la CFTC qui rejette la lutte de classe au profit d'une attitude nouvelle consistant à « créer un consensus entre l'entreprise capable de relancer l'économie ».

M. Drilleand s'est interrogé sur la baisse du taux de syndicalisation en France - qu'il a estimé à 18 % de la population active - et en soulignant que « le syndicalisme à l'ancienne ne convient plus aux salariés ». Mais, a-t-il ajouté, il n'est pas acceptable que « certains patrons s'engouffrent dans la crise pour travailler à leur compte en remplaçant les salariés par des intérimaires ». « Il faut un dialogue de bon sens et d'affrontement », a déclaré M. Drilleand, mais il est « inacceptable que le patronat remette en cause certaines réglementations sur la licenciation », la formation ou la participation ». A la même époque, le président de la CFTC préfère la souplesse « à condition que le patronat ne fasse pas une règle des exceptions d'insécurité, d'instabilité et de précarité de l'emploi ».

JEAN CONTRUCCI.

Onze organisations professionnelles se mobilisent contre la « désertification »

## Défense de la ruralité

Réunies autour de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), onze organisations professionnelles, représentant les secteurs de l'agriculture, du commerce, de l'artisanat, de l'industrie et des services, ont organisé, le 3 décembre à Versailles, la journée de la ruralité. Les communes rurales couvrent 85 % du territoire national, mais elles ne regroupent plus que 15 % de la population française (au lieu de 30 % en 1954).

Dans les campagnes, les agriculteurs ne sont plus majoritaires, à côté des artisans, commerçants ou retraités. Plusieurs centaines de cantons, situés essentiellement dans les zones de montagne mais aussi dans les Ardennes, la Bretagne intérieure, la Corse, la Normandie, le Morvan, sont purement et simplement menacés de désertification.

C'est pour réagir collectivement contre ce risque et ces dangers, (car dans le même temps le poids économique des grandes métropoles s'accroît), que les onze organisations avaient organisé la journée de Versailles. M. Raymond Lacombe, président de la FNSEA, a réclamé une politique plus volontariste des pouvoirs publics, fondée sur les infrastructures de communication, le maintien des services publics, la décentralisation, la refonte de la fiscalité locale et le soutien aux PME. « Je veux tordre le cou aux thèses desquelles, pour maintenir la présence humaine sur tout le territoire, il suffirait de retourner, à l'instar de la France, une part des profits éven-

tuels qui naissent de la concentration urbaine, a-t-il déclaré. Ainsi les communes qui seraient touchées par la désertification, seraient payées, ou mieux, cette fonction, comme peuvent l'être les gendarmes, les plombiers, le pharmacien de garde, indépendamment de toute clientèle ou de toute production... Nous disons non ! »

En réponse, M. Chirac a déclaré que « le gouvernement avait la ferme volonté de placer l'avenir de la France rurale au tout premier rang des priorités de l'Etat » et s'est inscrit en faux contre les « propos alarmistes » sur les friches et les désertifications. Il a estimé que dans les vingt ans qui viennent, « l'essentiel des emplois sera créé dans les petites entreprises par des PME ». Mais, au-delà des analyses générales et des assurances données que « l'Etat assumera ses responsabilités », le Premier ministre n'a annoncé aucune mesure concrète, d'ordre fiscal, financier ou politique.

M. Chirac a plusieurs reprises, s'adressant aux élus locaux, à son ministre de l'Agriculture, M. François Guillaume, qui était à ses côtés, pour ses « prises de position énergiques », notamment à Bruxelles. Il n'a eu, en revanche, aucun mot pour M. Pierre Méhaignerie, ministre en charge officiellement de l'aménagement du territoire (y compris rural), qui s'était d'ailleurs décom-

F. GR.

« Le Monde de l'économie » daté du 11 décembre publiera un dossier sur le monde rural.

**RECORD INFORMATION INC.**

SEKO pochette photo card le RECORD de mémoires  
19 296 caractères - 428 fichiers masés.

1 fiche - 8 lettres + 16 chiffres  
La véritable époque électronique le plus fiable sur le marché, l'esthétique très simple, très claire, touches sensibles, l'accès au fichier est extrêmement rapide car les cartes sont stockées dans l'ordre alphabétique. C'est aussi un calculateur avec mémoire. A vous suivre partout.

449 F. Net incl. taxes. Garantie 1 an.  
dim : 3 X 82 X 82 pile lithium  
livré avec étui, post. urgent recommandé

**BON DE COMMANDE**

à retourner à  
SEKO High-tech trade, 3, rue Niquin-Berou 94387  
BONNEUIL-sur-MERNE, Seine St Denis 93270-72.  
Tél. : 43-69-41-61. Tlx : 240818F ex : 43390089  
Nom/Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
C. O. n° \_\_\_\_\_  
Cheque bancaire joint à l'ordre de SEKO

MADE IN JAPAN

**JUSQU'AU 31 DECEMBRE**

Faites le plein d'avantages fiscaux en préparant votre retraite.

Vous pouvez payer moins d'impôts et en même temps mieux préparer votre retraite.

Pour cela, l'Ami Financier vous propose le « Compte d'Épargne en Actions » et « Perspectives Ecuireuil », pour épargner avec sécurité tout en bénéficiant d'importants avantages fiscaux.

Des l'année prochaine, vous pourrez compléter votre capital dans le cadre du 1<sup>er</sup> Plan d'Épargne Retraite avec la sicav « Prévoyance-Ecuireuil » conçue spécialement et gérée par la Caisse des Dépôts ou « Perspectives-Ecuireuil » contrat garanti par la Caisse Nationale de Prévoyance.

Des impôts en moins, du bonheur en plus, plus que jamais, aujourd'hui les conseils de l'Ami Financier sont précieux. Interrogez-le, venez le voir avant le 31 décembre : vous diminuerez vos impôts tout en augmentant votre épargne. Sachez en profiter.

**SICAV PRÉVOYANCE ECUREUIL**

**C.E.A. UNIVER BOURSE-INVESTISSEMENT**

**PERSPECTIVES ECUREUIL CONTRAT GARANTI PAR LA CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE**

**L'AMI FINANCIER**  
Caisse d'Épargne Ecuireuil

**LES QUI LE**

La Française nouvelle formation  
Le commerce marchand de formation  
dans le vendredi.

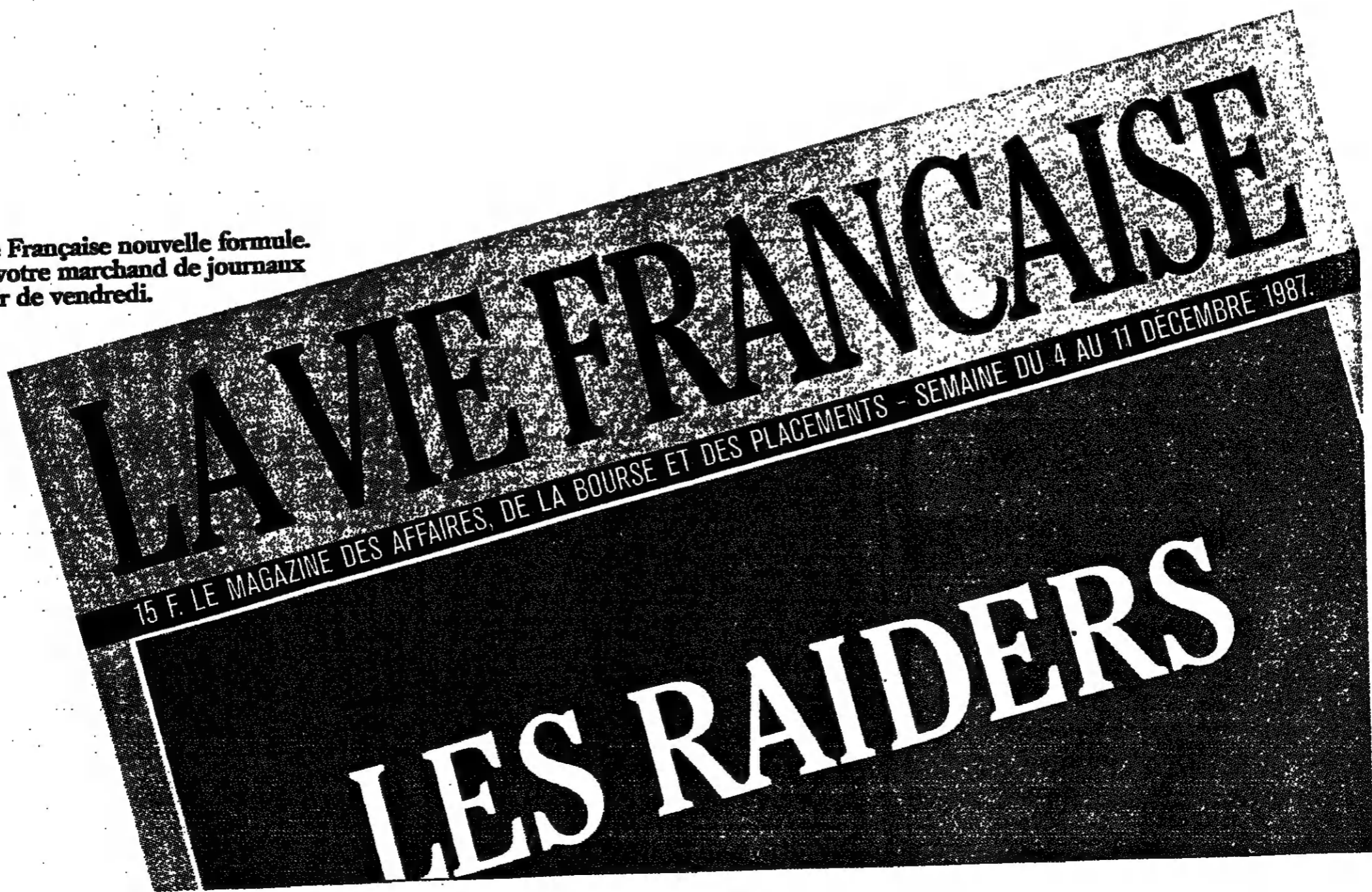
**LA**

15 F. LE MA



# EXCLUSIF: LES ENTREPRISES QUE GUETTENT LES RAIDERS.

La Vie Française nouvelle formule.  
Chez votre marchand de journaux  
à partir de vendredi.



Groupe Expansion



صحة من الاموال

# Marchés financiers

## Vers une privatisation de British Steel

Le gouvernement britannique a annoncé qu'un projet de loi allait être déposé pour privatiser le groupe sidérurgique British Steel à la fin de l'année prochaine ou au début de 1989.

Cette décision consacre le redressement du géant de l'acier d'outre-Manche, qui affichait précisément le même jour une nette amélioration de ses résultats pour le semestre terminé en octobre (190 millions de livres contre 60 millions au cours de la même période de l'année précédente). Après dix années de pertes, British Steel avait enregistré pour la première fois un bénéfice au cours de l'exercice 1985-1986. Ses profits s'élevaient à 170 millions de livres pour l'exercice 1986-1987. Ce redressement a été opéré au prix d'énormes suppressions d'emplois : selon les statistiques de l'OCDE, les effectifs de l'industrie de l'acier britannique ont été réduits de 71 % entre 1974 et 1986, tombant de 198 000 à 57 000 personnes.

Commentant ces résultats, le président de British Steel a toutefois précisé que les incertitudes pesant sur le marché et les monnaies ne permettaient pas de prévoir avec assurance la poursuite du redressement récent.

## Legrand va lancer une OPA sur MK Electric.

Le groupe français Legrand a annoncé qu'il lancera finalement une offre publique d'achat sur le fabricant britannique d'accessoires électriques MK Electric (1,5 milliard de francs de chiffre d'affaires) après la décision prise par le géant allemand Siemens de se retirer du jeu.

Les termes de l'offre de l'entreprise limousine ne sont pas encore connus. Legrand a déjà mis un pied dans MK, dont il détient environ 6,5 % grâce à des achats en Bourse effectués cette semaine.

MK est également l'objet des assiduités du conglomérat minier et industriel britannique Rio Tinto Zinc, qui pèse près de 60 milliards de francs de chiffre d'affaires. Ce groupe, qui possède quelque 22 % de MK Electric, a lancé le 24 novembre une offre publique d'achat au prix de 550 pence par action, mais le conseil d'administration de MK a émis un avis défavorable sur cette proposition.

Legrand est déjà présent en Grande-Bretagne par le biais d'une filiale, MK lui permettrait toutefois d'accroître sa présence sur les marchés britanniques et extrême-orientaux, dont les normes sont différentes de celles en vigueur dans l'Hexagone.

## NEW-YORK, 3 déc. ↓

### Au plus bas depuis le krach

Rien ne va plus. Tandis que les ministres européens des finances se congratulent pour avoir abaissé de conserve les taux d'intérêt, Wall Street, parfaitement insensible à cette détente, a replongé. L'indice des industrielles s'est établi à son plus bas niveau de la journée, surtout depuis le grand krach du 19 octobre dernier.

À la clôture, il était à 1 776,53 (- 72,44 points), soit son plus bas niveau depuis le 17 août 1987. Sur 2 000 valeurs traitées, 1 358 ont reculé, 269 seulement ont progressé et 243 n'ont pas varié.

Incroyable mais vrai. Le président Reagan a rendu les ports coupés responsables de la baisse du dollar en réduisant simultanément leurs taux d'intérêt. Par la suite, le porte-parole a rectifié le tir. Trop tard. Autour du 20e Board, c'était la consternation.

« La balle est maintenant dans le camp des Etats-Unis », reconnaissent les professionnels.

« Ce qui a déclenché M. Reagan ne veut rien dire », a soutenu un économiste de l'Institut. « L'ennemi, disaient dans les travens de la Bourse, est que ces déclarations ne sont pas dans le sens de l'optimisme ».

« L'activité s'est accélérée et 204,16 milliards ont été changés de mains, contre 148,89 milliards la veille.

VALEURS	Cours de 3 déc.	Cours de 4 déc.
Alcoa	42 3/4	41
Allegan Int'l	89	87 1/8
Amgen	76 1/8	75 1/8
Boeing	35 7/8	35 1/8
Chemical Bank	24 1/2	23
Chrysler	70 3/4	69 1/4
Eastman Kodak	48 3/4	44 1/4
Exxon	57 3/4	56
General Electric	72 3/4	71 1/4
General Motors	41 3/4	40
IBM	110 1/2	108 1/4
Intel	44 3/4	42 1/2
J.P. Morgan	34 1/4	33 1/4
McDonald's	47	45 1/4
Schlumberger	31 1/8	28 7/8
Texaco	30 7/8	31 3/4
Union Pacific	30 1/2	29 1/2
U.S. Steel	28 1/4	27 1/8
Westinghouse	44 1/4	42 1/4
Yankee Corp.	82	80 1/8

## PARIS, 4 décembre ↓

### « Black Friday »

Décidément, le président Reagan n'en manque pas une. En rejoignant sur les Européens la responsabilité de la baisse du dollar, il a jeté vendredi l'effroi sur toutes les places financières internationales. Première touchée, Wall Street avait donné le « ja » la veille au soir. En cette veille de week-end, Paris n'était pas venue à voir. Sur des ventes britanniques redoublées, mais aussi domestiques, le marché français est allé au tapis. « Paris-bas mérite bien son nom », glisse quelque un parifien, en regardant à l'étalier l'action de l'établissement de la rue d'Arden. La matinée avait déjà été très mauvaise (- 3 %). L'après-midi ne départa point. A la clôture de cette séance noire, l'indicateur instantané accusait une baisse de 4,2 %.

La Bourse de Paris se retrouve maintenant à son plus bas niveau depuis le 23 janvier 1986, atout une première fois après les trois semaines de « On a perdu 50% sur les belles valeurs, disaient un ancien, on avait connu 20 ». On fait maintenant autant de bêtises à la baisse qu'à la hausse.

La rue Vivienne est devenue le véritable boulevard du crime. Pour parodier Tristan Bernard parlant d'une pièce qui avait fait un tour, le meilleur conseil à donner aux intéressés est de « venir armé. L'endroit est sinistre ». Un gérant de portefeuille indépendant évoque, lui, la possibilité d'un séisme à Tokyo, où les Japonais s'endortent pour acheter des actions. « C'est dramatique, dit-il. Parlez que NY est en baisse, 270 milliards de bénéfices. Alors, quand le Kabuto-cho commencera à vomir... » On remontera le 21 décembre pour la nouvelle lune. La récession en cours, sur le MATIF, la prime de 100 a été de courte durée. La tendance s'est alourdie. Mais, d'après les spécialistes, comme l'on s'acheminait maintenant vers la récession, les taux ne recroqueront pas. Donc, obligations et MATIF ne devraient pas perdre plus de 2%. « Pourvu que Reagan n'appuie pas maintenant sur la bouton rouge », tempé un quidam.

## LONDRES, 4 déc. ↓

### Déçu

La baisse concertée des taux d'intérêt dans plusieurs pays d'Europe, dont le Grand-Bretagne, n'a pas stimulé le Stock Exchange. Bien au contraire, à l'image de l'ensemble des grandes places, celle de Londres a réagi négativement. L'indice FT a chuté de 2,3 points à 1 263,4. Ce mouvement de réaction des taux avait été largement anticipé. Le volume des transactions a augmenté, passant de 20 499 à 23 323.

Les valeurs européennes, parmi lesquelles Citicorp, BOC, surgratifié de l'épargne gain. Après la publication de leurs résultats, plusieurs firmes progressent. Parmi elles, le conglomérat Hanson Trust (grande entreprise, alimentation, piles électriques...) a annoncé une augmentation de 60 % de son bénéfice imposable pour l'exercice 1987, soit 30 septembre, à 741 millions de livres (contre 464 millions pour l'exercice précédent). La Royal Bank of Scotland, quatrième banque de dépôt de Grande-Bretagne, dans laquelle le Kuwait détient 14,9 %, a annoncé une hausse de près de 7 % de son bénéfice imposable pour le trimestre terminé fin septembre à 197,2 millions de livres, contre 184,5 millions de livres. La banque, qui est souvent l'objet de rumeurs d'OPA, est « déterminée à rester indépendante », a affirmé son président, Sir Michael Herries.

## FAITS ET RESULTATS

• Sidérurgie : 902 suppressions d'emplois à Sollac. - Le comité central d'entreprise de Sollac, filiale du groupe sidérurgique Usinor-Sacilor, annonce, le 8 décembre, 902 suppressions d'emplois et un millier de mutations. Ce plan est la conséquence du regroupement, au sein d'une nouvelle entité « produits plats », créée au 1er janvier 1988, de Sollac, Semmering et Usinor-Aciars. Dans cette nouvelle entité, qui pèse quelque 30 milliards de francs de chiffre d'affaires pour 30 000 salariés, Sollac verra ses effectifs passer de 7 743 personnes fin 1987 à 5 873 fin 1988. Les suppressions d'emplois se réaliseront notamment à travers 558 préretrairés dans le cadre de la nouvelle CGPS (convention générale de protection sociale), qui entre en vigueur le 1er avril 1988 pour la période 1988-1990, et 285 contrats de formation-conversion.

• Naissance d'un loueur d'avions. - Deux institutions financières françaises, le groupe Suez et la BNP, associées notamment à la Société générale de Belgique et à la Tokai Bank japonaise, ont créé, le 3 décembre, la première société française de location et de négoce international d'avions, baptisée Partnairs. Cette nouvelle société, qui est dirigée par M. Pierre Fallieret, ancien directeur commercial d'Airbus Industrie, vise à « compléter l'action des banquiers » pour le

## TOKYO, 4 déc. ↓

### Repli sensible

La Bourse de Tokyo a réagi à la baisse, à l'image de Wall Street la veille. L'indice Nikkei a perdu 215,1 points à 12 232,75. Les transactions ont été nettement moins importantes que la veille : quelque 100 millions de titres ont été échangés dans la matinée, contre 400 millions. Les cours avaient cependant nettement progressé en début de matinée, après un début de séance très calme. Les investisseurs spéculent alors une baisse des taux de la Banque du Japon. Mais l'espoir fut de courte durée, le ministre des finances déclara que l'on n'était pas nécessairement de modifier la politique monétaire. La Bourse fut déçue et le pessimisme gagna les opérateurs, qui furent notamment par la chute de Wall Street et la faiblesse du dollar. Parmi les principales baisses figuraient les grandes valeurs sidérurgiques, les chantiers navals, les chimiques, les financiers et les sociétés de commerce.

VALEURS	Cours de 3 déc.	Cours de 4 déc.
Audi	428	428
Industrie	1 250	1 210
Yamaha	3 080	3 080
Yamaha Motor	1 240	1 220
Yamaha Finance	300	270
Yamaha Heavy	504	500
Sony Corp.	4 810	4 850
Toyota Motor	1 810	1 800

## PARIS:

### Second marché (sélections)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.S.P.S.A.	1185	821	Montagu, Melle	105 50	105 50
Alcatel	228	217	Mutuelle Informat.	185	180
Amend & Associé	400	359	Nat. Sec. Fin.	105	100
Amgen	255	248 00	N.M.I.M.	480	452
B.A.C.	428	420	Niche	180 10	180 10
B. Danahy & Assoc.	351	351	Novel-Dalme	580	580
B.C.M.	680	685	Orion-Logis	282	282
B.I.P.	400	400	Orion-Logis	340	320
Bouffier Technologies	680	680	Orion-Logis	180	180
Calson	571	557	Orion-Logis	351	351
Châlon de Lyon	750	730	Orion-Logis	180	180
Calson	520	500	Orion-Logis	100	100
Carif	325	325	Orion-Logis	100	100
C.D.M.E.	700	710	Orion-Logis	375	375
C. Equip. Elec.	287	287	Orion-Logis	880	840
C.E.L.D.	582	580	Orion-Logis	120	125
C.E.L.P.	152	152	Orion-Logis	200	180 20
C.E.P.-Communication	880	820	Orion-Logis	300	285
C.E.L. International	385	385	Orion-Logis	347	345
Canal+ (Géop)	365	360	Orion-Logis	880	800
C.A.M.	280	280 00	Orion-Logis	940	940
Concept	188	200	Orion-Logis	940	940
Conform	525	525	Orion-Logis	184 20	184 20
Dacia	180	180 20	Orion-Logis	350	350
Daphny G.T.A.	2800	2825	Orion-Logis	350	350
Dreux	1250	1175	Orion-Logis	350	350
Dreux	720	700	Orion-Logis	350	350
Dreux-Cl. comm.	140	127 00	Orion-Logis	350	350
Editions Balland	318	302	Orion-Logis	350	350
Editions Balland	14 80	14	Orion-Logis	350	350
Editions Balland	425	400	Orion-Logis	350	350
Editions Balland	350	338	Orion-Logis	350	350
Editions Balland	628	616	Orion-Logis	350	350
Editions Balland	847	800	Orion-Logis	350	350
Editions Balland	220	210	Orion-Logis	350	350
Editions Balland	135	130	Orion-Logis	350	350
Editions Balland	98	98	Orion-Logis	350	350
Editions Balland	110 50	110 50	Orion-Logis	350	350
Editions Balland	140	140	Orion-Logis	350	350
Editions Balland	225	225	Orion-Logis	350	350
Editions Balland	214	201	Orion-Logis	350	350
Editions Balland	355	351	Orion-Logis	350	350
Editions Balland	232	198	Orion-Logis	350	350
Editions Balland	270	270	Orion-Logis	350	350
Editions Balland	291	280	Orion-Logis	350	350

LA BOURSE SUR MINTEL  
**36-15 TAPEZ LEMONDE**

## MARCHÉ DES OPTIONS NEGOCIABLES le 3-12-87 à 17 heures

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT				OPTIONS DE VENTE			
		Déc.	Mars	Sept.	Déc.	Mars	Sept.	Déc.	
Leiferg Cap.	1280	24	128	-	95	150	-	-	-
Paribas	400	0,12	6	15	97	-	-	-	-
Powertel	1300	0,25	30	80	352	-	365	-	-
Thomson-CSF	1000	0,50	30	-	-	278	-	-	-
Elf-Aquitaine	280	0,65	14	21	43,50	-	-	-	-
NSM	1000	17	-	140	-	-	-	-	-

## MATIF

Notionnel 10 % - Cotation en pourcentage du 3 déc. 1987  
Nombre de contrats : 65 123

COURS	ÉCHÉANCES			
	Déc. 87	Mars 88	Jun 88	Sept. 88
Dernier	100,10	99,40	98,70	99
Précédent	99,75	99,10	98,65	98,55

## INDICES

CHANGES		BOURSES	
Dollar : 6,625 F ↑		PARIS (INSEE, base 100 = 31 déc. 1986)	
		2 déc. 3 déc.	
		Valeurs françaises : 74 73,3	
		Valeurs étrangères : 83,3 87,1	
		C* des agents de change (Base 100 = 31 déc. 1981)	
		Indice général : 290,1 286,1	
		NEW-YORK (indice Dow Jones)	
		2 déc. 3 déc.	
		Industrielles : 1848,97 1776,53	
		LONDRES (indice Financial Times)	
		2 déc. 3 déc.	
		Industrielles : 1266,9 1263,6	
		Mines d'or : 341,3 337	
		Fonds d'Etat : 89,85 89,97	
		TOKYO	
		3 déc. 4 déc.	
		Nikkei Dow Jones : 2288,15 2282,75	
		Indice général : 146,02 153,86	

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

COURS DU JOUR	UN MOIS	DEUX MOIS		SIX MOIS	
		Rep. + en dép.	Rep. + en dép.	Rep. + en dép.	Rep. + en dép.
\$E.-U.	5,6270	5,6380	+ 15	+ 45	+ 70
S. can.	4,2954	4,3010	- 33	- 15	- 100
Yen (100)	4,2500	4,2555	+ 122	+ 140	+ 280
DM	3,2986	3,4018	+ 119	+ 139	+ 251
Fl. (100)	3,0289	3,0286	+ 85	+ 99	+ 284
Fr. (100)	16,2382	16,2482	+ 178	+ 266	+ 411
RS	4,1518	4,1571	+ 144	+ 171	+ 335
L. (1 000)	4,6870	4,6132	- 120	- 82	- 169
L. (1 000)	28,1781	28,1892	- 62	- 28	- 71

## TAUX DES EUROMONNAIES

SE-U.	3/4	7	13/16	7/15/16	7/11/16	7/13/16	7/11/16	7/13/16
DM	2 3/4	3	3 3/8	3 1/2	3 7/16	3 9/16	3 9/16	3 11/16
Fl. (100)	4 1/4	4 3/4	4 7/16	4 9/16	4 1/2	4 5/8	4 5/8	4 3/4
Fr. (100)	6 1/2	7	6 1/2	6 7/8	6 9/16	6 15/16	6 5/8	7
ES	1 1/4	1 3/4	1 5/8	1 3/4	1 5/8	1 3/4	1 5/8	1 3/4
L. (1 000)	8 1/8	8 3/4	8 3/4	8 3/4	8 3/4	8 3/4	8 3/4	8 3/4
L. (1 000)	8 3/8	8 5/8	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 3/4
F. franc	8	8 1/4	8 1/2	8 5/8	8 5/8	8 3/4	8 11/16	8 15/16

## VOILES SPECIAL SALON

et voiliers

LE PLUS GRAND COMPARATIF DE L'HISTOIRE DE VOILES ET VOILIERS UN PAR SERIE

80 bateaux chronométrés sur l'eau

CROISIERES de REVE

récits du bout du monde

UN NUMERO REFERENCE 37 F

EN VENTE DANS LES KIOSQUES

## DÉCEMBRE le mois des cadeaux chez NEUBAUER



205 GL 130 CV

+ 5 000 F sur la valeur de votre reprise selon les conditions générales de l'Argus.

5 000 F minimum de reprise de votre voiture quel que soit son état.

NEUBAUER PEUGEOT

227, bd. Anatole-France 93200 ST-DENIS ☎48.21.60.21  
4, rue de Châteaudun 75009 PARIS ☎42.85.54.34

## CONCOURS LE MONDE DU VIN

à partir du lundi 7 décembre le Monde publiera les réponses au concours

Lundi 7 daté 8 décembre réponses aux questions 1 à 10

Mardi 8 daté 9 décembre réponses aux questions 11 à 20

Mercredi 9 daté 10 décembre réponses aux questions 21 à 30

Jeudi 10 daté 11 décembre réponses aux questions 31 à 40

Vendredi 11 daté 12 décembre réponses aux questions 41 à 48

Samedi 12 daté 13-14 décembre réponses à la question subsidiaire



سكرك من الاجل

Marchés financiers

BOURSE DU 4 DECEMBRE

Cours relevés à 14 h 55

Main market table with columns for Valeurs, Cours, and % change. Includes sub-sections for 'Règlement mensuel' and various stock listings.

Comptant (selection)

SICAV (selection)

3/12

Comptant and SICAV tables containing detailed financial data for various instruments and funds.

Cote des changes

Marché libre de l'or

Tables for exchange rates and gold market prices.

c : coupon détaché - o : offert - d : droit détaché - de : demandé - p : prix précédent - m : marché continu

PARIS hé LA BOURSE SUR MONTPELIER 36-15 TAPEZ LEMOND... ANCAIRE DES DEVIENS... BOURSE



سكنا من الامل

# Le Monde

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES	MINITEL
3 La normalisation en cours des relations franco-iraniennes. 5 Afrique : Pretoria renforce les contrôles à la frontière du Botswana. 8 Grande-Bretagne : une série d'émissions sur les services secrets est interdite.	9 à 11 L'Assemblée nationale vote la confiance à M. Jacques Chirac. 12 Le débat au vingt-sixième congrès du PCF.	14 L'affaire des fausses factures du PS du Rhône. - Les « écoutes » au cabinet du juge Michau. - « Journal d'un amateur », par Philippe Boucher. 20-21 Le Salon de la navigation et de la plaisance. 22 Sports : ski alpin, tennis.	25 Le Salon des artistes décorateurs au Grand Palais. 26 Photographie : Louise Dahl-Wolfe chez Agathe Gaillard. - Cinéma : <i>Noyade interdite</i> , de Pierre Granier-Defere. 24 Communication.	30 La baisse des taux d'intérêt en Europe. 32 L'INSEE et l'UNEDIC rapprochent leurs appréciations sur l'évolution des effectifs salariés. 34-35 Marchés financiers.	Abonnements ..... 2 Annonces classées ..... 31 Campus ..... 24 Carnet ..... 24 Echecs ..... 24 Jeux ..... 18 Météorologie ..... 29 Philatélie ..... 29 Radio-Télévision ..... 28	● Lycéens, écrivez-nous des articles ! COL ● Faites-back sur le samedi REP ● Faites sauter le bœuf ! HOLD Actualités, Culture, Campus. 3615 Tapex LEMONDE Commandez vos livres sur la librairie du Minitel 3618 + LM 16

## A la cour d'assises des Pyrénées-Atlantiques Deux policiers français reconnaissent qu'ils étaient en relation avec des membres du GAL

PAU de notre envoyé spécial

Après la mise en cause d'un commissaire de police espagnol dans un attentat du GAL (Groupement anti-terroriste de libération), dont les auteurs ont été jugés en début de semaine par la cour d'assises des Pyrénées-Atlantiques (le Monde des 1<sup>er</sup> et 2 décembre), c'était au tour de policiers français d'être mis en cause lors de l'affaire évoquée jeudi 3 décembre par la même cour.

Le 4 décembre 1983, un représentant de commerce d'Heandaye, M. Segundo Marcy, avait été enlevé à son domicile par trois anciens légionnaires et emmené aussitôt en Espagne clandestinement.

Après dix jours de séquestration dans une cabane de montagne, M. Marcy était retrouvé ballonné au pied d'un arbre à proximité de la frontière. Dans sa poche, un texte portant la première revendication du GAL ouvrait une série d'une trentaine d'attentats entraînant la mort de vingt-quatre personnes.

Le chef du commando, Pedro Sanchez, avait été arrêté le soir même de l'enlèvement, mais devait décéder trois ans après en prison. Ses deux complices sont, en revanche, dans le box des accusés au palais de justice de Pau. Il s'agit de Mohand Talbi, interpellé en octobre 1985, et de Jean-Pierre Echallier, qui s'est livré à la gendarmerie de Bayonne, huit mois plus tard, avec une bombe qu'il avait refusé de faire

explorer dans un bar fréquenté par des réfugiés basques à Saint-Jean-de-Luz.

A l'audience, Mohand Talbi a reconnu sa participation aux faits, mais assure que le commissaire et inspecteur de Biarritz étaient au courant. En effet, il apparaît dans le dossier que lui et Sanchez avaient été interpellés à Biarritz trois jours avant l'enlèvement pour une rixe sur la voie publique et qu'ils avaient momentanément leur mise en liberté par des informations sur des attentats qui se préparaient contre des réfugiés basques.

Cités à la barre, les policiers biarritz ont donné des versions assez confuses sur leurs relations avec Talbi. Ils ont cependant admis que ce dernier avait évoqué « la possibilité de deux enlèvements et d'un meurtre pouvant servir de diversion à Saint-Jean-de-Luz ». Les policiers ont même eu l'occasion de voir Jean-Pierre Echallier en surveillance devant le domicile d'un réfugié basque et affirmé que « la hiérarchie » avait à ce moment donné l'ordre d'intervenir. Seule l'intervention un peu bruyante de deux motards avait permis à Echallier de s'échapper. L'un des policiers a enfin déclaré que « les déclarations de Talbi affirmant qu' [il] lui [avait] demandé un travail d'infiltration, sans une supercherie », ajoutant que c'est « l'accusé qui [lui] avait fait ces propositions ».

PHILIPPE ETCHÉVERRY.

## La fin des entretiens sur le Cambodge Le prince Sihanouk et M. Hun Sen se rencontreront à nouveau en France en janvier

FÈRE-EN-TARDENOIS de notre envoyé spécial

Voici les quatre points du communiqué commun signé vendredi matin 4 décembre par le prince Sihanouk et M. Hun Sen, chef du gouvernement cambodgien :

- 1) Le règlement du problème cambodgien passe nécessairement par une solution politique.
- 2) Le problème khmer doit être abordé, non par le peuple cambodgien lui-même, par le biais de la négociation entre toutes les parties en conflit.
- 3) Dès qu'un accord sera réalisé entre les parties khmères, une conférence internationale se réunira pour donner une garantie internationale à l'accord et garantir l'indépendance du Kampuchéa.
- 4) Les deux parties se rencontreront à nouveau en janvier prochain à Fère-en-Tardenois, et une troisième fois à Pyongyang, en Corée

du Nord, à une date qui reste à fixer.

Après avoir sablé le champagne, les deux dirigeants cambodgiens ont invité les autres parties khmères - les Khmers rouges et les nationalistes de M. Son Sann, à les rejoindre. Le prince Sihanouk a déclaré que toute la nation khmère veut la paix, mais qu'« une paix sans indépendance à 100 % est inacceptable ». « Il faut, a-t-il ajouté, que la démocratie soit une démocratie libérale à la française, multipartite, disposant d'une radio et d'une télévision libres ». Le prince a ajouté qu'il avait le soutien de la France tout entière, précisant : « Cela ne fait rien s'il y a un Le Pen khmer », faisant sans doute allusion aux Khmers rouges. Mais, a-t-il conclu, « il reste encore un bon bout de chemin à faire pour atteindre le but que nous voulons. Ensemble nous l'atteindrons, sinon en 1988 du moins en 1989 ».

P. d. B.

## Un château, du champagne pour deux « frères ennemis »...

FÈRE-EN-TARDENOIS de notre envoyé spécial

Rien ne semble plus éloigné du Cambodge que ce village de campagne de Fère-en-Tardenois, un château dépendance d'un château fort en ruine. Et pourtant, c'est là que se sont rencontrés, pour la troisième journée consécutive, vendredi matin 4 décembre, le prince Sihanouk et le « simple citoyen » Hun Sen, qui a été nommé ministre du régime pro-vietnamien de Phnom-Penh. Une suite de ce haut lieu de la gastronomie régionale est de suite de conférence au « château » khmer. Et c'est là qu'a été signé, vendredi, le premier communiqué commun entre des frères, hier encore, ennemis.

Les conversations se sont déroulées pendant trois jours dans une atmosphère presque familiale, en dépit du rejet, par le côté sihanoukiste, de l'un des interlocuteurs de Phnom-Penh, remplacé à la dernière minute. Elles sont rythmées par des coupes d'un champagne rose, que le personnel apporte régulièrement.

Le prince Sihanouk, qui reste invisible dans sa suite, veille lui-même à la confection des menus et, en particulier, au dernier, celui de vendredi, auquel devait être convié, pour la première fois, M. Hun Sen. Au programme, un saumon au fumet de homard. Tout cela, sous la surveillance vigilante, mais discrète, de la gendarmerie et de policiers en civil. On peut ainsi découvrir, dis-

simulés dans les ruines voisines ou à l'orée de la forêt, des gendarmes armés avec talkies-walkies et grosses jumelles. Le prince Sihanouk et sa suite logent dans ce relais et château de grande classe, la délégation de M. François Yvenc, à quelques lieues de là, comme quartier général, un motel de la banlieue industrielle d'une ville voisine.

Cette différence de gîte et de couvert se ressent bien sûr dans les prix... Mais l'ancien souverain n'est-il pas, par la circonstance, l'hôte de la France, qui voit en lui le seul véritable légitime cambodgien ? Tout se déroule donc à Fère-en-Tardenois entre Khmers. Mais les amis ou les ennemis ? Les journalistes chinois et vietnamiens battent la semelle chaque jour. Les Soviétiques ont fourni à M. Hun Sen une Mercedes noire avec chauffeur, protégée par des voitures françaises avec gyrophares.

Les Japonais ont offert le magnétophone avec lequel sont enregistrées toutes les conversations et les diplomates nippons sont les seuls à être sur place en permanence. L'ambassadeur vietnamien est venu dès la fin de la première journée rendre visite à son allié khmer. Une fois la conférence achevée, les bandes magnétiques commenceront à circuler sous scellés. De la réaction des autres parties khmères et étrangères dépendra l'échec ou le succès de l'initiative médiatique du prince Sihanouk.

PATRICE DE BEER.

## Sur le vif

### Rendez la monnaie

Vous vous souvenez, ça ne date pas d'hier, de cet ordinateur obstiné, têtu, une vraie mule, qui réclamait une somme de 0 F 0 centime à un contribuable. Il rigole, le contributeur, il prend en à la blague. Il a tort, imperturbable, l'ordinateur entame les procédures applicables aux récalcitrants. Injonction de payer. Amende de 10 % et puis de 50 % de la somme à verser. Menace d'huissier. Pour la caser, cette bécote broussarde de formulaires, il a fallu lui donner à bouffer un chèque d'un montant de 0 F 0 centime.

Vieilles histoires ? Complètement dépassées ? Pas du tout. Tenez, regardez, je pique un hasard dans mon courrier. C'est un menuisier à la retraite, il reçoit, il a, le mois dernier, une lettre recommandée de son percepteur. Il y en a pour 2,35 F de timbre. Rectification : l'impôt : 2,50 F nous devons 2,20 F, il s'agit de 2,50 F exigent la monnaie, rien que pour les emmerder. Tri-

on ! Normal, s'ils avaient pas gardé la différence, ils y étaient de leur poche.

C'est un monsieur, il habite Monthéry. Il hérite en 1983 d'une action Montecatini Edison déposée au siège du Crédit lyonnais, boulevard des Italiens. Elle est cotée 0,85 F. Dividende annuel : 4 centimes. Frais de garde : 6,49 F. Il leur écrit : à ce prix-là, autant que je la garde dans un tiroir. Rendez-la-moi. — Désolé, on peut pas. — Alors vendez-la. — Impossible, personne n'en veut. — Bon, ben, je vous en fais cadeau. — Merci bien, mais non merci !

Quatre ans et quatre lettres plus tard la banque finit par accepter de ne pas débiter son compte de ces 6,49 F à condition qu'il en fasse la demande bien poliment chaque année. Jusqu'à sa mort et à celle de son dernier héritier !

CLAUDE SARRAUTE.

## FOOTBALL : les déméliés du président du club brestois

### M. François Yvenc inculpé en Colombie de « faux en documents privés »

Parti en Colombie pour accélérer le transfert du footballeur Roberto Cabanas du club America Cali au FC Brest Armoricain (le Monde du 2 décembre), le président du club brestois, M. François Yvenc, a été inculpé, jeudi 3 décembre, à Cali, de « faux en documents privés ». Placé en liberté conditionnelle moyennant une caution d'environ 8 400 F, il ne pourra quitter le territoire colombien pendant la durée de l'instruction judiciaire.

Cette inculpation fait suite à une plainte déposée, le 11 novembre, par le président du club colombien. Le contrat dont se réclamait M. Yvenc pour exiger le transfert dans les plus brefs délais aurait été falsifié par l'imprésario du FC Brest Armoricain, l'Argentin Marcello Open, contre lequel la justice colombienne a lancé un mandat d'arrêt le 1<sup>er</sup> décembre.

Par l'intermédiaire de la SODIBA, une société d'investisseurs privés parallèle au club brestois, 305 000 dollars auraient déjà été payés pour le transfert de Cabanas. Mais cette somme, versée sur le compte de M. Marcello Open à Monte-Carlo, ne serait jamais parvenue aux dirigeants de l'America Cali. Selon la loi colombienne, M. Yvenc risque pour sa « complaisance » une peine pouvant aller jusqu'à six ans de prison.

## Election blanche à l'Académie française

L'Académie française s'est pas parvenue, malgré trois tours de scrutin, à élire, jeudi 3 décembre, le remplaçant de Georges Duménil. On l'a obtenu successivement : M. Pierre Béarra : 4, 0 et 0 voix ; M. Maurice Duverger : 5, 6 et 5 voix ; M. Bernard Fière : 6, 5 et 4 voix ; M. Jean Raspail : 7, 9 et 9 voix ; M. Florent Guéhin n'a pas obtenu le moindre suffrage.

C'est le nombre insolite des bulletins blancs et des bulletins marqués d'une croix qui a sans doute empêché le candidat le mieux placé d'accéder à la majorité requise (14 voix sur 26 votants). On décomptait en effet 1 bulletin blanc et 3 autres marqués d'une croix au premier tour ; 6 bulletins marqués d'une croix au deuxième tour, et 8 bulletins marqués d'une croix au troisième tour (les croix indiquent une hostilité absolue à tous les candidats).

J.-M. D.

## Où trouver le Glenturret ?

Pure single Highland Malt. 12 years old scotch whisky. Jusqu'ici on ne pouvait se le procurer qu'à la distillerie (la plus ancienne d'Écosse, fondée en 1775). Aujourd'hui on peut le découvrir chez quelques rares spécialistes, passionnés de vieux whiskies, par exemple : Le Temps Perdu, 55, rue de Seine, Paris 6<sup>e</sup>. A consommer avec modération.

## Mesures d'interdiction pour une quarantaine de magazines

Une quarantaine de magazines jugés pornographiques par le ministère de l'Intérieur seront dorénavant interdits de vente aux mineurs et de publicité. L'exposition de certains d'entre eux sera aussi interdite.

Parmi les revues touchées, figurent *L'Echo des savanes* (Hachette-Filipacchi, déjà menacé en mars dernier), des magazines comme *Lettres de femmes*, et surtout des journaux édités à l'étranger (comme l'américain *Genesis*, le suisse *Girls en l'anglais Men Only*) et des revues destinées aux homosexuels (*Lettres gays ou Gaiety*).

Deux journaux du groupe Hachette-Filipacchi, *Newlook* et *Penthouse*, avaient déjà été interdits de vente aux mineurs en septembre dernier. Ils restent cependant libres d'être affichés et de faire de la publicité.

## M. JEAN-CLAUDE GAUDIN invité du «Grand Jury RTL-le Monde»

M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, député des Bouches-du-Rhône, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-le Monde » le dimanche 6 décembre, de 18 h 15 à 19 h 30. M. Gaudin, président du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et maire de l'IV<sup>e</sup> arrondissement de Marseille, répondra aux questions d'André Passeron et de François Grosrichard, du Monde, et de Dominique Ponsompey et de Paul Joly, de RTL. Le débat étant dirigé par Jean-Pierre Defraix.

Le numéro de « Monde » daté 4 décembre 1987 a été tiré à 563 169 exemplaires

**Berghotel SCHATZALP**

Nous avons tout pour votre hiver féerique ! Situation merveilleuse. Lacs directs pour la région du Parc. Le prix de ski passe jusqu'à devant l'importance de l'hôtel. Piste de luge - chemins d'excursions. Arrangements pour familles. Nous nous réjouissons de votre demande.

CH-7270 Davos Platz  
Tel. 041 383 53 91 - Telex 654 152

## EN BREF

● Le CERN se débarrasse de son PCB. — Le Centre européen de recherche nucléaire (CERN), situé près de Genève, à cheval sur la frontière franco-suisse, va se débarrasser de ses équipements électroniques contenant du PCB. Ce produit liquide utilisé dans les transformateurs peut, en effet, devenir dangereux à haute température en dégageant de la dioxyne. La loi suisse prévoyant que toutes les installations qui en contiennent doivent être détruites d'ici à 1998, le CERN va s'acquitter et a débloqué à cette fin une somme d'environ 5 millions de francs pour effectuer ces travaux dans un délai de cinq ans.

**LE BON CÔTÉ DE LA MODE CHEZ RODIN LES PRIX**  
36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

**OU TROUVER UN LIVRE ÉPUISE ?**  
Librairie LE TOUR DU MONDE  
9, rue de la Pompe, 75116 PARIS  
45-20-97-12

**Le Monde IMMOBILIER**  
chaque samedi dans LE MONDE RADIO-TÉLÉVISION

**Le Monde IMMOBILIER**  
chaque samedi dans LE MONDE RADIO-TÉLÉVISION

**LIQUIDATION TOTALE**  
GRANDES MARQUES HOMMES ET FEMMES  
Jupes ..... 300 F Pantalons ..... 200 F  
Robes ..... 400 F Vestes ..... 500 F  
Tailleurs ..... 900 F Costumes ..... 900 F

**CLUB des 10**  
Ouvert tous les jours de 10 h à 18 h. Même le dimanche.  
58, FBG SAINT HONORÉ (1<sup>er</sup> ÉTAGE) PARIS 8<sup>e</sup>

**PROMOTION NOËL**  
Conditions Exceptionnelles sur tous les instruments en stock jusqu'au 31 décembre 87.

**hamm**  
La Maison de la Musique  
135-139 rue de Rennes, 75006 Paris - Tel. 45-44 38 66 - Parking à proximité.

**SOLDÉS - 50 % ET PLUS !**  
COLLECTIONS HIVER : ESCADA, COVERI, MAX MARA...  
**DAVID SHIFF**  
Ouvert tous les jours de 10 h à 18 h  
4, RUE MARBEUF (1<sup>er</sup> ÉTAGE) PARIS 8<sup>e</sup>

**SENEGAL**  
Interrompez l'hiver et partez au soleil.  
**CHARTERECO 2900 F**  
Paris-Dakar-Paris... Vol spécial  
**ILES DU SALOUM 4700 F**  
1 semaine en demi-pension à partir de  
Hôtels, clubs, circuits-découverte  
DAKAR, PETITE CÔTE, CASAMANCE

**REPUBLIQUE TOURS**  
1 avenue de la République  
75001 Paris  
Tél. 01 45 38 33 20  
20 rue Scribe  
75002 Paris  
Tél. 01 47 37 72 18  
et dans votre agence de voyage.